



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Bibliothèque nationale  
du Canada

Direction des acquisitions et  
des services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4

*Your file* *Votre référence*

*Our file* *Notre référence*

## NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

## AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

**L'ACCUMULATION ET L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR, DEUX  
INSÉPARABLES, CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE ET DU GABON**

par  
**Rabah Fassih**

Thèse déposée à  
l'École des études supérieures et de la recherche  
en vue de l'obtention de la maîtrise ès arts en science politique

**Directeur : Professeur Paul Normand Dussault**

**Université d'Ottawa**

**Janvier 1993**



**Rabah Fassih, Ottawa, Canada, 1993**



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Bibliothèque nationale  
du Canada

Direction des acquisitions et  
des services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4

*Your file* *Votre référence*

*Our file* *Notre référence*

**The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.**

**L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.**

**The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.**

**L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.**

ISBN 0-315-82555-3

**Canada**



UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
UNIVERSITY OF OTTAWA

**J'aimerais remercier mon directeur de thèse Monsieur Paul Normand Dussault de ses précieux conseils et de son support.**

**J'aimerais également remercier mes autres professeurs du Département de science politique de l'Université d'Ottawa, ainsi que tous mes amis canadiens pour leur appui, chacun à son niveau, à la concrétisation de cet ouvrage.**

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction . . . . .	1
<b>PREMIERE PARTIE : ETUDE DE LA RELATION ORGANIQUE ENTRE L'ACCUMULATION DU CAPITAL ET L'ENDETTEMENT EXTERIEUR AU SEIN DU SYSTEME CAPITALISTE MONDIAL -- (S.C.M.) --</b>	
Chapitre 1 : Génèse et mécanisme de l'accumulation du capital dans le cadre du système . . . . .	10
Section A : Évolution et nature du procès d'accumulation . . . . .	10
Article 1 : Définition des principaux concepts . . . . .	11
Paragraphe A : Définition du concept d'accumulation . . . . .	11
Paragraphe B : Définition de l'accumulation primitive et élargie . . . . .	11
Paragraphe C : Définition de l'accumulation extensive, intensive et progressive . . . . .	12
Paragraphe D : Définition de la plus-value absolue et relative . . . . .	12
Article 2 : Étapes de l'internationalisation du capital . . . . .	13
Paragraphe A : Le développement du capital à l'ère du mercantilisme . . . . .	13
Paragraphe B : Le capital lors de la généralisation de la colonisation et de la période libérale . . . . .	14
Paragraphe C : L'évolution de la transnationalisation du capital au 20 <sup>ème</sup> siècle . . . . .	15
Article 3 : Nature des régimes d'accumulation et leur modes de régulation . . . . .	16
Paragraphe A : Régime d'accumulation concurrentiel . . . . .	16
Paragraphe B : Régime d'accumulation monopoliste (Fordiste) . . . . .	17
Paragraphe C : Spécificités du procès d'accumulation au stade monopoliste . . . . .	19
Article 4 : Description du processus d'accumulation à l'échelle mondiale . . . . .	22
Paragraphe A : L'articulation du processus d'accumulation . . . . .	23

Paragraphe B : Le rôle de l'échange inégal en matière d'accumulation à l'échelle mondiale . . . . .	24
Article 5 : Instruments de l'accumulation monopoliste . . . . .	26
Paragraphe A : Le rôle de l'exportation de marchandises et de capitaux dans la reproduction élargie au Centre . . . . .	26
Paragraphe B : Le poids des sociétés multinationales dans l'accumulation transnationale . . . . .	29
Article 6 : Le rôle de l'État dans le procès d'accumulation . . . . .	31
Paragraphe A : Définition de l'État . . . . .	31
Paragraphe B : L'Etat et son rôle au Centre . . . . .	33
Paragraphe C : L'utilisation des organisations internationales pour la transformation du surproduit social . . . . .	35
Paragraphe D : La puissance de l'Etat et le contrôle du capital internationalisé . . . . .	37
Paragraphe E : Le rôle et les limites de l'Etat périphérique . . . . .	37
<b>Section B : Crise du Fordisme et le redéploiement des politiques économiques au centre et de la périphérie . . . . .</b>	<b>41</b>
Article 1 : Crise du Fordisme . . . . .	41
Paragraphe A : Les origines de la crise et son évolution . . . . .	41
Paragraphe B : Les aléas du fordisme au centre . . . . .	44
Paragraphe C : Limites du fordisme périphérique . . . . .	46
Article 2 : Existe-t-il un modèle Post-Fordisme ? . . . . .	49
Paragraphe A : Le modèle américain et britannique . . . . .	49
Paragraphe B : Le modèle français . . . . .	50
Paragraphe C : Le modèle Japonais . . . . .	52
Paragraphe D : Le modèle périphérique . . . . .	53
Article 3 : La position de la périphérie au stade de l'accumulation mondiale . . . . .	55
Paragraphe A : Les caractéristiques du mode d'accumulation périphérique . . . . .	55
Paragraphe B : La position des pays périphériques dans la Division Internationale du Travail . . . . .	56

Article 4 :	Dépendance structurelle du modèle périphérique . . . . .	58
Paragraphe A :	Définition de la dépendance structurelle . . . . .	58
Paragraphe B :	Indices de la dépendance structurelle . . . . .	59
Chapitre 2 :	L'endettement extérieur des pays périphériques est-t-il cause ou effet de faiblesse du procès d'accumulation ? . . . . .	61
Section A :	Définition et évolution du phénomène de l'endettement extérieur . . . . .	61
Article 1 :	Définition et origine de l'endettement . . . . .	61
Paragraphe A :	Définition de l'endettement extérieur . . . . .	62
Paragraphe B :	Origine . . . . .	62
Article 2 :	Composition de la dette extérieure et typologie des emprunteurs . . . . .	63
Paragraphe A :	Composition de la dette . . . . .	63
Paragraphe B :	Typologie des débiteurs . . . . .	64
Section B :	Raisons de l'endettement . . . . .	65
Article 1 :	Dépendance des modèles d'accumulation . . . . .	66
Paragraphe A :	La nature des modèles d'accumulation et l'aggravation de l'endettement extérieur . . . . .	66
Paragraphe B :	La stratégie du capital internationalisé pour la domination des modèles d'accumulation périphériques . . . . .	68
Article 2 :	Les nouvelles formes d'investissement et le rétrécissement du volume de l'aide publique internationale . . . . .	69
Paragraphe A :	Prédominance des investissements privés et l'accélération de l'endettement . . . . .	70
Paragraphe B :	Les nouveaux acteurs en matière d'investissement dans les P.V.D. . . . .	71
Paragraphe C :	Le rétrécissement du volume de l'aide publique internationale . . . . .	72

	IV
Section C : La crise de l'endettement de 1982 et des effets . . . . .	74
Article 1 : Les risques de l'endettement après la crise de 1982 et la stratégie du F.M.I. . . . .	76
Paragraphe A : Les risques . . . . .	76
Paragraphe B : Les solutions proposées et leur portée . . . . .	78
Paragraphe C : La stratégie du système bancaire international et du F.M.I. . . . .	81
Article 2 : Position des pays endettés . . . . .	83
Paragraphe A : Le refus des solutions unilatérales par les pays endettés ou critique des programmes d'ajustement structurel . . . .	83
Paragraphe B : Nécessité d'une approche globale en matière d'endettement et de développement . . . . .	84

**DEUXIEME PARTIE : EXAMEN DE L'ARTICULATION DES SECTEURS  
PRODUCTIFS ET SON IMPACT SUR L'AGGRAVATION DE L'ENDETTEMENT  
DANS LES MODELES IVOIRIEN ET GABONAIS**

Chapitre 1 : Spécificité des modèles de développement ivoirien et gabonais et la performance de leurs secteurs productifs . . . . .	88
Section A : Caractéristiques des modèles ivoirien et gabonais . . . . .	88
Article 1 : Base idéologique . . . . .	89
Paragraphe A : La nature des modèles Ivoirien et Gabonais . . . . .	92
Paragraphe B : Limites des modèles Ivoirien et Gabonais . . . . .	99
Article 2 : Moyens et objectifs . . . . .	93
Paragraphe A : Moyens . . . . .	94
Paragraphe B : Objectifs . . . . .	96
Section B : Performance des secteurs productifs . . . . .	98
Article 1 : Nature et importance du secteur industriel ivoirien et gabonais . . . . .	98

Paragraphe A : Nature et évolution du secteur industriel . . . . .	98
Paragraphe B : Importances et limites du secteur industriel . . . . .	105
Article 2 : Potentialités et portée du secteur agricole ivoirien et gabonais . . . . .	107
Paragraphe A : Potentialités . . . . .	107
Paragraphe B : Faiblesses et limites du secteur agricole ivoirien et gabonais . . . . .	114
<b>Chapitre 2 : Origine et impact de l'endettement extérieur sur les appareils productifs ivoirien et gabonais . . . . .</b>	<b>117</b>
<b>Section A : Origine de l'endettement extérieur des économies ivoirienne et gabonaise . . . . .</b>	<b>118</b>
Article 1 : Désarticulation des secteurs productifs . . . . .	118
Paragraphe A : Faible capacité d'accumulation du capital national . . . . .	119
Paragraphe B : Absence d'une politique économique rigoureuse et cohérente . . . . .	126
Article 2 : Evolution défavorable de l'environnement international . . . . .	127
Paragraphe A : Raréfaction des prêts publics et foisonnement des crédits privés . . . . .	127
Paragraphe B : Augmentation vertigineuse de la dette extérieure ivoirienne et gabonaise . . . . .	128
<b>Section B : Conséquences et impact de l'endettement extérieur sur les économies ivoirienne et gabonaise . . . . .</b>	<b>131</b>
Article 1 : Asphyxie économique . . . . .	131
Paragraphe A : Un service de la dette de plus en plus lourd . . . . .	131
Paragraphe B : La faiblesse des investissements productifs . . . . .	133
Article 2 : Renforcement de l'emprise extérieure . . . . .	133

Paragraphe A : Une application stricte des programmes d'ajustement structurel . . . . .	134
Paragraphe B : Le recours au rééchelonnement ou le renforcement du cercle vicieux de l'endettement . . . . .	135
<b>TROISIEME PARTIE : DISTORSIONS STRUCTURELLES ET COMPARAISON DES MODELES IVOIRIEN ET GABONAIS AU CADRE THEORIQUE</b>	
<b>Chapitre 1 : Défaillances structurelles des modèles ivoirien et gabonais . . . . .</b>	<b>138</b>
<b>Section A : Environnement politique et faiblesse de la structure sociale . . . . .</b>	<b>138</b>
Article 1 : Environnement politique intérieur . . . . .	139
Paragraphe A : Nature des régimes politiques . . . . .	139
Paragraphe B : Degré de liberté dans la prise de décision . . . . .	142
Article 2 : Faiblesse de la structure sociale . . . . .	145
Paragraphe A : Marginalisation de la paysannerie . . . . .	146
Paragraphe B : Absence d'esprit d'entrepreneuriat chez la "bourgeoisie nationale" . . . . .	148
<b>Section B : Dépendance technologique et vulnérabilité du commerce extérieur . . . . .</b>	<b>151</b>
Article 1 : Dépendance technologique . . . . .	151
Paragraphe A : Forte présence des étrangers dans les secteurs de production et de commercialisation . . . . .	152
Paragraphe B : Inadaptation de la technologie utilisée aux spécificités des pays d'accueil . . . . .	153
Article 2 : Vulnérabilité du commerce extérieur . . . . .	153
Paragraphe A : Défaut de la diversification des exportations . . . . .	154
Paragraphe B : Déficit tendanciel de la balance des paiements . . . . .	158

Chapitre 2 : Comparaison des résultats de notre étude empirique aux prévisions de l'hypothèse générale (sous-hypothèses comprises) . . . . .	161
Section A : Faiblesse de l'accumulation du capital et aggravation de l'endettement extérieur . . . . .	161
Article 1 : Faiblesse d'accumulation . . . . .	161
Paragraphe A : Mauvaise répartition du revenu national . . . . .	162
Paragraphe B : L'échange international inégal . . . . .	163
Paragraphe C : Environnement politique, économique et social défavorable . . . . .	164
Article 2 : Raisons de l'aggravation de l'endettement extérieur . . . . .	165
Paragraphe A : Faiblesse de l'épargne intérieure . . . . .	165
Paragraphe B : Désarticulation des secteurs productifs . . . . .	167
Paragraphe C : Transfert négatif des ressources financières . . . . .	168
Section B : Le rôle du capital étranger dans la dépendance structurelle . . . . .	169
Article 1 : Faiblesse de l'aide publique internationale et le renforcement de la place du capital privé internationalisé . . . . .	169
Paragraphe A : Faiblesse de l'aide publique internationale est-elle un instrument pour encourager la pénétration du capital privé internationalisé ? . . . . .	170
Paragraphe B : Le rôle de plus en plus important du capital privé internationalisé dans le financement du développement . . . . .	171
Article 2 : Effets de dépendance structurelles . . . . .	172
Paragraphe A : Dépendance multidimensionnelle des économies ivoirienne et gabonaise . . . . .	172
Paragraphe B : Y a-t-il développement dans la dépendance structurelle? . . . . .	173
CONCLUSION . . . . .	178
Notes . . . . .	184

<b>ANNEXES</b> .....	198
Annexe I .....	199
Annexe II .....	201
Annexe III .....	202
Annexe IV .....	203
Annexe V .....	204
Annexe VI .....	205
Annexe VII .....	206
Annexe VIII .....	207
Annexe IX .....	208
Annexe X .....	209
Annexe XI .....	210
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	211
Livres .....	211
Ouvrages édités par des institutions .....	215
Articles et périodiques .....	216
Articles et périodiques sans mention d'auteurs .....	218

## INTRODUCTION

Certaines des économies des pays périphériques se trouvent insérées dans un système d'échanges international inégal qui permet de perpétuer des relations caractérisées par une dépendance structurelle. Il en résulte la faible capacité de l'Etat "national" périphérique de procéder à des investissements massifs de nature à créer un appareil productif local puissant, d'où l'appel à des capitaux étrangers.

Toutefois, la faiblesse de la structure économique, le manque de ressources humaines nationales compétentes, les conditions et la manière d'utilisation de tels apports financiers n'ont pas permis à ces derniers de produire l'effet escompté. Ils ont au contraire entraîné un endettement excessif qui à son tour renforce la dépendance structurelle des économies périphériques envers le système capitaliste mondial. Celui-ci peut être représenté par le système bancaire international, les firmes multinationales, les Etats capitalistes développés, etc.

Dans un tel système, il est permis de formuler la question suivante: Le modèle capitaliste mondialisé (modèle de développement libéral périphérique) est-il en mesure d'engendrer un développement national auto-entretenu et homogène dans les pays périphériques?<sup>1</sup>

Les éléments d'analyse recueillis à travers nos lectures ne nous permettraient certes pas de répondre de façon positive. Pour mieux saisir le dilemme qui se pose aux Etats de la périphérie, il y aurait lieu d'envisager l'hypothèse principale suivante :

- L'insertion de certaines économies des pays périphériques anciennement colonisés dans le système capitaliste mondial s'accompagne par la faible capacité de l'Etat "national" périphérique d'investir suffisamment dans les secteurs productifs et par un endettement excessif, renforçant par là la dépendance structurelle des ces économies.

Cette hypothèse peut être mieux appréhendée à travers les sous-hypothèses ci-après:

#### Première sous-hypothèse

La faiblesse de l'investissement national (Etatique ou privé) dans la périphérie s'explique essentiellement par l'insuffisance de l'épargne nationale et par l'existence d'un système d'échanges international inégal.

#### Deuxième sous-hypothèse

L'aggravation de l'endettement s'accroît rapidement annihilant l'effort de l'Etat "national" d'investir.

#### Troisième sous-hypothèse

L'aide publique internationale est insuffisante pour participer réellement aux efforts de développement en raison de la faiblesse de son volume mais aussi de son degré de liement très élevé.

#### Quatrième sous-hypothèse

L'ancienne puissance colonisatrice a contribué à la mise en place d'un Etat périphérique comprador ne maîtrisant pas le procès d'accumulation.

#### Cinquième sous-hypothèse

La dépendance structurelle des économies périphériques est engendrée par les conséquences de leur insertion dans le système capitaliste mondial et par l'existence d'un Etat comprador.

La réponse à notre question principale par le biais du développement des sous-hypothèses évoquées ci-dessus dans les prochaines parties, s'effectuera selon le schéma ci-après consistant en trois dimensions : le temps, le lieu et la méthode.

S'agissant de la période, l'étude portera sur les années s'étalant de 1970 à 1985 avec cependant quelques débordements sur les années d'avant ou d'après en fonction de la disponibilité de l'information. Ce choix de période s'explique par notre souci de mesurer l'impact de certains phénomènes reliés à la crise internationale devenue mondiale (les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, la crise de l'endettement de 1982) sur le cheminement des expériences de développement menées dans le cadre du modèle capitaliste mondialisé. Ceci nous permettrait de mesurer le degré de vulnérabilité des économies considérées.

Le champ (espace géographique) de cette étude porte sur deux (02) pays à savoir: la Côte d'Ivoire et le Gabon. La limitation du nombre de pays s'explique par le

caractère restreint du sujet. Leur sélection est basée sur le fait qu'ils répondent à certaines conditions communes (même ex puissance occupante, indépendance acquise à la même année -1960-, appartenance à un même ensemble géographique -Afrique Noire-, et exportateurs de matières premières).

Pour la vérification et l'évaluation de notre hypothèse (et sous-hypothèses), il est suggéré que le plan soit composé de trois (03) parties. La première partie (théorique) décrira d'abord l'évolution du procès d'accumulation, les régimes d'accumulation successifs et leurs modes de régulation correspondants. Dans ce contexte, on examinera le phénomène de l'accumulation à l'échelle mondiale et ses répercussions sur les stratégies de développement des pays périphériques. On verra également la crise du fordisme et la réaction du capital internationalisé. Sera ensuite abordé le fonctionnement du modèle périphérique de développement et sa dépendance structurelle. Cette dépendance est surtout financière d'où l'intérêt pour l'analyse de l'endettement dans le second chapitre qui sera consacré à son évolution, ses mécanismes et ses implications sur le devenir du modèle périphérique.

La deuxième partie (empirique) portera sur l'analyse des modèles ivoirien et gabonais. Dans ce cadre, on abordera la conception idéologique de ces modèles, leurs moyens et objectifs, la performance de leurs secteurs productifs (industrie et agriculture) et leurs limites. Dans l'examen des secteurs productifs, on fera ressortir l'état des investissements publics/privés (national et étranger) pour déterminer le degré de présence du capital non national. Cela sera suivi par le comportement des investisseurs étrangers en matière de réinvestissement et de choix de secteurs et de branches ainsi que de la

nature des investissements (court, moyen et long terme) de manière à voir et à évaluer l'apport de leur participation au renforcement des capacités de l'appareil productif local.

Du côté de l'Etat "national" et des entrepreneurs privés nationaux, la recherche portera sur les secteurs dans lesquels ils opèrent. On examinera par ailleurs l'endettement de ces modèles qui semble être la résultante de leur fonctionnement. Provient-il justement de la faiblesse des investissements nationaux et de l'existence d'un système d'échanges international inégal? Comment a-t-il évolué depuis 1970? Quel est le degré de son impact sur les stratégies de développement ivoirienne et gabonaise? Est-il un simple phénomène financier conjoncturel ou représente-t-il un goulot d'étranglement structurel?

La troisième partie s'intéressera aux défaillances internes de ces modèles et à la comparaison des résultats de cette recherche aux prévisions de notre hypothèse principale (et sous-hypothèses).

Ces distorsions intrinsèques aux modèles, qui seront étudiées dans le premier chapitre, se situent, selon nous, à un triple niveau :

- au niveau politique (Etat et bourgeoisie compradores, absence de liberté de décision politique et économique, etc.)
- au niveau économique (vulnérabilité du commerce extérieur, dépendance technologique, dépendance financière)
- au niveau social (faiblesse de la structure sociale).<sup>2</sup>

Le deuxième chapitre sera consacré, comme prévu, à la comparaison des résultats de cette étude aux prévisions de l'hypothèse et sous-hypothèses.

Les indicateurs à utiliser dans cet ouvrage sont à titre d'exemple: le taux de croissance économique, le ratio de la dette par rapport au PIB, le ratio du service de la dette par rapport aux recettes d'exportations, le ratio de l'aide publique au développement par rapport à l'investissement intérieur, etc...

La vérification de l'hypothèse et sous-hypothèses sera donc menée à travers la deuxième partie et le premier chapitre de la troisième partie de la manière suivante :

- la première sous-hypothèse qui traite de la faiblesse d'accumulation sera examinée dans le premier chapitre de la deuxième partie,
- la deuxième sous-hypothèse (aggravation de l'endettement) fera l'objet du deuxième chapitre de la deuxième partie,
- la troisième sous-hypothèse (faiblesse de l'aide) sera développée dans le deuxième chapitre de la deuxième partie, puisque la deuxième et la troisième sous-hypothèse semblent être complémentaires,
- la quatrième sous-hypothèse trouvera son explication dans la première section du premier chapitre de la troisième partie,
- la cinquième sous-hypothèse peut être appréhendée à travers l'ensemble de l'étude.

Concernant l'emploi des statistiques, les chiffres seront donnés en dollars US et en francs CFA en fonction de leur disponibilité. Il aurait été souhaitable de les présenter en termes constants. Mais l'absence, à notre niveau, du coefficient d'actualisation de ces monnaies et de leurs taux de change pour la période (1970-1985) nous contraint de les mentionner souvent en termes courants.

Les chiffres en question seront donnés également en fonction de leur disponibilité pour les années couvertes par notre étude. On peut remarquer par exemple que les montants ne portent pas sur chacune des seize années. Cependant, ils dressent un tableau assez exhaustif pour dégager les tendances et mesurer leur importance relative.

Les sources auxquelles ce travail fera référence seront essentiellement les ouvrages, les revues spécialisées, les journaux, les publications des institutions internationales et autres, ainsi que toute autre source d'information jugée fiable et utile à la compréhension du présent sujet.

**PREMIERE PARTIE**

**ETUDE DE LA RELATION ORGANIQUE ENTRE L'ACCUMULATION DU  
CAPITAL ET L'ENDETTEMENT EXTERIEUR AU SEIN DU SYSTEME  
CAPITALISTE MONDIAL**

**-- (S.C.M.) --**

L'objet de cette première partie est d'analyser de manière concise l'évolution, les caractéristiques du processus d'accumulation au **Centre** et à la **Périphérie**, et sa relation avec l'endettement extérieur de certains pays en développement dont les économies se trouvent insérées dans le **Système Capitaliste Mondial (S.C.M.)**.

Il semble à première vue que les deux processus ne sont pas sans liaison structurelle et objective. Il conviendrait alors de l'en faire ressortir et de cerner son impact sur les stratégies de développement expérimentées dans le cadre du **Modèle Capitaliste Mondialisé**.

Ce travail vise à effectuer une analyse critique du capitalisme périphérique, Lipietz le qualifie du Fordisme périphérique surtout lorsqu'il s'agit des nouveaux pays industrialisés, tel que appliqué dans certains pays d'Afrique noire. Les limites structurelles d'un tel modèle sont de deux sortes : l'une liée à l'existence d'un Etat compradore et à la faiblesse de la structure économique et sociale, et l'autre touche les aspects découlant de la nature des rapports qu'entretient la périphérie avec le centre du S.C.M.

Cette critique s'inspire de la théorie marxiste. On se référera à des auteurs néomarxistes. Tout comme, il sera permis de citer des théoriciens libéraux.

L'objectif consiste en définitive à déterminer la nature et la portée des blocages se dressant contre l'existence d'une véritable accumulation nationale du capital. En vue de parvenir à de tels résultats, il nous apparaît utile de procéder de la manière suivante:

- Aborder dans le premier chapitre, la genèse et les mécanismes de l'accumulation du capital dans le cadre du S.C.M., la crise du Fordisme et la réaction tant du

centre que de la périphérie qui se retrouve avec un modèle d'accumulation pratiquement en panne en raison de sa dépendance structurelle principalement,

- Examiner dans le second chapitre le phénomène de l'endettement extérieur. Ce dernier est-il cause ou effet de la faiblesse du processus d'accumulation? Pour répondre à cette question, il est proposé de situer l'évolution de l'endettement à la lumière de la théorie de l'exportation de capitaux, du choc pétrolier de 1973 et de 1979 et de la crise financière de 1982. Ensuite, il conviendrait d'examiner les conséquences de l'endettement sur le modèle capitaliste mondialisé.

## **CHAPITRE 1 : GENESE ET MECANISME DE L'ACCUMULATION DU CAPITAL DANS LE CADRE DU SYSTEME CAPITALISTE MONDIAL**

Ce chapitre abordera successivement la nature du procès d'accumulation, la reproduction du capital à l'échelle mondiale, la crise du modèle fordiste, la réaction du capital internationalisé et la dépendance structurelle du modèle fordiste périphérique.

### **SECTION A : ÉVOLUTION ET NATURE DU PROCES D'ACCUMULATION**

Il est suggéré de traiter, de prime abord, dans cette première section, de la définition des principaux concepts liés au procès d'accumulation. Ensuite, sera abordé son évolution historique, les régimes d'accumulation et les modes de régulation qui leur sont correspondants.

## **ARTICLE 1 : DEFINITION DES PRINCIPAUX CONCEPTS**

Elle portera sur l'accumulation et ses différentes formes telles l'accumulation primitive, élargie, extensive, intensive, progressive, ainsi que sur les formes de la plus-value.

### **PARAGRAPHE A**

#### **Définition du concept d'accumulation**

Historiquement parlant, le mot accumulation a été emprunté par Marx à Adam Smith (économiste anglais).<sup>1</sup> Il se définit comme étant "le processus d'accroissement sans cesse du capital grâce au réinvestissement du profit dans la production".

Pour Rosa Luxemburg, l'accumulation du capital exige à terme la conquête de nouveaux marchés en raison de la baisse tendancielle du profit.<sup>2</sup>

### **PARAGRAPHE B**

#### **Définition de l'accumulation primitive et élargie**

L'accumulation primitive, selon Marx, « n'entre en scène qu'au moment où des masses de capitaux et des forces ouvrières assez considérables se trouvent accumulées entre les mains des producteurs marchands ». <sup>3</sup> Elle est toujours, selon Marx, l'expression de "la violence et la volonté de puissance, obtenue par le divorce du travail avec ses conditions extérieures (moyens de production)... elle appartient à l'âge préhistorique du capital et au mode de production qui s'y correspond".

L'accumulation élargie fait appel à l'incorporation croissante de la plus-value dans le processus de production.<sup>4</sup>

### **PARAGRAPHE C**

#### **Définition de l'accumulation extensive, intensive et progressive**

L'accumulation extensive désigne un mode d'accumulation où l'obtention d'une production supplémentaire se traduit par une augmentation quantitative proportionnelle au capital dépensé.<sup>5</sup>

L'accumulation intensive correspond à un mode d'accumulation qui exige une utilisation plus efficace des facteurs de production employés. Une production plus importante en valeur est réalisée sans augmenter en proportion le capital engagé.<sup>6</sup>

L'accumulation progressive correspond à un mode d'accumulation qui fait appel à un développement extensif au niveau international (exportation de capitaux dans le Tiers-Monde) et en même temps intensifie l'accumulation dans les pays économiquement les plus avancés.<sup>7</sup>

### **PARAGRAPHE D**

#### **Définition de la plus-value absolue et relative**

La plus-value absolue est définie comme étant celle qui "est produite par la simple prolongation de la journée de travail, alors que la plus-value relative résulte de l'abréviation de temps de travail nécessaire et de la variation créée entre les deux parties

dont se compose la journée de travail".<sup>8</sup> En claire, la plus-value signifie le travail non payé et contribue à la formation du profit.<sup>9</sup>

Avec la mécanisation et la modernisation des moyens de production, on assiste à la prédominance de la seconde sorte de plus-value qui est difficilement décelable mais produit le même effet quant à sa participation au renforcement du processus d'accumulation.

## **ARTICLE 2 : ETAPES DE L'INTERNATIONALISATION DU CAPITAL**

L'accumulation du capital a traversé plusieurs périodes. Comment s'est-il développé? A quoi a-t-il été utilisé à l'extérieur du centre du S.C.M.? Et comment son rôle a évolué à travers les différentes périodes? Nous passerons en revue ces questions de manière succincte.

### **PARAGRAPHE A**

#### **Le développement du capital à l'ère du mercantilisme**

Au cours de cette période qui s'étend du 17<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle, il s'est développé en Europe notamment en Angleterre un système politique qui a favorisé l'émergence du capitalisme. Ce système a donné lieu au renforcement du rôle de l'Etat. Ce dernier était étroitement lié à la classe mercantiliste. Une série de politiques ont été adoptées et visaient essentiellement la mise en place de rapports sociaux capitalistes de production.<sup>10</sup>

Les paysans s'étaient vu dépossédés en masse de leurs terres et contraints à aller vendre

leur force de travail dans les centres urbains (faubourgs). Le salariat s'intensifiait. Le capital était à son stade d'accumulation primitive.

Il se renforçait progressivement grâce à la combinaison de certains facteurs dont la dette nationale, un système moderne de perception d'impôts, une politique protectionniste à l'égard des produits étrangers.<sup>11</sup>

## **PARAGRAPHE B**

### Le capital lors de la généralisation de la colonisation et de la période libérale

L'Etat a au cours de cette période mis fin aux barrières mercantilistes et institué la politique de "laisser faire", tout en assurant la sécurité et l'ouverture des marchés extérieurs.<sup>12</sup>

La phase libérale débute à partir de la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Les changements cruciaux ayant ouvert la voie au libéralisme se sont produits au cours des années 1832-1849 où le gouvernement anglais de l'époque a adopté des lois importantes dont celle sur les banques (bank act 1844) et modifié d'autres comme la loi sur la pauvreté (1834)<sup>13</sup> qui a été moins favorable aux paysans. Ce dispositif législatif était destiné à favoriser l'accélération de l'accumulation du capital.

Cette période correspond à l'apparition du phénomène de l'exportation de capitaux des pays capitalistes avancés vers les colonies. Par ce biais, le pays prêteur assure à son capital des conditions de rémunération meilleures et participe de ce fait au développement en profondeur et en étendue du capitalisme à travers le monde entier.<sup>14</sup> A titre d'exemple, les capitaux anglais et français représentaient en 1872 le montant de 25

milliards de francs, ils se sont élevés en 1914 à environ 160 milliards de francs.<sup>15</sup> Le capital s'est donc internationalisé dès cette époque<sup>16</sup>.

## PARAGRAPHE C

### L'évolution de la transnationalisation du capital au 20<sup>ème</sup> siècle

Le mouvement de l'internationalisation du capital s'est développé substantiellement au cours du 20<sup>ème</sup> siècle où on remarque un changement notable dans la structure même des investissements. En effet, si dans la première moitié du siècle les 3/4 des investissements étaient sous forme d'investissements de portefeuille, la tendance s'est sensiblement inversée à partir de la seconde guerre mondiale. L'investissement direct et improductif se propage à l'ensemble de la planète, et participe à la délocalisation de la production du centre à la périphérie. Mais depuis les années 1960, le taux de croissance réel de l'investissement direct passe de 4,3% en 1960 à -0,3% à 1970 en dollars constants (1977).<sup>17</sup>

Les pays receveurs semblent depuis lors préférer de nouvelles formes d'investissements où l'investisseur assure une part de responsabilité. On peut citer à titre d'exemple les entreprises d'économie mixte.<sup>18</sup> Ce choix serait dicté à la suite de l'aggravation de l'endettement extérieur.

### **ARTICLE 3 : NATURE DES REGIMES D'ACCUMULATION ET LEUR MODES DE REGULATION**

Pour mieux comprendre le phénomène d'accumulation capitaliste, il y aurait lieu de passer en revue la nature des régimes d'accumulation et leur modes de régulation. En effet, l'accumulation n'a pas uniquement évolué dans le temps, elle a aussi changé dans sa structure. Comment cela s'est-il produit?

#### **PARAGRAPHE A**

##### **Régime d'accumulation concurrentiel**

Lipietz définit le régime d'accumulation comme étant "un mode de régulation systématique du produit régissant sur une longue période une certaine adéquation entre les transformations des conditions de la production et les transformations des conditions de la consommation".<sup>16</sup> Il faudrait également différencier le régime du mode d'accumulation. Ce dernier est décrit par Palloix comme étant "les lois de fonctionnement de l'accumulation du capital, de la régulation, de la mise en valeur du capital".<sup>20</sup>

Le régime d'accumulation s'accompagne logiquement d'un mode de régulation qui est présenté par Lipietz en ces termes "une série de normes, de lois, de réseaux régulateurs, devant assurer l'unité du processus d'accumulation, le respect approximatif du schéma de reproduction".<sup>21</sup> Palloix précise, quant à lui, que "le mode ne se limite pas dans la description du cycle du capital productif mais rend compte aussi de l'ensemble des étapes du cycle de mise en valeur du capital".<sup>22</sup>

Les régimes d'accumulation se subdivisent en deux grandes catégories. Historiquement, le régime d'accumulation concurrentiel est né avec la révolution

industrielle au 18<sup>ème</sup> siècle. Il correspond à l'accumulation extensive et s'accompagne d'un mode de régulation concurrentiel où la loi de l'offre et de la demande assure l'équilibre général du modèle.

Dans ce régime, "il existe un ajustement a posteriori des quantités produites dans les différentes branches en fonction du mouvement des prix, une forte sensibilité de ces derniers à la demande, et un ajustement des salaires au mouvement des prix".<sup>23</sup> Il a pris fin avec la crise économique de 1929 qui peut être considérée comme la dernière crise de la régulation concurrentielle.<sup>24</sup>

## **PARAGRAPHE B**

### **Régime d'accumulation monopoliste (Fordiste)**

Ce régime s'est généralisé après la seconde guerre mondiale. On assiste ici à une accumulation intensive du capital. Il est centré sur la consommation de masse et établit un parallèle entre cette dernière et les gains de productivité. Il est dénommé parfois sous le vocable du fordisme.<sup>25</sup> Le modèle fordiste a débuté aux Etats-Unis et s'est propagé à l'Europe et au Japon avec le fameux plan Marshall. Dans sa logique, la crise de réalisation ne peut survenir en raison de l'équilibre instauré par le développement (simultané) entre la production et la consommation. Cet équilibre s'obtient par la hausse des salaires. Son fonctionnement repose sur l'introduction du taylorisme (organisation scientifique du travail) dans le procès de production et la recherche des économies d'échelle dans la production industrielle ainsi que sur la consommation de masse centrée sur des biens durables (automobile, l'équipement électro-ménager,...). En résumé, ce

régime est l'expression de quatre facteurs combinés : l'accumulation intensive du capital, la production de masse accouplée à une demande sociale solvable, la contractualisation des salaires et le rôle accru de l'intervention de l'Etat par l'extension du secteur public, l'incitation aux investissements et par les transferts sociaux. Ainsi l'objectif ultime de l'Etat est la réalisation d'un équilibre entre les capacités productives d'une nation et la demande globale.

Cependant, le relatif rattrapage de l'avancée américaine par les pays d'Europe occidentale et par le Japon a posé le problème de l'incompatibilité entre la régulation monopoliste nationale et l'internationalisation de plus en plus prononcée des processus productifs. Ces difficultés sont, du moins en partie, à l'origine de la crise du fordisme.

Samir Amin pense que la régulation du modèle fordiste ne se situe pas uniquement au niveau des Etats-nations des pays développés, elle se réalise également par l'existence d'une certaine relation entre le centre et la périphérie du S.C.M. La périphérie amortit le choc de la tendance contradictoire entre la consommation et non consommation de l'accumulation capitaliste à l'échelle mondiale. Comment est née cette relation?

L'accumulation au stade monopoliste signifie-t-elle uniquement la régulation fordiste ou se réfère aussi à d'autres phénomènes pour certains auteurs? La réponse à cette question sera développée dans le prochain paragraphe.

## PARAGRAPHE C

### Spécificités du procès d'accumulation au stade monopoliste

Nous associons ici les termes impérialiste et monopoliste car l'apparition des monopoles est intervenue au stade impérialiste. La tendance principale de la phase impérialiste est l'aggravation de la contradiction principale entre le capital et les masses sur-exploitées de la périphérie, la lutte capital-travail semble, selon S. Amin, se déplacer du centre à la périphérie du S.C.M.<sup>26</sup>

L'impérialisme, selon Lénine, est le stade monopoliste du capitalisme.<sup>27</sup> Il évoque la fin de l'action du capital sur le seul champ économique national et sa propagation à l'échelle mondiale. S. Amin estime que l'impérialisme a connu de manière générale quatre phases<sup>28</sup> :

La première phase est mise en place de 1880 à 1914. Elle se caractérise par la création d'une Division Internationale du Travail classique: pays agricoles-pays industriels, et par l'apparition de l'échange inégal.

La deuxième phase s'étend de 1914 à 1945. Le phénomène majeur de cette période est l'exacerbation des conflits inter-impérialistes pour le contrôle de l'espace vital.

La troisième phase est celle qui correspond à la période de l'après deuxième guerre mondiale (1945-1970) et se distingue par l'expansion de l'économie capitaliste qui a enregistré des taux de croissance exceptionnels liés entre autres à la reconstruction de l'Europe occidentale.

La quatrième phase débute de 1970 et se prolonge jusqu'à nos jours. Elle se singularise par la crise de l'impérialisme engendrée notamment par les facteurs suivants<sup>29</sup>:

- L'internationalisation du capital n'est pas accompagnée de superstructures en mesure d'assurer sa domination et la production de nouvelles formes d'organisation.
- Le défaut de reproduction mondiale de travail, l'immigration ne peut pas à elle seule s'y substituer car elle pourrait donner lieu à une radicalisation de la lutte dans les pays du Centre.

Ainsi nous remarquons que la crise du modèle monopoliste rencontre une double contrainte. Une contrainte interne liée au ralentissement des gains de productivité et à la faiblesse de la demande sociale, et une contrainte externe engendrée par l'inadéquation entre l'internationalisation du capital et l'absence de superstructures capables de perpétuer et de réguler ce modèle d'accumulation à l'échelle mondiale. La nature et les implications de cette crise seront analysées dans la prochaine section.

Avant de l'aborder, il y aurait lieu de voir la description du processus d'accumulation, ses instruments à l'échelle mondiale et le rôle de l'Etat.

Quels sont les implications des monopoles sur le processus d'accumulation au stade impérialiste ?

Certains auteurs affirment que le monopole n'introduit pas de modifications majeures dans le processus.<sup>30</sup> Ainsi, Sweezy dit que Marx n'analyse pas les effets du monopole sur la concurrence en raison du fait qu'il ne modifie pas le montant total de l'emploi, mais en revanche il provoque une redistribution de la valeur. Il indique en outre que pour Marx cela peut prendre deux formes :

- d'abord un transfert de plus-value des capitaux concurrentiels vers les capitaux monopolistes,
- ensuite un transfert de valeur des salaires vers la plus-value.

Dans une économie isolée, ces effets seraient d'une importance négligeable.<sup>31</sup>

Durant cette phase, la contradiction centrale entre la capacité de produire et de consommer s'aggrave avec l'augmentation de la productivité de travail et avec la hausse du taux et du volume de la plus-value dans les pays capitalistes avancés. Dans un tel contexte, le capitalisme monopoliste risque de créer une crise sans issue. L'apport périphérique devient désormais inéluctable.

Cogoy, selon Sweezy, estime que si Marx a formulé sa théorie de l'accumulation sans exagérer le rôle des monopoles c'est parce qu'il considérerait que la production de la plus-value relative est spécifique au capital développé, puisque son extraction suppose des méthodes de production évoluées. Dans cette situation, la part payée de la journée de travail baisse constamment au profit de la part non payée et que le même temps de travail donne lieu à une augmentation progressive de la masse de valeurs d'usage, ainsi la valeur de chaque marchandise diminue y compris la force de travail.

Cette explication suppose que le taux de profit est stable grâce à la ponction de la plus-value relative. Ainsi Sweezy, Guilman et Robinson utilisent deux arguments fondamentaux contre la baisse tendancielle du taux de profit.<sup>32</sup>

- 1 . Il n'est pas exclu qu'un taux de plus-value en hausse soit en mesure de compenser et en même temps dépasser les effets négatifs d'une composition organique en

hausse. Marx aurait démontré la baisse tendancielle du taux de profit seulement lorsqu'il s'agit d'un taux de plus-value constant.

- 2 . Les innovations techniques peuvent engendrer une économie de travail puisqu'elles sont supposées pouvoir substituer le capital au travail. Dans l'hypothèse de la diminution de la valeur de toutes les marchandises y compris de celle du capital, la composition organique du capital en tant que rapport de la valeur peut rester stable.

Cette argumentation ne peut être valable que pour une période déterminée en raison des limites des gains de productivité et par conséquent de la plus-value relative, ce qui crée l'étranglement des profits. L'issue logique est la baisse des salaires réels pour contrer la baisse tendancielle du taux de profit. Une autre trouvaille consiste à recourir à l'échange inégal international.

Comment s'opère une accumulation à l'échelle mondiale pour éviter de créer une crise dans le modèle d'accumulation monopoliste ?

#### **ARTICLE 4 : DESCRIPTION DU PROCESSUS D'ACCUMULATION A L'ECHELLE MONDIALE**

Nous examinerons ici les grandes caractéristiques du processus d'accumulation au centre et à la périphérie du S.C.M. et la relation entre ces deux pôles. Ces relations s'effectuent à travers l'échange international inégal.

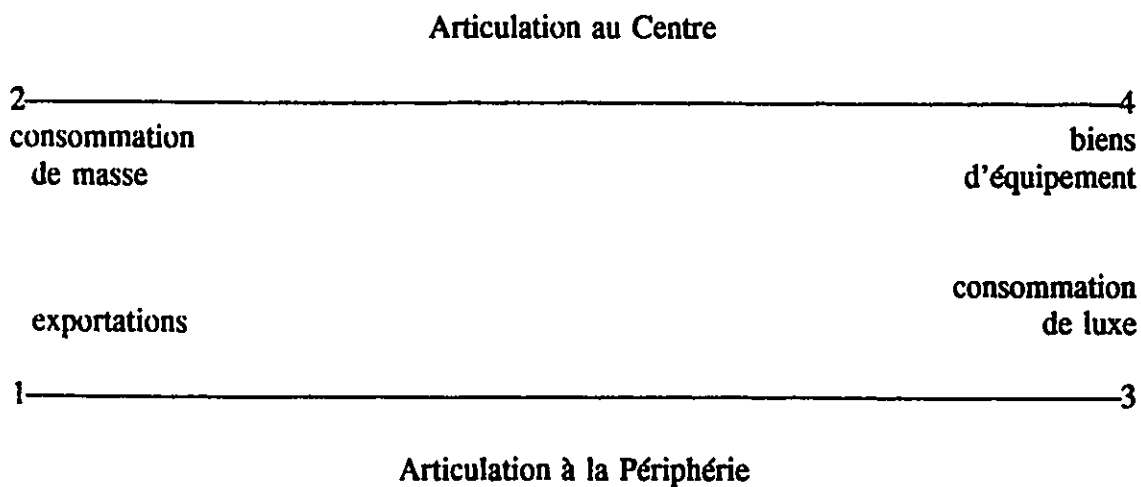
## PARAGRAPHE A

### L'Articulation du processus d'accumulation

L'adhésion au système est obtenue grâce à la disponibilité de possibilités matérielles dont une partie est offerte à certains segments de la population. De cette façon, le conflit de la lutte des classes se trouve atténué au Centre.<sup>33</sup> Cette situation est rendue possible par l'existence d'une tendance contradictoire entre consommation et non consommation. Ainsi, on constate qu'au moment où la consommation et les salaires élevés au Centre dynamisent le processus de circulation, la non consommation et les bas salaires à la Périphérie participent à l'expansion à l'échelle mondiale de la production.<sup>34</sup>

Pour illustrer cela, il conviendrait de voir le schéma suivant :

### Articulation des secteurs de production et de consommation au Centre et à la Périphérie.



## **PARAGRAPHE B**

### **Le rôle de l'échange inégal en matière d'accumulation à l'échelle mondiale**

L'articulation fondamentale dans le Centre du S.C.M., est comme indiqué ci-dessus, relie le secteur 2 "consommation de masse" au secteur 4 "biens d'équipement" qui sont destinés à permettre la production de biens relevant du secteur 2. Elle a été à l'origine du développement historique du capitalisme en Europe, en Amérique du Nord, au Japon. Dans ce contexte, le travail et le capital peuvent s'entendre sur une sorte de "contrat social" pour lier la croissance du salaire réel à celle de la productivité et créer un état de quasi-emploi stable.<sup>35</sup> Sur le plan extérieur, ce type d'accumulation soumet les contraintes externes à la logique de sa dynamique interne. Les économies auto-centrées imposent une sorte de spécialisation internationale inégale à leur profit. Les relations avec l'étranger sont basées comme le font remarquer certains auteurs sur ce qu'il est convenu d'appeler l'échange inégal, Samir AMIN pense que de telles relations se caractérisent par "la prédominance tendancielle des valeurs mondiales sur les valeurs nationales, résultant de la mondialisation... du processus de production".<sup>36</sup>

... D'autres théoriciens insistent sur des aspects particuliers en matière d'échange inégal. Ainsi, Emmanuel avance les postulats suivants<sup>37</sup> :

- 1 . Les salaires sont la variante indépendante d'un système économique du type de celui énoncé par les économistes classiques et par Marx.
- 2 . Les niveaux salariaux de chaque pays sont indépendants les uns des autres et reflètent des facteurs institutionnels et socio-politiques.

- 3 . Les différences entre niveaux salariaux, qui découlent de ces mouvements indépendants, se justifient en soi en tant qu'elle entraînent des variations des prix qui vont dans le même sens des transferts de valeurs des pays où les salaires ont diminué (ou n'ont pas augmenté) vers ceux où ils ont augmenté. C'est dans ce mécanisme de transfert de valeurs que réside l'échange inégal.
- 4 . Les pays sous-développés (dont les salaires sont bas) peuvent faire peu de choses pour modifier ce mécanisme tant qu'ils demeurent insérés dans le contexte du marché capitaliste mondial.

Un autre auteur en l'occurrence Somaini trouve que l'élément lié au développement technologique des différents pays ainsi qu'à leurs politiques économiques pourrait repérer des formes d'interdépendance entre les niveaux salariaux des différents pays.<sup>38</sup>

Revenons à Samir AMIN pour qui la théorie de l'échange inégal rejoint celle de l'accumulation à l'échelle mondiale où le développement de la Périphérie va à l'encontre de l'essence de celle-ci.

Pour sa part, Christian PALLOIX estime que le commerce extérieur, tel que compris par Marx, joue en faveur de la baisse des prix des éléments constitutifs du capital entraînant l'augmentation du taux de profit.

Sur le plan international, le commerce extérieur poursuit la même logique. En effet, la sous-évaluation de la productivité du travail dans les pays en développement permet de transférer vers les pays nantis le surplus du travail par le mécanisme des échanges.<sup>39</sup>

## **ARTICLE 5 : INSTRUMENTS DE L'ACCUMULATION MONOPOLISTE**

Si le processus de l'accumulation ne peut s'effectuer uniquement au Centre à un certain stade de son développement, quels sont alors les moyens qui lui permettent de se prolonger dans le temps? La réponse à cette question sera élaborée à travers les deux paragraphes suivants :

### **PARAGRAPHE A**

#### **Le rôle de l'exportation de marchandises et de capitaux dans la reproduction élargie au Centre**

Il faut signaler tout d'abord que la contradiction redistribution des revenus ou surproduction apparaît parfois au Centre et crée ainsi une crise. Lorsque le problème se manifeste, Emmanuel ne croit pas que la resorption de tels effets s'obtienne par l'exportation de capitaux.<sup>40</sup> Il estime que Marx l'avait bien expliqué lorsqu'il affirme que la surproduction du capital ne signifie en dernière analyse que la surproduction de marchandises, car si le nouveau capital est déjà formé, cela implique que le produit est réalisé et il n'y a alors ni surproduction ni manque d'opportunités d'investissements.

Emmanuel ajoute que ce n'est pas l'exportation de capitaux qui a empêché le développement des pays arriérés et Marx n'avait pas selon lui, tort en avançant que l'Inde allait devenir comme l'Angleterre. Par contre, ce qui lui apparaît comme fondamental dans l'échec du processus d'accumulation dans les pays périphériques est surtout l'étroitesse des marchés locaux. Celle-ci serait la résultante des bas salaires.

Ce point de vue n'est cependant pas partagé par la plupart des auteurs. Ainsi C. Leucate voit que le développement du capitalisme notamment au stade impérialiste est largement assuré par l'exportation de capitaux qui sont utilisés à des fins internes et externes. Sur le plan interne, "elle participe de façon interne aux transformations sociales de la domination du capital qu'exprime l'hégémonie du capital financier, concentration du capital productif, centralisation du capital argent", à l'extérieur du M.P.C., l'exportation de capitaux accélère "le développement en profondeur et en étendue du capitalisme dans le monde".<sup>41</sup>

Pour Ernest Mandel, la période monopoliste du capitalisme entraîne des ententes qui se substituent à la libre concurrence créant par là un surplus de capitaux qui ne pouvaient être utilisés de manière productive, d'où la nécessité de chercher de nouveaux champs d'investissements. C'est ce surplus qui aux yeux de Alfred Marshall et Widsell a provoqué la grande dépression de 1873 et de 1896.<sup>42</sup>

Mandel précise par ailleurs que l'exportation de capitaux devient alors une issue à la crise. Leur destination est les pays coloniaux où ils ne rencontrent pas de concurrence et où la composition organique du capital est plus faible et le taux de plus-value est plus élevé. Mais l'expansion des exportations de capitaux n'exclut pas l'exportation de marchandises. Au contraire, elles se complètent souligne-t-il.

Dans cet ordre d'idées, l'auteur Henri Denis croit, pour sa part, qu'il est tout à fait évident qu'un processus d'accumulation aussi intense et prolongé que celui qui s'est manifesté dans le Monde Occidental depuis deux siècles n'ait pu réellement se développer

sans l'existence de deux bases essentielles à savoir : l'introduction de nouvelles techniques de production et l'exportation de capitaux.<sup>43</sup>

Denis fait passer en premier lieu l'exportation de capitaux qui bénéficient dans les pays périphériques de conditions idéales. Leur reproduction est obtenue sans entraves majeures grâce à l'absence de concurrence réelle et vive comme est le cas dans les pays du Centre, et en raison de demande additionnelle non encore satisfaite. Ainsi les entrepreneurs adoptent les techniques en usage sans être contraints de les modifier sous l'effet de la compétition. Elles leur permettent de les rentabiliser.

Dans cette situation, les salaires peuvent rester inchangés et par conséquent il ne peut exister de baisse du taux moyen du profit puisque les méthodes de production demeurent inchangées. Avec de tels éléments, le processus d'accumulation s'est assuré sans que viennent le bloquer les contradictions qui apparaissent dans une économie isolée.

Le deuxième facteur "Le progrès des connaissances techniques" facilite, quant à lui, l'investissement des nouveaux capitaux, du fait qu'il implique le remplacement de masses importantes de capitaux anciens dont les équipements qui ne sont plus en mesure de répondre aux nouveaux défis de la concurrence. En le comparant au premier facteur, celui du "Progrès des connaissance techniques" ne peut occuper une place prépondérante, c'est-à-dire comme stimulant des investissements en raison de sa portée limitée dans la résistance à la concurrence interne.

Ainsi, il nous a été possible de voir et de confronter le point de vue de certains auteurs quant à l'apport de l'exportation de capitaux dans la reproduction élargie du

capital. Si pour quelques uns ce phénomène n'explique pas sa nécessité pour assurer la permanence du procès d'accumulation, c'est tout à fait différent pour d'autres tels que Ernest Mandel et Henri Denis qui estiment que cette voie est importante et ne peut être occultée.

Il nous semble que la réalisation de l'opération de l'exportation de capitaux même si elle ne peut être considérée comme étant une condition sine qua non dans le processus de la reproduction du capital. Elle demeure cependant utile au maintien du procès et lui permet d'éviter une crise sans issue.

## **PARAGRAPHE B**

### **Le poids des sociétés multinationales dans l'accumulation transnationale**

La seconde catégorie d'atouts facilitant la reproduction élargie du capital peut être représentée par les sociétés multinationales. Comment opèrent-elles? Quel est leur impact sur les autres modes de production? Comment s'effectue leur participation à la concrétisation du processus d'accumulation à l'échelle mondiale? Il est admis que l'économie mondiale contemporaine s'appuie de plus en plus sur des sociétés multinationales. Celles-ci seraient les plus puissants vecteurs de la mondialisation des processus liés à l'activité économique (production, distribution, réalisation, etc). La valorisation du capital s'effectue progressivement sur une échelle multinationale. En termes précis, on peut dire avec l'auteur W. Andreff que le mode d'accumulation progressif (qui succède aux modes extensif et intensif tout en les englobant) délimitant la phase contemporaine du capitalisme mondial entraîne le capital dans un double

mouvement, l'un de "fuite en avant" dans le progrès des techniques, l'autre d'accumulation internationale sous forme productive.<sup>44</sup> Celui-ci conduit à la formation du capital internationalisé qui se manifeste sous la forme concrète des firmes multinationales et des phénomènes liés à leur développement.

L'auteur A. Bienaymé, selon Rudloff, résume l'essentiel des mobiles à la base du processus de multinationalisation.<sup>45</sup> Ces mobiles peuvent être résumés dans les points suivants:

- 1 . assurer une extension massive des débouchés  
Par ce procédé, les multinationales assurent la longévité des produits, la compensation des pertes par une extension des marchés, etc,
- 2 . rentabiliser une expérience ou un savoir-faire en les intégrant aux processus productifs à l'étranger,
- 3 . obtenir par le relais des filiales une connaissance exacte du milieu étranger,
- 4 . répartir les risques de conjoncture économique et politique,
- 5 . tirer avantage des infrastructures locales.

On peut affirmer ainsi que la multinationalisation des grandes entreprises vise en dernier ressort l'optimisation du profit net global grâce entre autres à une distribution rentable des coûts et salaires entre les différentes parties du système.

L'impact des multinationales sur les autres modes de production se manifeste par l'intervention de ces dernières dans les pays périphériques. Cette immixtion accélère l'abandon des productions vivrières et la spécialisation dans la production destinée à

l'exportation, ce qui libère une importante force de travail et désarticule les anciennes alliances de classes.

Les firmes arrivent à trouver facilement une main d'oeuvre docile dans ces formations sociales. Cela leur permet d'adopter deux politiques différentes à l'égard du travail. Elles défendent des stratégies sociales avancées dans les pays capitalistes du Centre, acceptant des salaires élevés, les sections syndicales, l'intégration sociale, contrairement à la Périphérie où leur présence vise surtout l'exploitation optimale des ressources naturelles et humaines existantes, la rémunération ne suscitant aucun intérêt.

#### **ARTICLE 6 : LE RÔLE DE L'ÉTAT DANS LE PROCÈS D'ACCUMULATION**

Le rôle de l'Etat dans la stimulation et la régulation du procès d'accumulation a toujours été important dans la plupart des pays du S.C.M. Cet interventionnisme a certes changé de nature en fonction de l'évolution de l'économie nationale et en réponse aux mutations de l'économie mondiale.

#### **PARAGRAPHE A**

##### **Définition de l'État**

Ralph Miliband définit l'Etat comme un ensemble d'institutions particulières qui constituent en réalité et agissent les unes sur les autres partie de ce que l'on pourrait appeler le système d'Etat. Ces institutions se matérialisent notamment par: le gouvernement, l'élément administratif/ bureaucratie étatique (entreprises publiques, banques commerciales, commissions de contrôle), l'appareil militaire, le pouvoir

judiciaire. Le pouvoir d'Etat est exercé par l'élite de l'Etat représentée par les hauts fonctionnaires.<sup>46</sup> Miliband pense que la relation de la classe économiquement dominante à l'Etat est une relation de dirigeants à agents.

A cet égard, il affirme "qu'à chaque fois que l'Etat intervient (dans le secteur économique) il se trouve des hommes d'affaires pour influencer, pour déterminer même la nature de cette intervention".<sup>47</sup> Cependant, cette idée est réfutée par l'auteur Nicos Poulantzas qui soutient que l'Etat ne peut se réduire à un simple outil ou instrument aux mains de la classe dominante. Il se caractériserait par une certaine unité propre et une autonomie relative dans la mesure où il est censé représenter l'intérêt général, la volonté générale et l'unité politique du peuple et de la nation.<sup>48</sup> Cette autonomie relative se vérifie, selon lui, par l'existence d'une socialisation du procès de travail dans le cadre du mode de production capitaliste.

Cet Etat capitaliste au centre est à différencier de l'Etat périphérique qui est, selon S. Amin, "un Etat comprador, principalement appareil de transmission de la domination du capital internationalisé, en opposition avec l'Etat bourgeois national, principalement lieu de régulation des conflits de classes internes".<sup>49</sup>

Comment s'effectue l'intervention de l'Etat au centre et à la périphérie du S.C.M.?

## **PARAGRAPHE B**

### **L'Etat et son rôle au Centre**

Le procès d'accumulation du capital que nous subdivisons en quatre périodes: la phase mercantiliste, libérale, monopoliste et post-monopoliste (post-fordiste), s'est caractérisé par divers degrés d'interventionnisme. Après une intense intervention en période mercantiliste, l'Etat s'est relativement retiré au cours du régime concurrentiel. Son rôle à cette époque se limitait essentiellement à ses missions traditionnelles (justices, police, etc...), la régulation économique étant laissée à la main invisible du marché.<sup>50</sup>

Cette absence relative de l'Etat est défendue par un certain nombre d'auteurs tels J. Locke qui le considère comme une simple institution où les individus se trouvent naturellement. Ils règlent leurs actions et disposent de leurs biens et personnes comme ils l'entendent.<sup>51</sup> Si cette flexibilité prévaut à cette époque en Angleterre surtout, il en est autrement au Japon où l'Etat a été loin de se désengager puisque son action visait la mise en place des infrastructures et du cadre législatif nécessaires au capitalisme naissant dans ce pays.

La régulation systématique du marché n'a pas été en mesure de prévoir et de contrecarrer la crise de 1929 qui traduit en quelque sorte la nécessité d'une autorité correctrice des déséquilibres du modèle d'accumulation et capable de le relancer en période de conjoncture difficile.

C'est pour remédier à cette lacune que la théorie keynésienne a préconisé une plus grande intervention de l'Etat. L'appareil de l'Etat doit, selon cette nouvelle approche, créer les moyens de reprise grâce aux dépenses publiques et aux investissements.<sup>52</sup> La

correction des distorsions du modèle s'effectue par l'utilisation de certains instruments tels (budget de l'Etat, création monétaire, action sur les taux d'intérêt).<sup>33</sup>

La théorie keynésienne a été, après une période de stabilité économique, dépassée par les transformations de l'économie nationale en raison de sa conception nationale (Etat-nation) de la régulation économique. Elle était valable au moment où les Etats-unis agissaient en tant que force hégémonique et détenaient la supériorité économique. Leur rattrapage relatif par les pays de l'Europe de l'Ouest et par le Japon a posé le problème de l'absence d'une institution de régulation au niveau mondial.<sup>34</sup>

L'interconnexion croissante des économies considérées par la délocalisation des segments productifs et par la formation d'oligopoles<sup>35</sup> dans de nombreux domaines dont ceux de l'automobile, des télécommunications, rend inopérant le modèle keynésien et pousse certain auteurs à affirmer que l'Etat-nation est largement incapable de contrôler les flux économiques entretenus par les agents de l'économie mondiale en formation (firmes et banques multinationales). M. Michalet le précise en disant que le phénomène de la multinationalisation implique une double négation de l'Etat-nation. La première est à l'origine de la délocalisation de la production. La seconde est liée au coeur du fonctionnement de l'économie mondiale, où la production et la circulation des produits sont organisés à l'échelle mondiale.<sup>36</sup> De là, les auteurs Charles A. Michalet et Charles Omiami estiment que si dans l'ancien système, la compétitivité "passait par le renforcement de l'appareil productif national, désormais il passe par l'intégration à l'oligopole mondial... l'objectif de compétitivité a transformé la conception traditionnelle de l'avantage comparatif fondé sur les Etats-nations. Il s'agit dorénavant d'un avantage

compétitif des firmes qui peut interner certains avantages nationaux dans plusieurs pays, mais dont la cohérence est entièrement contrôlée par les groupes.<sup>57</sup>

L'Etat devrait ainsi concevoir son rôle sur une base mondiale en aidant ses firmes à s'internationaliser et à fusionner avec des groupes détenant des avantages compétitifs pour s'adapter aux mutations de l'économie mondiale dont une proportion croissante des flux de marchandises, de capitaux et des services enregistrés par les balances des paiements comme des échanges internationaux sont, en fait, des mouvements internes aux firmes multinationales.<sup>58</sup>

Mais cela ne devrait signifier en aucune manière que l'Etat se désintéresse des activités se déroulant sur son territoire national car il demeure un cadre nécessaire pour leur régulation et protection.<sup>59</sup>

Comment s'opère son intervention sur le plan international pour la transformation du surplus du capital social? Quel est le degré de son contrôle sur le capital internationalisé? La réponse à ces deux questions constituent l'objet des deux prochains paragraphes.

### **PARAGRAPHE C**

#### **L'utilisation des organisations internationales pour la transformation du surproduit social**

Le champs d'intervention de l'Etat national du Centre est très vaste. Ce groupe d'Etats a découvert un instrument très efficace pour la réalisation de leurs objectifs extérieurs. Il s'agit de l'institution internationale qu'ils utilisent comme moyen leur

permettant de contrecarrer les effets de la contradiction principale, soit l'opposition entre les différentes classes au niveau mondial.<sup>60</sup>

Le recours aux organisations internationales à l'ère de l'internationalisation du capital faciliterait la transformation au moins d'une partie du surproduit social en forces productives nouvelles (capital et force de travail). Cette opération se réalise à l'occasion de la mise en œuvre des programmes de développement des institutions internationales dans les pays du Tiers-Monde, processus par lequel les capitaux internationalisés (appartenant à deux ou plusieurs Etats) trouvent les conditions socio-politiques les plus favorables pour leur investissement. La collaboration entre Etats sur le plan d'accumulation au niveau mondial permet d'atténuer, entre autres, l'impact de deux contradictions du système capitaliste : celle entre la capacité de produire et de consommer, et celle qui est liée aux différences entre les secteurs de la production capitaliste.<sup>61</sup>

Nous avons indiqué qu'il s'agit là de l'Etat capitaliste développé car l'Etat périphérique ne dispose pas de moyens de nature à lui permettre exercer une influence importante sur le système. D'ailleurs même au sein des Etats impérialistes, le degré d'autonomie varie en fonction du capital détenu.<sup>62</sup>

## **PARAGRAPHE D**

### **La puissance de l'Etat et le contrôle du capital internationalisé**

Il n'existe pas d'adéquation parallèle entre le pouvoir de l'Etat et le niveau d'internationalisation du capital. Cette situation caractérise notamment les anciennes puissances colonisatrices qui ont, en période de leur apogée, étendu la sphère de leur influence par l'implantation de compagnies mais sans pouvoir leur garantir le maintien de la protection dont elles ont besoin. En effet, après la vague des indépendances, certains Etats colonisateurs n'exercent plus d'autorité sur les nouveaux Etats où opèrent les compagnies et sociétés qui leur appartiennent. Il est vrai que certaines de ces anciennes puissances colonisatrices ont signé avec les nouveaux Etats des Accords dits de coopération qui garantissent leurs intérêts, mais cela n'est pas valable pour l'ensemble des pays.

Une telle situation pourrait amener certaines compagnies à demander la protection auprès d'autres Etats. On peut ainsi déduire que l'Etat national peut perdre le contrôle sur son capital internationalisé lorsque sa puissance amorce son déclin.<sup>63</sup>

## **PARAGRAPHE E**

### **Le rôle et les limites de l'Etat périphérique**

A la différence de l'Etat bourgeois national du centre, l'Etat périphérique n'a ni assisté à la naissance du procès d'accumulation capitaliste, ni parcouru les différentes phases de son évolution. Le mode de production capitaliste lui a été imposé lors de la colonisation principalement.<sup>64</sup>

A cette époque, la périphérie notamment l'Afrique était mal disposée à embrasser un tel mode de production. En effet, on remarquait en Afrique les conditions suivantes:

- L'absence de grandes propriétés foncières,
- L'inexistence de superstructures politiques solides et l'absence de cadres,
- La rareté des grandes villes d'où la faiblesse ou l'inexistence d'industries légères, ce qui a empêché la formation d'une classe moyenne et la constitution d'une bourgeoisie locale et capable d'entreprendre la mise en oeuvre d'une accumulation nationale.<sup>65</sup>

On pourrait alors penser qu'il n'existait pas dans la périphérie du moins dans les pays anciennement colonisés et ce jusqu'aux années de l'indépendance un Etat-nation couplé à une bourgeoisie locale entreprenante. Ce qui constitue une différence fondamentale avec l'Etat-nation bourgeois occidental.

S'agissant de l'Etat périphérique Africain, il y a lieu d'indiquer son caractère particulièrement faible. Il se réduit à un pouvoir administratif ayant favorisé l'apparition d'une bourgeoisie (composée à la fois de nationaux et d'étrangers) réalisant d'importants profits dans le domaine de l'import-export sans investir suffisamment dans les secteurs productifs.<sup>66</sup>

Cette distorsion semble provenir, selon l'auteur Thierry Michalon, entre autres, de la faiblesse de la culture politique des populations du continent africain (Afrique noire) qui reste une culture régionale... alors que les institutions en place correspondent à une culture politique de type national. L'Etat-nation paraît bien privé de son fondement, la nation, donc de toute possibilité d'action efficace.<sup>67</sup>

L. Sylla va pratiquement dans le même sens lorsqu'il soutient que "face à ces incohérences de l'imitation servile (du modèle occidental), les élites africaines auraient tout à gagner à dégager de leurs expériences propres un système d'idées, c'est-à-dire, une pensée cohérente sur le devenir politique, économique, social et culturel du continent.." Ce système d'idées est assimilé à une idéologie qui ne peut être opérante que lorsqu'elle implique l'ensemble du corps social.<sup>68</sup>

Au niveau du champ économique, S. Amin établit une distinction profonde entre l'Etat bourgeois national (occidental) et l'Etat périphérique. Il estime que l'Etat bourgeois est national lorsqu'il maîtrise le procès d'accumulation dans la limite des contraintes externes. Mais que signifie le procès d'accumulation? Celui-ci est la réunion (ou la maîtrise) de cinq (5) conditions fondamentales, à savoir<sup>69</sup> :

- Maîtrise locale de la reproduction de la force de travail. Celle-ci n'a qu'une seule valeur pour l'ensemble du système mondial, alors que son prix dépend des conditions politiques et sociales propres à chaque formation sociale nationale,
- Maîtrise locale de la centralisation du surplus et de son utilisation,
- Maîtrise locale du marché national et sa réservation en priorité à la production nationale,
- Maîtrise locale des ressources naturelles sur les plans d'extraction, d'exploitation et de valorisation,
- Maîtrise locale des technologies.

Il ressort de ce schéma que l'Etat périphérique notamment africain n'est ni bourgeois national (dans le sens où il n'existe pas de bourgeoisie nationale et entreprenante) ni un

Etat-nation véritablement. J. Ziegler le qualifie de protonation (une nation primitive).<sup>70</sup> Cette nation, selon lui est une création de l'impérialisme et exprime une dépendance quasi-totale.<sup>70</sup>

Par ailleurs, il faudrait ajouter que l'Etat périphérique se meut dans un environnement caractérisé par un système politique monolithique où la démocratisation de la décision politique est absente ou très faible. Son intégration au système capitaliste mondial complique davantage son action. Au moment où son rôle doit être dynamique dans la mise en place des infrastructures et la relance des investissements productifs, on assiste à son asphyxie financière et à l'application des programmes d'ajustement structurel prônés par les institutions financières internationales (FMI et Banque mondiale) et visant un désengagement de l'Etat du champ économique et la régulation de ce dernier par les mécanismes du marché.<sup>71</sup>

S'il est vrai que le désengagement de l'Etat doit être effectué en raison de la présence étouffante de l'appareil étatique au niveau de toutes les sphères économiques dans certains pays périphériques, il demeure cependant nécessaire que l'Etat intervienne de manière efficace en ciblant les secteurs à développer et à renforcer en fonction de leur importance stratégique dans la dynamisation de l'appareil productif et sa compétitivité et en laissant les secteurs d'importance secondaire aux mains des privés. Cette sélection serait de nature à permettre à l'Etat périphérique de disposer d'assez de moyens en temps de rareté des devises, d'opérer des changements réels dans l'intérêt de l'économie nationale. Mais une telle orientation suppose de prime abord la démocratisation du régime politique et une nouvelle conception des rapports internationaux basés sur le

principe d'un développement holistique de l'être humain et sur le renoncement à l'économisme étroit qui ne pourrait être érigé en système de progrès et de stabilité au niveau mondial.<sup>72</sup>

## **SECTION B : CRISE DU FORDISME ET LE REDEPLOIEMENT DES POLITIQUES ECONOMIQUES AU CENTRE ET A LA PERIPHERIE**

Dans la présente section, seront examinées les origines et la nature de la crise du modèle fordiste et ses implications sur l'adoption de nouvelles politiques économiques au sein du S.C.M.

### **ARTICLE 1 : CRISE DU FORDISME**

Après une croissance longue, forte et régulière (de la fin des années 40, jusqu'aux années 60), une crise générale s'est installée dans les pays avancés. L'explication et l'importance de celle-ci diffèrent d'un groupe d'auteurs à un autre.

#### **PARAGRAPHE A**

##### **Les origines de la crise et son évolution**

Au cours de la période 1945-1970, les relations économiques entre les pays développés se sont intensifiées grâce à la locomotive américaine (augmentation du volume et de la valeur des échanges commerciaux et des investissements). Toutefois, ce rôle a été confronté au problème de dérèglement des mécanismes institutionnels qui le sous-

tendaient. Giovanni Arrighi considère que l'économie mondiale est entrée dans une période de changements discontinus. Celle-ci se caractérise par deux périodes distinctes:

Première phase : de 1968 à 1973 où certains mécanismes institutionnels ont été bouleversés (crise monétaire - abandon de la parité dollar/or, défaillance des Etats-unis au Viet-nam).

Deuxième phase : de 1973 aux années 80 : la destruction de certains de ces mécanismes a donné lieu à un comportement anormal de l'économie mondiale "une stagflation persistante et une instabilité institutionnelle généralisée (insoumission de la périphérie, du capital et du travail)".<sup>73</sup>

Lipietz pense que l'une des raisons importantes de cette crise réside dans le fait qu'il n'existe pas de "forme institutionnelle régulant le demande mondiale et pas d'autorité souveraine supranationale réglant l'émission monétaire. Dans ces conditions, il n'est que par abus de langage de parler de régime d'accumulation mondiale".<sup>74</sup> Pour sa part, Paul Kennedy estime que la crise exprime la difficulté pour les Etats-Unis de répondre à trois objectifs simultanément: défense, consommation et investissement.<sup>75</sup> Il pense que face aux charges de plus en plus pesantes découlant de l'hégémonie américaine, ce pays a intérêt pour maintenir sa compétitivité économique d'utiliser rationnellement ses ressources.

Le monde pourrait devenir multipolaire et les Etats-Unis ne feront qu'occuper leur place normale dans le nouveau paysage mondial.

Sausan Strange affirme, quant à elle, que l'érosion relative des Etats-Unis serait due au système politique américain (séparation des pouvoirs et difficulté de coordonner

leurs décisions et de les appliquer strictement au reste du monde). Ce pays continue cependant, selon elle, d'assumer son rôle de leader (son poids dans les institutions financières reste important). De là, elle rejette le mythe de la perte d'hégémonie.<sup>76</sup>

Par ailleurs, pour Gunder Frank, l'origine de la crise est multiple. Elle est issue, sur le plan économique, des déséquilibres entre l'offre et la demande au sein des capacités productives en mutation et au niveau des flux commerciaux internationaux dans le cadre de l'économie mondiale globale. Il reconnaît la nécessité d'effectuer une analyse plus approfondie du système économique international (changements dans la Division Internationale du Travail, la commercialisation, la consommation à l'Ouest, au Sud et à l'Est, l'adaptation des économies non capitalistes "socialistes") en vue de saisir le fondement politico-économique des différentes crises (politique, sociale, économique et idéologique). Il estime que malgré tout cette crise est une crise cyclique et non structurelle.<sup>77</sup> Sur ce point, il est rejoint par S. Amin pour qui la crise actuelle est une crise de l'impérialisme et non du capitalisme en général.<sup>78</sup> Cette assertion est réfutée par Lipietz qui renvoie le phénomène de l'impérialisme à une époque révolue. Il s'agit de l'étape de l'accumulation extensive avec pour mode de régulation concurrentielle, et où la D.I.T. constitue l'un des moyens de son développement. Mais à l'étape actuelle, qui est celle de l'accumulation intensive, le capital se concentre au centre, les échanges économiques nord-nord constituant l'essentiel des rapports mondiaux. Il estime par conséquent que l'origine de la crise réside dans l'absence d'une régulation adaptée à l'échelle internationale.

A travers ces explications, il semble que l'origine de la crise que connaît notre monde remonte au début des années 70. A cette période, plusieurs facteurs défavorables sont apparus, il s'agit de ralentissement de la croissance dans les pays du centre due entre autres à l'épuisement des gains de productivité, à la faiblesse de la demande, mais aussi au renchérissement du prix du pétrole qui a amené les gouvernements du centre à adopter des politiques d'austérité, du déclin relatif des Etats-Unis et de la revendication de la périphérie d'un statut juste dans les rapports internationaux.

## **PARAGRAPHE B**

### Les aléas du fordisme au centre

La crise du fordisme au centre s'exprime par le ralentissement général de l'accumulation dû à la baisse de la croissance du produit manufacturier en particulier, ce qui a engendré une augmentation du niveau de chômage. La croissance industrielle est devenue moins régulière en passant de 6,6% de 1963 à 1967, à 5,6% de 1967 à 1973 avec des diminutions plus importantes de 1967 à 1971 (4,8%) et de 1971 à 1975 (2,5%).<sup>79</sup>

Dans ce contexte, Lipietz affirme que les raisons de la crise tiennent aux faits suivants :

- 1 . La contradiction entre le ralentissement des gains de productivité et le maintien des tendances à la hausse du pouvoir d'achat créant un étranglement des profits,
- 2 . Le déclin des gains de productivité a exigé, dès le milieu des années 60, une hausse en valeur du capital par tête (composition organique du capital). Depuis

cette date, les gains de productivité ne compensent plus la hausse de la composition technique du capital, du volume du capital fixe par tête.<sup>30</sup>

Avec le choc pétrolier de 1973, et le déclin de l'hégémonie explicite des Etats-Unis (Vietnam), les gouvernements et les patronats des pays développés ont tenté d'imposer une baisse du pouvoir d'achat des salariés (compression des salariés, restriction du crédit). Le résultat s'est vite manifesté par une grande récession.

Cependant, à partir de 1975, l'Etat au centre est intervenu pour garantir une certaine stabilité de la consommation avec les instruments keynésiens, d'où une reprise. Celle-ci n'a été que pour une période limitée puisqu'une nouvelle récession s'est produite de 1979 à 1982.<sup>31</sup>

Comment les pays développés ont réagi à cette crise à partir des années 80? La plupart des Etats développés ont opté pour la politique monétariste rompant ainsi avec la théorie keynésienne qui sous-tendait le modèle fordiste. Le monétarisme s'entend ici comme étant la poursuite de deux priorités fondamentales : limiter l'expansion de l'émission monétaire et diminuer le niveau des dépenses gouvernementales.<sup>32</sup> Cette situation a favorisé le renforcement de la multinationalisation. Les firmes multinationales contrôlent ensemble une part plus grande de la production mondiale à la suite de la disparition accélérée d'un nombre croissant de producteurs nationaux. Ces firmes qui appartiennent aux pays fordistes avancés ne semblent pas être affectées par la crise car durant la période 1966-1979 leur part des profits réalisés à l'étranger a doublé en pourcentage du revenu national, ils représentaient 1/10 des profits nets après impôts en 1966 et plus du quart à la fin de la période.<sup>33</sup> Mais elles ne peuvent à elles seules offrir

une issue à la crise qui nécessite, selon Lipietz, une autorité supranationale pour la régulation d'une économie mondiale. Les instruments keynésiens semblent plus adaptés à l'économie nationale où l'Etat-nation exerce un contrôle efficace.

## PARAGRAPHE C

### Limites du fordisme périphérique

Au moment où les pays fordistes avancés se débattent dans la crise, certains pays périphériques en l'occurrence les nouveau pays industrialisés (N.P.I.) dont le Brésil, le Mexique et la Corée du sud connaissent au cours des années 70 des rythmes de croissance exceptionnels. Cet état de fait contredisait, selon Lipietz, la théorie de la dépendance puisque la périphérie amorçait son développement et menait une vive concurrence au centre même dans les branches manufacturières considérées jadis comme étant le seul apanage des pays avancés.<sup>44</sup> A titre d'exemple, la Corée du sud a vu son taux de croissance moyen du produit manufacturier se situer à 18,3% de 1970 à 1978 et son PNB passer de 70 à 2.281 \$US de 1960 à 1980.

Cependant, ce développement du fordisme périphérique connaît des limites: d'abord, il touchait un nombre restreint de pays soit à peine une dizaine, ensuite, il s'essouffle à partir du début des années 80. En effet, la croissance s'estompe en Corée du sud, au Brésil, etc...

Ce modèle qui fait appel à l'endettement est confronté à une crise financière. Le Mexique déclare sa cessation de paiement en 1982. Plusieurs autres pays l'ont suivi.

L'échec du modèle fordiste périphérique s'est produit, selon certains auteurs, pour les raisons suivantes<sup>45</sup> :

- 1 . du côté du procès de travail, on remarque l'absence d'un personnel d'encadrement et d'une classe ouvrière expérimentée,
- 2 . s'agissant des débouchés, le modèle fordiste périphérique se heurte à la faiblesse de la demande intérieure et extérieure (au centre faute de compétitivité),
- 3 . la croissance des exportations est moins rapide que la croissance des investissements. Cela est la résultante entre autres de la politique de la substitution aux importations poursuivie par ces pays et qui a conduit au déficit du commerce extérieur et à l'endettement.<sup>46</sup>

L'intervention de plus en plus importante du FMI dans le cadre du redressement des économies considérées (programmes d'ajustement structurel) fait éloigner la possibilité de réaliser l'équilibre du modèle fordiste (augmentation simultanée du pouvoir d'achat et des gains de productivité) en raison de la compression de la demande intérieure et de la nécessité d'augmenter la productivité en vue de pouvoir assurer des débouchés aux exportations, moyen privilégié d'obtenir des excédents commerciaux en vue de les affecter au remboursement de la dette.

Les contraintes extérieures qui pèsent sur le modèle ne doivent pas nous faire occulter les distorsions internes qui caractérisent ces pays. On peut citer à titre indicatif, la mauvaise distribution des revenus, l'échec des réformes agraires, l'incapacité d'étendre le secteur manufacturier et la difficulté de réaliser l'intégration de la consommation de masse au régime d'accumulation. Cette absence d'intégration des deux grands piliers du

fordisme est schématisée par M. Michel Chossudovsky comme suit : il s'agit de la contradiction entre consommation et non consommation. Si au centre, la consommation et les salaires élevés dynamisent le processus de circulation, à la périphérie la situation est toute autre, la non consommation et les bas salaires participent à l'expansion à l'échelle mondiale de la production.<sup>87</sup>

Qu'en est-il des autres pays périphériques? Il faudrait d'abord préciser que la périphérie ne constitue pas un seul bloc de nations à niveau de développement égal. Il existe au moins deux catégories : les nouveaux pays industrialisés et les autres pays en développement. Si leur rôle dans l'ancienne Division Internationale du Travail était identique (périphérie : matière premières, centre: produits manufacturés), il en est autrement actuellement dans la nouvelle DIT qui se superpose à l'ancienne. Cette nouvelle DIT s'entend comme étant une nouvelle Division Internationale Intra-industrielle (et même intra-agricole) où à la différence des autres pays en voie de développement, les NPI exportent vers le centre des produits manufacturés du niveau trois (3) et y importent ceux du niveau 1 et 2 et ils exportent vers le reste des pays de la périphérie des produits manufacturés du niveau 2.<sup>88</sup> Le trait commun de ces pays de la périphérie est le blocage de leur modèle d'accumulation à partir de la crise d'endettement de 1982. L'anté-validation de leur stratégie de développement par la communauté bancaire internationale était effectuée sans la prise en considération de l'éventualité d'une évolution défavorable de la conjoncture économique mondiale (demande mondiale, marché financier et monétaire international). L'analyse des raisons et de l'impact de l'endettement sur ces stratégies sera abordée au chapitre suivant.

## **ARTICLE 2 : EXISTE T-IL UN MODELE POST-FORDISTE ?**

Il est admis que le fordisme tant au centre qu'à la périphérie était surtout au début des années 80 en crise. Il ne semble pas avoir eu la capacité de s'adapter à la crise mondiale. Ses modes de régulation restent limités au contexte de politique keynésienne.

Comment ont alors réagi les différents pays? Et ont-ils adopté un autre modèle?

En raison du caractère restreint du sujet, nous aborderons seulement quelques grands pays capitalistes avancés, ainsi que, bien entendu, le modèle périphérique.

### **PARAGRAPHE A**

#### **Le modèle américain et britannique**

Dès le début des années 80, les Etats-Unis et la Grande Bretagne se sont dirigés vers la mise en place d'une nouvelle politique économique dénommée sous le vocable du monétarisme.<sup>89</sup> Ce dernier se base sur trois grands principes, à savoir : la diminution des impôts, l'augmentation des dépenses militaires et la laxisme monétaire. Le résultat s'est manifesté aux Etats-unis où une reprise économique a été enregistrée. Mais elle est fondamentalement différente de la reprise keynésienne puisqu'elle se base sur une polarisation sociale qui rompt avec la régulation fordiste. Ce nouveau modèle excluant s'accompagne des incohérences ci-après<sup>90</sup> :

- l'augmentation des revenus des groupes dirigeants et des salariés travaillant dans les secteurs en expansion (électronique militaire),
- la classe ouvrière négocie en baisse les contrats salariaux. Le pouvoir d'achat du salaire moyen est retombé au niveau de 1962.

- la part de plus en plus importante du secteur tertiaire. Il représente au cours des années 80, près de 6,8% du PNB et 71% de l'emploi.<sup>91</sup>

Le modèle britannique prôné par le gouvernement Thatcher, est également exclu.<sup>92</sup> En pratiquant une politique d'austérité et en renforçant les mécanismes du marché pour l'allocation des ressources, le modèle d'accumulation britannique impose des difficultés énormes à la classe ouvrière. Le chômage a augmenté de manière significative en raison de la volonté d'augmenter la rentabilité du capital. Cette politique se base, en outre, sur la privatisation des sociétés d'Etat (publiques) pour augmenter leur efficacité face à la compétitivité internationale menée par des oligopoles, d'où une série de fusions de firmes à l'échelle mondiale.

## **PARAGRAPHE B**

### **Le modèle français**

L'accession des socialistes au pouvoir en France au début des années 80 (mai 1981) a coïncidé avec l'élaboration du 8ème plan de développement (1981-1985) dont les principaux objectifs sont les suivants:

- le renforcement de la compétitivité industrielle,
- la réduction de la dépense énergétique.

Ce plan a été remanié sous forme d'un plan bisannuel (1982-1983) qui donne la priorité absolue à l'emploi (création de 500.000 emplois sur deux ans) grâce à l'expansion du secteur public. Toutefois, le nouveau plan quinquennal (1983-1988) prévoit l'adoption

d'une politique d'austérité en vue de corriger le déficit de la balance commerciale jusqu'en 1986, tout en insistant sur la réduction du chômage.<sup>93</sup>

Ce modèle se différencie par rapport aux modèles américain et britannique par son choix des nationalisations des entreprises opérant dans des secteurs stratégiques et du secteur bancaire. Une telle option est faite dans le cadre du renforcement des moyens et des objectifs d'intervention d'Etat dans le domaine économique.

Ce choix semble avoir été nuancé quelques années plus tard, puisque dès l'année 1984, l'Etat français refuse d'apporter son aide aux entreprises en déclin. Cette nouvelle réorientation de sa politique économique traduit le souci de concentrer son action sur les entreprises compétitives en vue d'être en mesure de mener la concurrence au niveau international et de les aider éventuellement à s'allier avec des producteurs étrangers dans les secteurs de haute technologie.<sup>94</sup>

La nouvelle politique économique française à partir des années 1984 s'insère dans le cadre du nouvel environnement international créé par l'existence d'un modèle monétariste notamment américain axé sur les mécanismes du marché et très excluant socialement et montre à quel point il est difficile de ne pas prendre en considération la contrainte externe. On remarque par conséquent une certaine homogénéité des politiques européennes et américaine en matière de compétitivité industrielle, même s'il existe une certaine nuance sur le plan d'homogénéisation sociale où l'action de l'Etat en France demeure relativement importante.

## PARAGRAPHE C

### Le modèle Japonais

Le modèle japonais se caractérise par l'élévation du niveau des exportations et des investissements et par le maintien des gains de productivité et de rentabilité du capital. L'Etat, qui a toujours été interventionniste dans l'économie, a pu assurer un accès suffisant et à des conditions favorables au crédit. Il a également aidé à l'expansion industrielle par le biais d'une utilisation rationnelle du capital travail.<sup>95</sup> Cette croissance économique est obtenue néanmoins avec une rigoureuse politique protectionniste<sup>96</sup>, ce qui ne permet pas à ce pays de remplir le rôle de locomotive et d'entraînement des autres pays capitalistes avancés, rôle assuré, avant la crise des années 70, par les Etats-unis. De plus, l'organisation et la nature des rapports sociaux ainsi que la culture du travail dans ce pays semblent difficilement imitables ailleurs. Ce qui nous apparaît évident dans ce modèle est son caractère contradictoire avec le régime d'accumulation fordiste à la fois sur les plan intérieur et extérieur : la particularité des rapports sociaux de production et la politique protectionniste.

Le modèle japonais est très compétitif. A titre d'exemple, la productivité japonaise dans le secteur manufacturier a augmenté en moyenne de 9,2% de 1960 à 1979, contre 2,6% pour les Etats-unis à la même période. La part japonaise dans la valeur des exportations mondiales des produits manufacturés est passée de 6,9% en 1960 à 15,4% en 1977 alors que la part américaine est tombée de 21,6% à 15,9% à la même période. Même en incluant les autres pays capitalistes avancés (Grande Bretagne, France, ex Allemagne de l'Ouest, l'Italie...) aucun d'entre eux n'a pu réaliser une telle croissance

de ses produits industriels.<sup>97</sup> Cette avancée demeure valable pour la décennie 80 et serait la résultante, comme dit l'auteur R. Scott, d'une stratégie de croissance ayant pour base une productivité tournée vers la compétitivité extérieure contrairement aux autres pays capitalistes avancés qui préféreraient la sécurité économique domestique et une redistribution de revenus.<sup>98</sup> Cette conclusion est à prendre avec précaution notamment si l'on se réfère aux stratégies économiques actuelles des pays avancés (Formation de blocs économiques : Accord de libre échange américano-canadien, marché commun européen de 1993 et possible intégration des pays d'Europe de l'Est dans cette communauté, etc...). Cette nouvelle donnée incite à imaginer la compétition ultérieure beaucoup plus entre des oligopoles et des consortiums internationaux qu'entre Etats ou leurs entreprises séparément.

## **PARAGRAPHE D**

### **Le modèle périphérique**

La crise du fordisme au centre et les réactions qu'elle a suscité n'ont pas été sans effet sur les pays périphériques. La contrainte essentielle au centre est la contradiction entre le ralentissement des gains de productivité et le maintien des tendances à la hausse du pouvoir d'achat. Elle a amené le Patronat à baisser le niveau des salaires réels à la fin des années 70 et au début des années 80. A la périphérie, le problème majeur que rencontre le modèle d'accumulation est la faiblesse des salaires donc de la demande intérieure, sa dynamisation venant de l'extérieur. L'évolution défavorable des termes de l'échange, la politique protectionniste adoptée à l'égard de certains produits des pays en

développement, la rareté des prêts publics et la faiblesse des circuits intérieurs de commercialisation et de la demande locale, rendent inévitable le recours à l'économie d'endettement international. A cet égard, Lipietz définit bien l'enjeu "quelle que soit la responsabilité propre aux régimes politiques nationaux dans le choix d'une stratégie de développement, la nature des crédits qui leur sont offerts ne dépend pas d'eux, mais du refus ou de l'incapacité des puissances hégémoniques à organiser le recyclage par la création d'une monnaie de crédit mondial régulée explicitement et orientée vers le développement".<sup>99</sup>

Pour sa part, S. Amin est catégorique, "un modèle de développement extraverti ne peut, en définitive, que faire appel aux capitaux privés et à l'endettement extérieur, dans l'espoir d'alléger le poids de l'effort national d'épargne".<sup>100</sup>

A l'orée des années 80, presque tous les pays périphériques se sont retrouvés devant une asphyxie financière. Pour certains, l'encours de la dette par rapport aux exportations atteint des seuils alarmants.<sup>101</sup>

Face à cette double contrainte interne et externe, les pays périphériques ne semblent pas avoir trouvé un modèle alternatif. Il y a certes un desserement de l'étau de l'endettement par le recours aux institutions financières internationales (FMI, BIRD), mais sans pour autant assurer un démarrage relativement autonome de leur appareils productifs. Les mécanismes et les conséquences du phénomène d'endettement sur le modèle d'accumulation périphérique seront abordés dans le second chapitre comme convenu.

### **ARTICLE 3 : LA POSITION DE LA PERIPHERIE AU STADE DE L'ACCUMULATION A L'ECHELLE MONDIALE**

Dans cet article, nous essayons de comprendre le contexte dans lequel interviennent les pays périphériques dans le processus d'accumulation et leur apport dans la réalisation de cette opération.

#### **PARAGRAPHE A**

##### **Les caractéristiques du mode d'accumulation périphérique**

Selon l'auteur Raymundo, ce mode possède trois principaux traits :

- 1 . Le mode capitaliste est "introduit de l'extérieur par la domination étrangère."
- 2 . Les alliances de classes qui constituent le cadre politique favorisant la reproduction du système ne sont pas principalement des alliances internes, mais une alliance entre la classe dirigeante locale et le capital étranger, l'Etat n'est pas au service des classes locales.
- 3 . Les relations avec l'extérieur ne jouent pas en faveur d'un développement interne, au contraire le rythme et l'orientation de celui-ci sont déterminés principalement par les intervenants étrangers : les firmes multinationales, organisations internationales, organismes d'aide publique, etc.

Sur le plan social, la nature du développement induit des choix répondant à la logique d'une accumulation internationale, crée une distorsion entre les secteurs économiques et libère une masse importante de la population agricole. Elle est soit dépossédée de ses terres, soit que ses productions traditionnelles se trouvent concurrencées par la production destinée à l'exportation qui bénéficie d'avantages

exclusifs.<sup>102</sup> Cette population vient donc grossir le nombre de chômeurs et sert comme moyen de pression pour obtenir une rémunération aussi faible que possible.<sup>103</sup>

On peut déduire ainsi que ce mode d'accumulation est dépendant, il privilégie le secteur des exportations et donne naissance à un certain stade de son développement d'une couche sociale restreinte favorisant la demande de biens de luxe au détriment des biens de consommation de masse. Il est très sensible à la conjoncture internationale. Ce mode se caractérise aussi par la faiblesse des opérations de transformation et de valorisation et crée la dépendance.<sup>104</sup>

## **PARAGRAPHE B**

### La position des pays périphériques dans la Division Internationale du Travail

Pour les auteurs marxistes orthodoxes, il n'existe pas d'alternatives multiples dans le S.C.M. Un pays périphérique peut occuper dans la D.I.T. une position de "semi-colonie" ou de "relais impérialiste".<sup>105</sup> Cette dernière expression n'est pas acceptée par des auteurs comme Michalet ou Lipietz. Ceux-ci estiment que certains pays de la Périphérie ont enregistré une progression dans leurs économies nationales qu'ils contrôlent de plus en plus, tels que la Corée du Sud.<sup>106</sup>

Les formations sociales périphériques participent dans la D.I.T. avec les caractéristiques générales suivantes<sup>107</sup> :

- 1 . la prédominance du capitalisme agraire et commercial dans le secteur national,
- 2 . le tendance à un développement bureaucratique originel, propre à la Périphérie contemporaine,

3 . les modèles de développement suivis sont du type de "capitalisme d'Etat" répondant aux exigences du Centre et reproduisant des rapports capitalistes internes aux pays sous-développés.

Pour Samir Amin, la sortie de cette situation de dépendance exige une véritable politique d'accumulation du capital au plan national. Celle-ci implique la récupération des ressources nationales, le contrôle des circuits de production et de distribution, la réalisation des infrastructures de base et la pratique d'une politique d'alliance régionale active.

Cette stratégie devra cependant être sous-tendue, selon Amin, par une politique extérieure très vigilante pour éviter toute tentative d'asphyxie.<sup>108</sup>

D'autres auteurs comme Frank Magnard et Nicols Tanzer insistent sur la nécessité de l'encouragement de la production rurale pour la fixation des populations locales et de l'adaptation de la technologie aux contexte et aux besoins nationaux.<sup>109</sup>

Cet effort ne peut être suffisant pour aboutir à un véritable développement s'il n'est accompagné d'une conception correcte de l'effet ou de l'objectif essentiel de ce développement qui devrait être l'épanouissement de l'être humain soutient l'auteur Gastoriadis.<sup>110</sup>

Pour sa part, Jean Yves Lavoie, estime que le sous développement est le produit d'un ensemble de conditions relevant plus particulièrement des domaines social, politique, économique et culturel. C'est tout cet environnement qui devrait se métamorphoser pour donner lieu à un développement global.<sup>111</sup>

Il nous apparaît que la globalisation de l'oeuvre du développement s'avère utile et nécessaire pour aboutir à un progrès authentique ou en d'autres termes à un développement auto-entretenu localement

#### **ARTICLE 4 : DEPENDANCE STRUCTURELLE DU MODELE PERIPHERIQUE**

A travers les articles précédents, il apparaît que la position des économies dans la Division Internationale du Travail (ancienne et nouvelle) n'est ni égale ni autonome (par rapport à celles du centre). C'est cette réalité qui renforce leur dépendance structurelle qui trouverait ses prémices dans l'existence d'un Etat compradore.

Qu'est ce qu'on entend par dépendance structurelle ?

#### **PARAGRAPHE A**

##### **Définition de la dépendance structurelle**

La dépendance désigne un état de sujétion et l'absence d'une autonomie relative politique et/ou économique d'un pays par rapport à un autre. Dans l'absolu, il n'existe pas d'autonomie complète au sein du système capitaliste mondial en raison entre autres de la mondialisation des flux économiques. Mais le degré d'autonomie varie d'une nation à une autre en fonction de la situation occupée sur les plans notamment politique, économique et financier.

La dépendance structurelle est par opposition à une dépendance conjoncturelle. Elle est chronique et semble se perpétuer avec la nature des liens entre le centre et la périphérie. Ces liens renvoient à la participation des économies périphériques à la DIT,

une participation déséquilibrée en leur défaveur, au niveau commercial, financier, technologique et culturel.<sup>112</sup>

Cette dépendance s'aggrave également par un déséquilibre agricole qui affecte sérieusement l'avenir alimentaire des populations des pays périphériques.<sup>113</sup> L'existence d'un Etat périphérique comprador, appareil de transmission de domination, incite certains auteurs tels M. Benaouda à préconiser la nécessité d'une double rupture avec le SCM : externe d'abord, faire subordonner certaines données de l'internationalisation du capital aux exigences du développement national, ensuite interne, transformation du mode d'organisation de la production et du procès de travail.<sup>114</sup>

Cependant, il serait à notre avis hasardeux de déconnecter totalement l'économie locale (nationale) du SCM en raison de la force et de l'unicité de ce dernier, mais la démocratisation du système politique interne et l'inéluctabilité d'une nouvelle vision des rapports nord-sud demeurent les conditions sine qua non de toute démarche réaliste et juste visant à relancer la coopération internationale sur des bases plus justes.

## **PARAGRAPH B**

### **Indices de la dépendance structurelle**

La dépendance structurelle peut se mesurer par le recours à quelques indicateurs dont ceux liés au commerce extérieur et à la balance des paiements. Après examen, l'on constate que les pays du centre jouissent d'un commerce extérieur et d'une balance des paiements, positifs ou équilibrés. Leurs échanges sont diversifiés et riches en valeur ajoutée et que les flux de capitaux tendent à l'équilibre au niveau nord-nord.

Pour ce qui est des pays de la périphérie, le cas semble être l'inverse. Ils sont exportateurs de produits primaires ou intermédiaires faibles en valeur ajoutée, et importateurs de produits de consommation mais aussi de biens d'équipements finis. Ils ne peuvent par conséquent que connaître un déficit commercial et financier nets (exception faite de quelques pays nouvellement industrialisés, ou de pays pétroliers du moins pour certains). En vue d'équilibrer leurs échanges et assurer l'approvisionnement de leur appareils productifs, ces pays se trouvent en majorité contraints de faire appel à de nouveau capitaux financiers extérieurs (du centre). Ce recours aux sources extérieures de financement est devenu chronique et s'est avéré loin, de pouvoir "résoudre le problème fondamental du déséquilibre structurel grandissant de ces économies périphériques".<sup>115</sup>

Le déficit du commerce extérieur doit être rapproché ici avec la détérioration des termes de l'échange, c'est-à-dire, un déficit réel des échanges commerciaux.<sup>116</sup>

Les pays objet de notre étude se situant dans la catégorie des pays dépendants (structurellement) du fait de la régression en termes constants de leurs produits d'exportation et du déficit de leur balance des paiements. Selon la classification de la BIRD, ils appartiennent à la catégorie de pays à revenu intermédiaire.<sup>117</sup>

## **CHAPITRE 2 : L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR DES PAYS PÉRIPHÉRIQUES EST-T-IL CAUSE OU EFFET DE LA FAIBLESSE DU PROCÈS D'ACCUMULATION ?**

Pour répondre à cette question principale, il est suggéré de procéder de la manière suivante, il faudrait tout d'abord expliquer les caractéristiques et l'évolution du phénomène de l'endettement extérieur dans les pays périphériques. Ensuite, faire ressortir les raisons essentielles qui ont été à l'origine de cet état de fait. Enfin, analyser la crise de l'endettement de 1982, voir la réaction des différents acteurs notamment les pays de la Périphérie et la portée des solutions proposées.

### **SECTION A : DEFINITION ET EVOLUTION DU PHENOMENE DE L'ENDETTEMENT EXTERIEUR**

Il faut signaler que l'endettement n'a pas été le résultat d'un pur hasard. Il a rempli une fonction essentielle pour les pays du Centre, qui a consisté en l'exportation de capitaux pour s'échapper à la baisse tendancielle du taux de profit.<sup>118</sup>

Par ailleurs, l'internationalisation du capital productif dans les économies semi-industrialisées a conduit à une situation spécifique caractérisée par une extraction optimale du surtravail.<sup>119</sup>

### **ARTICLE 1 : DEFINITION ET ORIGINE DE L'ENDETTEMENT**

L'endettement des pays périphériques a atteint des proportions alarmantes ces dernières années. Comment a-t-il évolué?

## **PARAGRAPHE A**

### Définition de l'endettement extérieur

De manière préliminaire, il est possible de partir d'un principe de base selon lequel il existe une différence fondamentale entre l'endettement du nouveau monde (Etats-Unis, Canada) et les pays en développement.

Dans le premier cas, les capitaux reçus accompagnés d'un savoir-faire managérial et technique n'impliquaient ni le transfert de capital et de sa rémunération ni le paiement en devises des coûts des autres facteurs de production.<sup>120</sup> Dans les pays en développement, la situation est toute autre, l'exportation de capitaux n'est pas destinée à enclencher un processus d'accumulation interne du capital, elle est au contraire la source d'une ponction de surtravail et donc de valeur en direction des pays du Centre.

Ainsi se crée le cercle de dépendance. Les capitaux reçus ne sont pas en mesure de dégager des bénéfices pour rembourser le principal et les intérêts, ce sont plutôt les nouveaux prêts qui s'en chargent.

## **PARAGRAPHE B**

### Origine

Certains auteurs comme George Corm estiment que deux catégories de situations caractérisent l'expansion de l'endettement des P.V.D. Tout d'abord, celle des pays dépourvus de moyens d'assurer l'auto-financement de leurs économies. Ils dépendent par conséquent fortement de l'assistance extérieure. Leur endettement est dicté par la nécessité d'assurer l'importation des produits de consommation de base. Ensuite le cas

le plus répandu dont l'origine se trouve dans la nature du modèle de développement mis en place.<sup>121</sup>

## **ARTICLE 2 : COMPOSITION DE LA DETTE EXTERIEURE ET TYPOLOGIE DES EMPRUNTEURS**

Dans cet article, nous tenterons de donner un aperçu sur la composition de la dette extérieure et sur la nature des pays emprunteurs afin de voir dans quelle mesure la dette a contribué à l'échec ou du moins à la complication de l'oeuvre de développement.

### **PARAGRAPHE A**

#### **Composition de la dette**

La composition de la dette a connu d'importantes modifications. Les prêts officiels ont connu une baisse continue au cours de la période considérée. Ainsi, les emprunts d'origine privée ont augmenté de 28,1% en 1960 à 41,1% en 1976.<sup>122</sup> Par contre, la dette provenant des crédits fournisseurs est tombée de façon notable de 40 à 25% de 1967 à 1977.

Cette inversion de la composition de la dette a été le résultat du recours systématique des pays en développement au marché international de capitaux, et des restrictions apportées par les pays de l'O.C.D.E. aux prêts officiels.<sup>123</sup>

Depuis le début des années 1980, le phénomène de l'endettement s'est aggravé. Les raisons tiennent essentiellement au fait de la faiblesse de l'activité économique dans les pays industriels et de l'augmentation vertigineuse du taux d'intérêt en passant de 5%

en 1976 à 16% en 1981, cela a eu des implications négatives sur la capacité de remboursement des pays débiteurs.

Le ratio service de la dette/recettes d'exportations passe à cette période de 24% en moyenne pour l'ensemble des PVD mais atteint des taux de 100% pour certains gros débiteurs latino-américains.<sup>124</sup> Pour mieux cerner le phénomène de l'endettement, il serait utile de classer les pays débiteurs par groupes sur la base d'un ensemble de critères particuliers à chacun de ces groupes.

## **PARAGRAPHE B**

### **Typologie des débiteurs**

Il est possible de définir au moins 4 catégories de situations :

- 1 . Le premier groupe est celui constitué des gros pays débiteurs comme le Brésil, le Mexique, l'Argentine. La dette de ces pays représente au moins 25% de l'ensemble des pays en voie de développement à la fin de 1977.<sup>125</sup>
- 2 . Le deuxième type se compose des pays comme la Corée du Sud, Les Philippines, le Chili, La Yougoslavie, etc. Leur caractéristique commune est l'intégration croissante de leurs économies dans le marché international et la mise en place d'un modèle d'exportation de produits manufacturés et semi-finis.
- 3 . Le troisième bloc de pays est constitué d'un ensemble hétérogène. Leur point commun est le niveau relativement bas du revenu par habitant. La composition prêts publics représente une grande partie de leur dette extérieure. La fragilité de leur équilibre extérieur provient d'un manque de diversification de leur appareil

économique ou de sa faiblesse. Avec quelques nuances, il est possible de classer les pays objet de notre étude (le Gabon et la Côte d'Ivoire) dans ce groupe.

- 4 . Ce quatrième groupe peut être constitué de pays dont l'endettement réel n'est pas excessif mais dépendant largement des dons provenant des pays riches, pour la couverture de leurs importations essentielles. Un bon nombre de pays africains y font partie.

Il est vrai qu'une telle classification n'est qu'indicative et ne se propose pas de rendre compte de la situation de tous les pays endettés. Les organisations financières internationales utilisent une méthode basée essentiellement sur le niveau du revenu par habitant, cette approche est également limitée du fait que le niveau de vie est instable suite à la détérioration des termes de l'échange.

## **SECTION B : RAISONS DE L'ENDETTEMENT**

Dans cette section, il ne peut être procédé à une sélection exhaustive et systématique de toutes les causes qui engendrent le phénomène de l'endettement extérieur, en raison à la fois de l'aspect restreint du sujet et de sa complexité.

Néanmoins, nous essayerons de faire ressortir les principales causes qui y concourent.

## **ARTICLE 1 : DEPENDANCE DES MODELES D'ACCUMULATION**

L'une des raisons essentielles de l'aggravation du phénomène de l'endettement est, à notre avis, la dépendance des modèles d'exportation qui rend le recours aux emprunts comme un support structurel des stratégies de développement mises en oeuvre.

Comment ces modèles créent cette situation? Comment réagit le capital transnational?

La réponse à ces deux questions sera donnée dans les deux prochains paragraphes.

### **PARAGRAPHE A**

#### **La nature des modèles d'accumulation et l'aggravation de l'endettement extérieur**

Certains auteurs, tel Pierre Salama, considèrent que l'endettement des PVD découle en dernier ressort des régimes d'accumulation dominants, lesquels se subdivisent en trois catégories<sup>126</sup> :

- La première est fondée sur l'accroissement de la production de biens durables et des biens d'équipements qui lui sont liés. Elle tente d'établir un parallèle entre le développement de la production et l'amélioration des revenus des couches moyennes. Celle-ci ne peut être obtenue sans une grande exploitation du reste des travailleurs. La demande élargie que crée la classe moyenne touche rapidement des biens intermédiaires importés en devises.

Devant la difficulté de mobiliser l'épargne intérieure, le gouvernement incite les entreprises à emprunter de l'extérieur d'où l'alourdissement de la dette nationale et des entreprises (cas du Brésil).

- La deuxième catégorie est basée sur une politique monétariste. Elle est expérimentée par certains pays comme le Chili et l'Argentine. Sa mise en oeuvre s'est traduite par une revalorisation systématique de la monnaie locale par rapport au dollar qui a renchéri les exportations et rendu les importations plus compétitives. Les entreprises, grâce à la liberté des changes, ont été conduites à emprunter à l'étranger et à acheter des valeurs étrangères.

Le rétrécissement de leurs marges bénéficiaires devait accroître leurs difficultés économiques au point où certaines ont du faire appel à un endettement excessif.

- La troisième catégorie est liée au modèle pétrolier, il repose sur une industrialisation par l'amont. Partant de la disponibilité de matières premières en l'occurrence le pétrole, les pays concernés cherchent à remonter la filière notamment dans le domaine de la pétrochimie du moins pour certains d'entre eux. La spécificité de ce modèle est l'importance des investissements en raison des équipements sophistiqués utilisés dans l'industrie pétrolière et du savoir-faire très avancé qu'elle nécessite.

Ce modèle connaît le même résultat que celui du processus de substitution des importations. En effet, l'incertitude des prix des produits de base y compris le pétrole et la rigidité de la structure des importations font que la poursuite du modèle ne peut être assurée que par un endettement.<sup>127</sup>

A travers ces trois catégories de modèles d'accumulation, il ressort que quelque soit le modèle expérimenté, le résultat est identique quant à la solvabilité de l'économie nationale. L'effet de ces modèles est la nécessité de recourir à l'endettement car le

processus ou le cycle productif ne dépend pas en grande partie de l'intérieur du pays concerné mais plutôt de l'extérieur, d'où sa dépendance de la conjoncture internationale qui est celle du capital internationalisé dont l'objectif est la soumission de ces modèles pour parvenir à son équilibre au Centre.

## **PARAGRAPHE B**

### La stratégie du capital internationalisé pour la domination des modèles d'accumulation périphériques

L'endettement excessif des pays périphériques n'est pas uniquement la résultante de la mauvaise gestion économique ou encore de la forte dépendance des modèles d'accumulation de l'extérieur, il est aussi l'effet d'une certaine stratégie du capital internationalisé. Ainsi, l'auteur M.R. L'Héritau considère que l'endettement du Tiers-Monde s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle articulation des pays en voie de développement par rapport au capital internationalisé et en fonction des mouvements par lesquels celui-ci tend à se restructurer. Cette dynamique favorise l'endettement excessif de ces pays en faisant ralentir les flux d'investissements directs. Ces derniers qui constituent 21% des flux financiers reçus dans le Tiers-Monde en 1973 n'en représentent que 12% en 1978.<sup>128</sup> Leur progression a été faible comparativement aux emprunts, alors qu'ils étaient à parts égales avec ceux-ci en 1970, ils ne figurent que pour 29% dans le total des capitaux investis en 1977. La résultante de cet état de fait est l'aggravation de l'endettement des pays concernés envers le système bancaire international.

Cette situation permet au système bancaire international non seulement de transformer les fonds à court terme en fonds à long terme, prêtés à des conditions

profitables, mais aussi d'exercer un contrôle accru sur les politiques économiques des PVD.

Le F.M.I., instrument privilégié de l'impérialisme, conditionne tout nouveau emprunt au respect de certaines règles dont le maintien de la liberté de la circulation internationale la plus large des marchandises et du capital, ce qui hypothèque les bases d'un développement auto-centré.

## **ARTICLE 2 : LES NOUVELLES FORMES D'INVESTISSEMENT ET LE RETRECISSEMENT DU VOLUME DE L'AIDE PUBLIQUE INTERNATIONALE**

La seconde catégorie de raisons ayant entraîné l'aggravation de l'endettement international peut s'incarner dans les modifications essentielles qu'ont connu les investissements dans les pays périphériques et la faiblesse du volume de l'aide publique internationale. Ces deux instruments ne sont pas sans liaison. Les pays du Centre, en réduisant le volume des dons et en rendant rares les investissements publics, ne font en réalité qu'encourager le système bancaire international à s'implanter dans ces pays et à dicter sa politique de domination sur les appareils productifs à travers une politique économique dont l'objectif est de renforcer l'extraversion des modèles d'accumulation. Comment s'effectue cette stratégie de domination? Nous tenterons de répondre dans les prochains paragraphes.

## PARAGRAPHE A

### Prédominance des investissements privés et l'accélération de l'endettement

On constate une concentration progressive de la dette à travers les années 70. Ainsi, en 1971, les 13 pays gros emprunteurs détenaient 46,6% de l'encours total de la dette. En 1980, leur part a grimpé à 63%. En outre, les 13 pays cumulent 70% de la dette d'origine privée. Cette situation est rendue possible grâce à la disponibilité de capitaux sur le marché financier privé international. L'existence de ces capitaux tire son origine de l'augmentation des flux financiers qui provenaient des pays du Golfe notamment après les deux chocs pétroliers.<sup>129</sup>

Au cours de cette période, les capitaux officiels ne représentent que 30% de l'encours contre 87% pour les pays à bas revenus.<sup>130</sup> Cette évolution s'est produite en raison entre autres de l'intervention de deux facteurs essentiels. Il s'agit de la réorientation des politiques de l'aide vers les pays les plus défavorisés, et de la stagnation des crédits officiels en termes réels.

Sur le plan technique, cet endettement s'est aggravé par l'altération des termes et conditions des prêts. En effet, la durée de vie moyenne a baissé de 3 ans, et s'est accompagnée de l'augmentation du taux d'intérêt moyen d'au moins 4%.

Par ailleurs, la dégradation de la dette a contribué à l'augmentation de l'encours. Une grande partie des emprunts ont été accordés sur la base d'un taux d'intérêt flottant. Cela vient malheureusement s'ajouter à la détérioration des prix des matières premières exportées, à la fluctuation des taux de change et aux phénomènes naturels (sécheresse et perturbations climatiques).

A titre subsidiaire, il est possible d'ajouter le problème de l'affectation des dépenses. Il a été constaté que certains pays sous-développés accusent des déficits budgétaires à la suite même de la hausse de leurs recettes, car l'Etat ne prends pas la précaution de contenir les dépenses en période faste. Il y a nécessité de développer des marchés financiers intérieurs et réduire la dépendance à l'égard du financement bancaire extérieur.

## **PARAGRAPHE B**

### **Les nouveaux acteurs en matière d'investissement dans les P.V.D.**

Au cours de ces dernières années, il a été constaté l'apparition de nouvelles formes d'investissements dans lesquelles l'investisseur ne détient pas une participation majoritaire dans le capital social. Elles se manifestent par<sup>131</sup> :

- 1 . Des entreprises conjointes où l'associé étranger détient moins de 50% du capital social.
- 2 . Divers types d'accords contractuels qui, par l'entreprise étrangère, ont au moins en partie, la nature d'un investissement.

Dans cette transformation, le rôle des firmes multinationales ne se trouve pas réduit. Au contraire, leurs activités s'élargissent. Elles peuvent agir en tant qu'intermédiaires dans le secteur de la production en fournissant des moyens de production et du savoir-faire ou se charger d'écouler les produits finis sur le marché international.<sup>132</sup>

Le seul élément favorable pour les pays périphériques dans cette catégorie d'investissements est la possibilité de transférer une partie du risque encouru dans la

réalisation des projets à l'organisme prêteur sans pour autant annuler d'ailleurs la responsabilité de ou des pays d'accueil.

## PARAGRAPHE C

### Le rétrécissement du volume de l'aide publique internationale

Tous financements confondus, le volume de l'APD semble avoir doublé de 1960 à 1980 tant en termes nominaux que réels. Ainsi, en 1980, les décaissements nets au titre de l'APD étaient de 37,6 milliards de \$US dont 68% provenant des pays du CAD, 26% des pays de l'OPEP et les 6% restant des pays à économie planifiée.<sup>133</sup>

Mais le flux global de l'APD du CAD est passé de 0,51% du PNB en 1960 à 0,35% en 1981. Le volume de l'APD n'a ainsi atteint en moyenne que la moitié du niveau souhaité par les Nations Unies depuis les années 1970.

Certaines études indiquent qu'il existait du moins au cours des années 1960 et au début des années 1970, une relation négative entre la part d'épargne interne rapportée au PIB et le flux d'aide extérieure.

Au cours des dernières années, les flux financiers ont suivi une direction contraire à celle qui devait être la leur dans le cadre du développement international. En effet, le Tiers-Monde est devenu une source de transfert de capitaux vers les pays capitalistes avancés.<sup>134</sup> Le montant global des transferts nets de capitaux par an était de l'ordre d'au moins de 19 milliards de \$US en 1985. Cela est le résultat en partie de l'endettement excessif des PVD, de la faiblesse de la valeur des exportations de ces derniers face à une politique protectionniste des pays occidentaux, de la détérioration des termes de l'échange

en défaveur des PVD et de la diminution relative des volumes d'aide publique internationale.

L'aide internationale n'est pas un élément incontournable dans le processus de développement. Les pays de l'extrême Orient sont parvenus à des rythmes exceptionnels de croissance sans s'y appuyer excessivement.<sup>135</sup>

La responsabilité des pays en développement n'est pas dérogée dans l'échec des politiques développementales. L'appel à l'épargne intérieure n'a été que limité. Les gouvernements semblent préférer l'utilisation des capitaux extérieurs obtenus sans difficulté technique et sans effort de collection. Mais leurs effets néfastes sont vite apparus en engendrant un endettement qui annule toute possibilité d'accumulation.

Il est admis que l'aide est nécessaire en cette étape de développement national notamment en Afrique par exemple. Ce qui est par contre reprochable se trouve dans la manière dont elle s'effectue. Il semble qu'il n'existe pas de stratégie d'ensemble pour et par les pays africains. La nécessité de coordonner cette assistance à travers des mécanismes clairs se fait sentir de plus en plus.<sup>136</sup>

Dans le continent africain, l'effort interne d'accumulation reste médiocre. En effet, malgré un taux d'investissement appréciable de plus de 24% avant 1983, il n'a pas été cependant en mesure de provoquer une croissance durable en raison des choix sectoriels contestables et de l'inefficacité des structures créées par ces mêmes investissements.<sup>137</sup> On peut ajouter à cela, la faiblesse de l'épargne privée qui tombe de 14% en 1969 à 6,4% en 1984, l'évolution défavorable des prix des matières premières

exportées par les pays africains, la régression des cultures vivrières, l'absence d'investissements et des connaissances techniques suffisantes dans le domaine industriel.

Au début de la décennie 80, le sort des pays africains a été moins enviable que durant la décennie 70. La Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies précisait que le taux global de la croissance des pays africains a dégringolé à 4% en 1981 après avoir été de 6,5% en 1971 et de 5,2% au cours des années 70.<sup>138</sup> La production agricole a diminué engendrant l'importation croissante des produits agricoles.

L'industrie n'a pas enregistré des taux de croissance comparables à ceux de la décennie 60. Cela s'explique par la faiblesse des moyens de paiement extérieur et par la dégradation des termes de l'échange des produits africains (moins de 10% au cours de la période 1971-1980, et moins de 1% de 1980 à 1981).

### **SECTION C : LA CRISE DE L'ENDETTEMENT DE 1982 ET DES EFFETS**

Après avoir examiné l'évolution du phénomène de l'endettement jusqu'au début des années 80, les principales raisons qui ont été à son origine et ses répercussions sur les modèles d'accumulation notamment dans les pays périphériques, il faudrait maintenant s'intéresser à une autre grande étape dans l'aggravation de cet handicap. L'étape en question correspond à la crise de l'endettement de 1982. Quel est le risque qu'a représenté cette crise sur le système bancaire international? Comment le FMI s'est-il comporté? Quelle a été la stratégie ou la position des pays endettés? Cette crise a-t-elle traduit l'impossibilité de maintenir un système capitaliste mondial basé, entre autres, sur l'exploitation de la périphérie à travers le cercle vicieux de l'endettement? Existe-t-il une

solution radicale pour l'éradication de ce fléau qui bloque tout effort de développement véritable?

A travers les réponses à ces questions, il nous serait peut être possible de répondre à la question principale formulée dans ce chapitre et qui consiste à savoir si l'endettement est cause ou effet de la faiblesse du processus d'accumulation dans les pays périphériques? La réponse à cette principale interrogation nous permettrait d'infirmer ou de confirmer notre hypothèse principale qui, rappelons le, est formulée de la manière suivante : l'insertion de certaines économies des pays périphériques anciennement colonisés dans le système capitaliste mondial s'accompagne par la faiblesse de la capacité de l'Etat "national" d'investir suffisamment dans les secteurs productifs et par un endettement extérieur excessif, renforçant par là la dépendance structurelle de ces économies.

Nous avons appris dans les chapitres précédents que l'insertion des économies périphériques dans le système capitaliste mondial empêche l'Etat "national" d'investir suffisamment dans des secteurs productifs car le modèle d'accumulation n'est pas entretenu de l'intérieur et parceque le type de relations envers le système bloque tout effort visant à réduire le degré d'extraversion des modèles d'accumulation. Ce blocage est réalisé grâce à des instruments importants tels que : l'échange inégal, l'exportation de marchandises et de capitaux, la nature de l'intervention des multinationales qui segmentent le processus productif et utilisent la Périphérie comme une échappatoire contre la baisse tendancielle du taux de profit. Le liement de l'aide internationale, et l'endettement international comme moyen de dépendance.

## **ARTICLE 1 : LES RISQUES DE L'ENDETTEMENT APRES LA CRISE DE 1982 ET LA STRATEGIE DU F.M.I.**

Dans cet article, seront développés les éléments concernant la nature des risques que représente la crise de l'endettement de 1982, les solutions proposées et leur portée, ainsi que la stratégie du F.M.I. qui est, à notre avis, l'émanation des principaux pays créditeurs, envers cette même crise.

### **PARAGRAPHE A**

#### **Les risques**

L'endettement de pays périphériques n'a pas suivi une évolution linéaire. Si les années 70 avaient été la période de son expansion du fait de l'existence de liquidité, le début de la décennie 80 a révélé en revanche les limites du recours à ce moyen de financement tant du côté des banques que de la part des pays débiteurs. Ces difficultés se sont traduites par la véritable crise de 1982.

Les raisons de cette crise semblent résider dans les faits suivants<sup>139</sup> :

#### **1 . Une déréglementation du mécanisme de l'arbitrage**

La politique financière de l'administration américaine à l'époque a engendré une élévation des taux d'intérêt sur le marché intérieur des Etats-Unis. Les banques américaines se retirent sensiblement du marché international des capitaux donnant lieu ainsi à un manque de liquidités de 1982.

#### **2 . La montée de risque-pays**

Plusieurs situations négatives dont l'affaire polonaise en 1981, la guerre des Malouines (1982) ont concouru à la naissance d'une prise de conscience de la part des

banques américaines à propos de la précarité de leurs situations comptables. En effet, ces institutions se rendent compte du degré élevé de leurs prêts par rapport au niveau de leurs propres fonds (capital assets ratio). De surcroît, les banquiers commencèrent à préférer les placements à court terme, dès lors que les engagements à long terme (avec l'étranger) deviennent de plus en plus risqués. La concentration de leurs activités sur le marché intérieur américain les a aidé à mieux maîtriser certaines opérations comme la technique relative aux marchés à terme de taux d'intérêt (futures). Les banques privées notamment se montrent réticentes à prêter d'avantage devant l'augmentation du volume de l'endettement et délaissent relativement leur mission de collecte de ressources internes et externes qui sont devenues coûteuses.<sup>140</sup> Cela a créé la faiblesse de la communication des marchés financiers d'où une grande demande de liquidités. Les pays débiteurs sollicitent par conséquent le rééchellonnement de leurs dettes. Mais depuis 1982, les opérations d'allègement se sont multipliées et ont porté sur des sommes importantes.<sup>141</sup>

Au titre du risque que cette crise pouvait représenter sur la stabilité du système financier international, il faudrait préciser que la crise de 1982 a été vite contenue grâce au concours des banques, des gouvernements et des institutions financières internationales (FMI, BIRD). Leurs efforts collectifs ont permis la disponibilité des liquidités nécessaires pour faire fonctionner l'économie de l'endettement. Mais les risques de l'effondrement du système ne sont pas pour autant écartés à jamais.

L'origine du risque peut provenir soit :

- De l'insolvabilité d'un gros débiteur comme est le cas du Brésil, ou encore du Mexique ou de l'Argentine. Cette situation pourrait arriver à tout moment en

raison du fait du désengagement des banques du marché international depuis le début des années 80. La Banque des Règlements Internationaux (BRI) indique que le nombre de ces banques est passé de 700 à une centaine de fin 1979 à fin 1983. Suite à un tel retrait, le service de la dette aurait dépassé en 1983 de quelques 11 milliards \$US le montant des nouveaux emprunts,

- D'une diminution critique de la liquidité au niveau d'une grande banque. Cela pourrait se produire dans le cas éventuel de l'immobilisation des capitaux. On constate la hausse des taux d'intérêts jumelée à la faiblesse des comptes extérieurs des PVD. Devant la reprise relative de l'économie américaine au début des années 80 (1983-1984) et les risques que pouvaient rencontrer les banques dans le Tiers-Monde, les banques privées occidentales ont alors privilégié les placements intérieurs, c'est-à-dire, dans les pays capitalistes avancés.<sup>142</sup>

## **PARAGRAPHE B**

### **Les solutions proposées et leur portée**

Certains auteurs tel Georges Corm trouvent que le problème d'endettement ne doit pas être considéré uniquement sous l'angle technique. En effet, il est nécessaire de mener une action dans le cadre spécifique des institutions financières internationales pour l'allègement du fardeau de la dette. Cependant cette action devrait être effectuée de pair avec une nouvelle conception de développement. Il ne s'agit plus de le limiter au mythe de l'industrialisation. Ce qu'il devrait toucher en priorité serait tout ce qui est latent dans

un groupe dont "la langue, le tempérament, la culture, le sens de l'autonomie, l'effort de la collectivité".<sup>143</sup>

Cette nouvelle approche exige la mise en place de modèles de développement appropriés (auto-entretenus). Le résultat escompté est de permettre aux populations concernées de jeter les bases d'une évolution dont la dynamique se trouve à l'intérieur du pays et tirée de la participation de toutes les composantes de la société. Sachs indique, à cet égard, selon Corm, que cela suppose "de refuser l'optimisation en tant que concept central de la planification et de réexaminer la dialectique des fins et des moyens dans le cadre de méthodes heuristiques et non plus de méthodes formelles".<sup>144</sup>

L'aspect fondamental de la démarche porte sur le développement des connaissances scientifiques et techniques qui constituent les fondements sine qua non d'une véritable maîtrise technologique autonome. La nécessité de mettre l'accent sur ces points cardinaux n'est pas à démontrer. Elle procède d'elle même au vu des échecs de nombreux modèles ayant fait appel à une technologie importée qui s'est avérée incompatible avec un environnement bien différent de celui où elle a été conçue et pour lequel elle est en réalité destinée. Les produits auxquels elle donne naissance dans les pays d'accueil sont le plus souvent des biens de consommation de luxe dont les demandeurs sont limités de par leur nombre, la plus grande masse reste exclue du marché du fait d'une mauvaise répartition du revenu national.

La dépendance que crée un tel modèle est connue puisque le centre de conception et de décision est situé à l'extérieur. La poursuite du modèle ne peut être assurée que par le recours à l'endettement.

Il apparaît alors que la solution passe par la recherche de nouvelles voies susceptibles de rentabiliser au mieux les moyens de production et d'adapter la production aux besoins locaux, tout comme il y a lieu de revoir les rapports de production pour créer une demande locale solvable.

Sur le plan technique, les pays périphériques sont appelés à fournir de réels efforts en matière de technologie. Leur véritable développement ne peut se réaliser sans maîtrise technologique qui suppose l'encouragement de la recherche. Dans ce contexte, les pays de la Périphérie sont loin derrière le monde industrialisé qui consacre 3% en moyenne de son PNB à la recherche-développement contre à peine 0,1% pour ce qui est des pays périphériques.<sup>145</sup>

Sur le plan du règlement technique de la dette, il existe au moins deux grands plans proposés par les Etats-Unis. Il s'agit du plan Baker et du plan Brady. Compte tenu du caractère relativement récent de ce dernier -en fait il a été lancé en 1989- il est proposé de retenir pour notre travail celui de M.Baker de 1985, proposé à Séoul (Corée du Sud). Ce plan se compose de trois idées forces<sup>146</sup> :

- 1 . Il suggère aux banques commerciales de prêter 20 milliards \$US de crédits supplémentaires pour les années 1986, 1987 et 1988, facilitant ainsi l'accès au marché financier après la crise de 1982,
- 2 . Il autorise l'accroissement des ressources financières de la Banque Mondiale notamment,
- 3 . Il énonce la possibilité de mettre à la disposition des pays les plus pauvres un montant de 2,7 milliards \$US correspondants aux fonds remboursés au FMI au

cours des années sus-indiquées, ajoutée à une facilité particulière de 1,2 milliards \$US en faveur des pays d'Afrique sub-saharienne.

Il apparaît ainsi que le plan est modeste dans sa stratégie. Le seul élément positif qu'il comporte est une reconnaissance implicite par les Etats-Unis d'une certaine globalisation du problème de la dette du Tiers-Monde, même s'ils ne renoncent pas à leur principe de base de traiter les pays débiteurs "au cas par cas". En définitive, le Plan renoue avec l'idée de M.P. Valker ancien Gouverneur de la Reserve Bank, mais les contours de sa concrétisation ont été vagues, notamment l'idée de création d'une éventuelle "super banque" internationale devant se substituer aux banques commerciales privées pour le financement des pays en développement.<sup>147</sup>

## **PARAGRAPHE C**

### **La stratégie du système bancaire international et du F.M.I.**

Les éléments clés de cette stratégie peuvent être résumés dans les points suivants:

#### **1 . La mise en oeuvre de programmes d'ajustement structurel**

Il s'agit d'un ensemble de règles de politique économique qu'un pays débiteur mis en oeuvre dans le but de remédier au déséquilibre de sa balance des paiements. Le FMI et les autres organismes créditeurs ne sont pas étrangers à de tels choix économiques. Les nouveaux prêts sont le plus souvent accordés en fonction du respect par le pays demandeur de cette pratique dans la finalité n'est pas en dernier ressort de mettre fin au problème de l'endettement, mais plutôt de rendre possible la poursuite d'un modèle de développement basé sur le financement extérieur. Le coût social des restrictions induites

dans le cadre de la cure ne sont pas négligeables. Plusieurs émeutes et troubles se sont signalés dans la plupart des pays concernés.

## 2 . Le réaménagement des dettes

Il a été indispensable de procéder à un réaménagement des dettes bancaires et privées dans un grand nombre de pays et pour des montants sans précédent. En 1983, quelques 30 pays dont 11 principaux pays débiteurs ont négocié des accords de réaménagement qui leur ont permis d'alléger le fardeau financier de près de 40 milliards de \$US correspondant à l'équivalent de 8% de leurs exportations et services. Suite à cela, la dette à court terme des pays en développement a baissé, en passant de 20% en 1982 à 15% en 1983 par rapport au volume global de la dette.<sup>148</sup>

Pour sa part, le FMI recommande une action concertée que devraient mener ensemble les pays créanciers, les pays débiteurs et le système bancaire international. Les pays créanciers devraient réduire leurs déficits budgétaires pour relancer leur croissance, démanteler les obstacles au commerce extérieur en faveur des PVD, accorder des concours financiers nécessaires et suffisants pour faciliter la réalisation des programmes d'ajustement structurel.

Les pays débiteurs sont appelés à dynamiser leurs solvabilité, en encourageant l'épargne intérieure, les investissements productifs et les exportations, et les banques commerciales sont invitées à apporter leur concours financier pour la concrétisation des programmes de redressement économique des pays en développement et d'abandonner l'objectif de profit à court terme. La relance dans les PVD ne peut se réaliser sans l'apport de ces partenaires.<sup>149</sup>

## **ARTICLE 2 : POSITION DES PAYS ENDETTES**

Devant un problème aussi grave comme celui de l'endettement pour le développement et la stabilité dans le monde, toute recherche de solution réaliste ne pourrait ignorer la position ou du moins le souhait des pays débiteurs. Quelle est cette position? Comment pourrait se concevoir une solution à cet handicap? Telle est la substance de cet article.

### **PARAGRAPHE A**

#### **Le refus des solutions unilatérales par les pays endettés ou critique des programmes d'ajustement structurel**

La solution préconisée par le Centre se résume en l'élaboration de programmes d'ajustement structurel pour favoriser notamment la disponibilité de liquidités dans les PVD en vue de pouvoir faire face à leurs échéances.

Les pays en développement endettés ont à maintes reprises attiré l'attention de la communauté financière internationale sur la nécessité d'une véritable réflexion à ce propos. Les plus actifs sont les pays latino-américains, en raison du volume de leur dette estimée à près de 400 milliards de \$US, constitués en groupe dénommé "groupe de Carthagène" dont le principe de base est leur engagement à faire admettre que le mal subit ne peut être réduit à un simple déficit de la balance des paiements, mais il provient du contexte international qui ne favorise guère la réussite de leur modèles de développement.

En conséquence, la solution devrait être conçue par tous les pays concernés, ce qui implique une négociation de groupe. Il est à signaler que les principaux crédateurs

notamment les Etats-Unis n'ont jamais accepté la proposition en préférant traiter au cas par cas. Une telle stratégie leur permet de mieux négocier et de dicter des conditions allant dans le sens de préserver leurs intérêts financiers globaux même s'ils se montrent parfois disposés à annuler certaines sommes de dettes dont le remboursement apparaît de plus en plus difficile et d'alléger les conditions de remboursement ou encore à procéder à une réduction volontaire de la dette à des fins politiques et stratégiques.<sup>150</sup>

Devant le manque de réponse favorable du côté des pays créditeurs, beaucoup de pays endettés ont décidé unilatéralement à limiter le niveau de leur remboursement. Le cas du Brésil et du Pérou peuvent être cités dans ce contexte. Il est cependant vrai qu'un tel comportement ne pourrait servir les intérêts à long terme des pays débiteurs puisqu'il est de nature à engendrer un manque de confiance au sein du système financier international.

## **PARAGRAPHE B**

### **Nécessité d'une approche globale en matière d'endettement et de développement**

En raison de la rigidité de la position des pays capitalistes avancés, les issues à la crise ne sont pas nombreuses. Certains auteurs marxistes comme Amin et Arrighi ont déjà prévu que la crise mondiale actuelle apporte des changements radicaux dans la mesure où elle pourrait amener à la fois à l'approfondissement des difficultés politiques du capitalisme périphérique qui se traduiraient par l'instabilité des pays concernés et par une accentuation de la crise de l'Europe de l'Est, ainsi qu'à une éventuelle expansion de

nouvelles formes et techniques de production au Centre suite aux mouvements de l'insoumission de la Périphérie.<sup>151</sup>

Les pays périphériques semblent condamnés à procéder à de véritables réformes sur tous les plans politique, économique et social. Les pays capitalistes avancés doivent contribuer à limiter la forte dépendance de ces pays dont le déséquilibre menace d'écrouler l'ensemble du système, un système caractérisé par une économie mondiale de plus en plus interdépendante.

Le développement recherché devrait être celui dont la finalité est la prospérité et l'épanouissement de l'être humain.<sup>152</sup> L'imitation du modèle occidental ne pourrait conduire à un développement local capable d'améliorer réellement le sort de toutes les couches sociales dont le besoin au progrès est vital, car il est tout simplement conçu à remplir une autre fonction. Il est basé principalement sur les règles de rationalité économique internationale et tire son dynamisme de l'extérieur.<sup>153</sup>

**DEUXIEME PARTIE**

**EXAMEN DE L'ARTICULATION DES SECTEURS PRODUCTIFS ET SON  
IMPACT SUR L'AGGRAVATION DE L'ENDETTEMENT  
DANS LES MODELES IVOIRIEN ET GABONAIS**

Il nous a été possible de voir dans la première partie l'origine, les tendances et les implications de la faiblesse du procès d'accumulation sur l'aggravation du phénomène de l'endettement dans le modèle capitaliste mondialisé. Ce constat théorique reste à appuyer par des arguments réels et palpables. Il serait peut être utile d'examiner cette question dans un certain nombre de pays concernés. C'est dans cet esprit que nous avons proposé dès le début de ce travail de traiter de la Côte d'Ivoire et du Gabon qui tous les deux font partie, selon nous, de ce que l'on pourrait appeler les pays ayant opté pour un modèle de développement "libéral", c'est-à-dire le modèle capitaliste mondialisé.

Dans cette partie qui se veut une contribution pratique, nous nous proposons de traiter dans le premier chapitre des spécificités des modèles de développement ivoirien et gabonais et de la performance de leurs secteurs productifs, ce qui nous permettrait d'étudier leurs caractéristiques sur le plan idéologique et organisationnel et le rôle de ces secteurs (industrie et agriculture) dans le procès d'accumulation. Le deuxième chapitre sera consacré à l'examen du phénomène de l'endettement extérieur dans le fonctionnement de ces modèles. Il faudrait faire ressortir sa relation avec la faiblesse de l'accumulation du capital national et son impact sur la dépendance structurelle du modèle.

## **CHAPITRE PREMIER : SPECIFICITE DES MODELES DE DEVELOPPEMENT IVOIRIEN ET GABONAIS ET LA PERFORMANCE DE LEURS SECTEURS PRODUCTIFS**

Il serait utile de situer, tout d'abord l'environnement immédiat dans lequel évoluent les secteurs productifs. Cet environnement est constitué entre autres du cadre idéologique et de la politique économique.

### **SECTION A : CARACTERISTIQUES DES MODELES IVOIRIEN ET GABONAIS**

Pour mieux saisir les modèles de développement de ces deux pays, il est suggéré de situer leurs caractéristiques qui, à nos yeux, pourraient être appréhendées à travers leur base idéologique et l'importance de leurs moyens et objectifs.

#### **ARTICLE 1 : BASE IDEOLOGIQUE**

La connaissance du type idéologique auquel appartient tel ou tel modèle permettrait certainement de définir sa portée. Mais son évaluation ne pourrait être effectuée que par le recours à des indicateurs empiriques. Quelle est donc la portée de ces modèles?

## PARAGRAPHE A

### La nature des modèles Ivoirien et Gabonais

Les deux régimes politiques des pays objet de notre étude n'ont pas opté pour un changement radical des structures et du mode de production hérités de la période coloniale. Le président ivoirien a, dans son discours du 15 janvier 1962 annonçant le plan décennal 1962-1972, exclu d'opérer une rupture avec la situation antérieure à l'indépendance. Il cite "ni dans le domaine agricole, ni dans ceux du commerce, de l'industrie ou du social, la révolution ne répond à nos réalités".<sup>1</sup> Cette prise de position s'explique par la loi du 3 septembre 1959 où ce pays renonce à son droit souverain de contrôler les opérations financières se déroulant sur son territoire. Il en est de même pour les investissements étrangers qui bénéficient d'une multitude d'avantages notamment en matière de transfert financier qui a déjà abouti en 1965 à un déficit de la balance des paiements, estimé à 10 milliards de FCFA. Ce déficit a atteint en 1980 la somme de 1,7 milliards de \$US. Au fil des ans, le capital étranger s'est accru de manière notable au sein de l'économie ivoirienne permettant ainsi aux entreprises multinationales d'étendre leur influence. Ce mode de croissance s'accompagne de la nécessité pour le pays d'accueil de faire appel de plus en plus à l'apport financier extérieur qui ne favorise en aucune manière l'économie nationale de préparer son propre décollage.

Le résultat d'une telle optique se traduit par une dépendance quasi-totale sur les plans technologique, financier et par une inadéquation des installations et des infrastructures avec les besoins du pays, ainsi que par la rapatriement des bénéfices au Centre agissant négativement sur la croissance des investissements locaux.<sup>2</sup> L'Etat

Ivoirien a privilégié l'action du secteur privé à travers le code des investissements de 1959 qui se caractérise par<sup>3</sup> :

- l'absence de toutes dispositions concernant le transfert de technologie liée aux investissements étrangers,
- l'absence de toutes dispositions limitant le rapatriement des profits et des capitaux,

Le modèle Ivoirien de développement -capitaliste périphérique- a abouti à :

- la faiblesse de l'accumulation du capital national,
- l'utilisation des technologies intensives en capital disproportionnées par rapport à l'état de développement national,
- la faiblesse de la diffusion des innovations technologiques,
- la mauvaise répartition du revenu national, et prédominance du capital étranger.<sup>4</sup>

Pour leur part, les dirigeants gabonais pensent que l'instrument le plus efficace pour l'accélération du développement est l'option libérale basée sur le libéralisme économique, la stabilité politique et les avantages fiscaux.<sup>5</sup>

Ce libéralisme économique signifie la liberté d'action des agents économiques. L'Etat se charge de réunir les conditions matérielles notamment par le renforcement des infrastructures de base et le développement du réseau de communication entre les différentes régions du pays. A l'image de la Côte d'Ivoire, le Gabon a adopté dès les premières années de son indépendance un code des investissements destiné à attirer les investisseurs étrangers grâce à l'offre de conditions avantageuses en matière de fiscalité. Sur le plan politique, le Gabon s'est prononcé contre les nationalisations et a soutenu l'idée ayant trait à la création de la zone franc. Dans ce cadre, la coopération avec

l'ancienne puissance colonisatrice s'est renforcée grâce à la signature d'Accords de coopération et s'est traduite par une forte présence française sur les plans humain et financier.<sup>6</sup>

Malgré cette attitude du pays d'accueil, le capital étranger a toujours préféré investir dans les secteurs présentant une rentabilité à court terme laissant les pouvoirs publics à intervenir dans les autres domaines.<sup>7</sup>

La conception développementaliste gabonaise est, selon les dirigeants du pays, originale dans la mesure où elle n'établit pas la distinction classique entre les modèles socialiste et capitaliste mais elle se veut leur synthèse. Ils continuent à croire à la nécessité de l'apport étranger qui devrait simplement respecter les lignes maîtresses de la planification nationale. A ce sujet, le gouvernement gabonais a institué depuis 1974 un impôt particulier sur les entreprises privées étrangères, sous le nom de "provision pour investissements diversifiés" qui permet de retenir à chaque exercice financier une taxe de 5% des bénéfices réalisés par chaque société notamment pétrolière en vue de les affecter à la réalisation de projets au Gabon dans les domaines où la société détient une compétence particulière, mais aussi dans d'autres secteurs faisant appel aux hydrocarbures comme source de matières premières ou d'énergie, voire dans les projets reconnus utiles à l'économie gabonaise.<sup>8</sup>

## **PARAGRAPHE B**

### **Limites des modèles Ivoirien et Gabonais**

L'étude des modèles Ivoirien et Gabonais de développement nous amène à affirmer qu'ils appartiennent tous les deux à l'option du libéralisme économique où le poids des entreprises étrangères est significatif et où l'endettement extérieur devient de plus en plus excessif.

S'agissant de leurs différences, il est à signaler que :

- L'économie gabonaise reste largement traditionnelle où l'implantation d'industrie de substitution est relativement tardive,
- La participation de la classe bourgeoise ivoirienne dans l'économie de son pays est plus grande,
- La faiblesse de la population et l'étroitesse du marché national au Gabon,
- Le secteur public ivoirien est plus équipé et plus diversifié.<sup>9</sup>

Après avoir examiné les idées forces qui sous tendent les deux modèles, il nous apparaît que le libéralisme dont ils se targuent n'est que partiellement appliqué, du moins par rapport à celui du Centre du système capitaliste.

Ce libéralisme ou capitalisme périphérique tant admiré ne s'identifie pas au fordisme. En effet, seul le volet productif est plus ou moins mis en oeuvre, l'autre volet inséparable du fordisme se trouve exclu, il s'agit de la demande

sociale. Celle-ci qui devrait stimuler et dynamiser la production nationale, est marginalisée.

Face à de telles incohérences, il serait judicieux que les élites au pouvoir dans ces pays cherchent à trouver un système d'idées et de pratiques compatibles avec les réalités objectives dans leurs différentes dimensions: politiques, économiques, sociales et culturelles. Il est inconcevable de vouloir faire réussir une idéologie importée. Il faut que celle-ci soit le produit d'une évolution intérieure et corresponde à des concepts ayant prise sur la réalité des populations concernées.<sup>10</sup>

## **ARTICLE 2 : MOYENS ET OBJECTIFS**

Il ne suffit pas de choisir tel ou tel modèle pour réussir. Les moyens et les objectifs assignés sont déterminants pour parvenir à des résultats satisfaisants. Que sont-ils ces moyens? Les objectifs à atteindre sont-ils réalisables?

## PARAGRAPHE A

### Moyens

Les modèles de développement en Afrique comme dans la plupart des pays du Tiers-Monde n'ont pas été accompagnés d'une stratégie et d'un plan de financement du type Plan Marshall. Ils ont été conçus en fonction de l'insertion de ces pays dans la Division Internationale du Travail (D.I.T.). Les moyens par lesquels les modèles ivoirien et gabonais comptent réaliser leurs programmes sont les fameux plans de développement. La Côte d'Ivoire a déjà dans son premier plan de développement donné la primauté de la production sur l'éducation. Par ailleurs, la préservation du système de propriété hérité de la colonisation a facilité la domination de l'économie ivoirienne, ce qui a eu comme effet d'importants transferts financiers vers l'étranger.<sup>11</sup> Après avoir cru à la nécessité absolue d'opter pour une production extensive de l'agriculture dans les deux premiers plans de développement, la Côte d'Ivoire est engagée depuis 1975 dans la fabrication de produits semi-finis et des industries d'exportation tirant parti du coût très bas de sa main d'oeuvre. La domination étrangère n'a pas été affectée par l'élaboration et l'application de ces programmes de développement. Au contraire elle s'empare de l'ensemble des secteurs y compris le secteur commercial où les étrangers détiennent plus de 70% des entreprises existantes.<sup>12</sup>

Pour sa part, le Gabon a eu recours comme la Côte d'Ivoire aux plans quinquennaux de développement basés sur le financement étranger. Le premier plan élaboré en 1964 a été axé sur la consolidation et la spécialisation des secteurs clés (bois, pétrole). A partir de 1970, la priorité a été donnée au développement du secteur exportation. Le second plan (1971-1975) a privilégié l'installation d'unités industrielles fortement capitalistiques et notamment en aval des exportations minières, pétrolières et forestières.<sup>13</sup> De ce fait, l'on constate en 1978 la différence énorme en matière de participation des branches industrielles à la valeur ajoutée dans l'industrie. Ainsi, les industries extractives (pétrole et mines) y participent pour 83% alors que la part des industries de transformation (alimentation, boissons, tabacs, textiles, confection, bois, mobilier métallique et mécanique, chimie, imprimerie, matériaux de construction, etc...) est seulement de 16%.<sup>14</sup>

Les plans postérieurs notamment celui de 1976-1980 n'a pas été différent quant à ses répercussions sur le secteur agricole dont la rentabilité est restée faible.<sup>15</sup>

## **PARAGRAPHE B**

### **Objectifs**

Les objectifs de la politique économique ivoirienne ne semblent pas viser l'instauration d'une économie locale relativement intégrée. La priorité donnée au secteur d'exportation notamment depuis 1975 et l'encouragement à outrance des investissements étrangers ne vont pas, à notre avis, dans le sens d'un tel objectif. Ils expliquent plutôt la réalité de l'insertion dans la DIT et ses implications sur les maillons faibles de la chaîne. Les conséquences de cette stratégie peuvent être résumés dans les points suivants:

- faiblesse de l'intégration de l'économie nationale,
- faiblesse de la demande nationale,
- dépendance accrue envers le marché international sur les plans agricole, industriel et commercial ainsi que financier,
- grave défaut de capacité d'entreprendre chez les populations locales ,
- le transfert des revenus ne favorise pas l'accroissement de l'accumulation du capital au sein du système (modèle) et, à terme, dépasse largement les apports en investissements initiaux, ce qui correspond à un transfert négatif des ressources financières.<sup>16</sup>

- l'utilisation des techniques intensives en capital privilégie la rémunération du facteur capital par rapport au facteur travail, ce qui s'est traduit par une faible participation à l'augmentation de la masse salariale,
- les filiales installées au pays recourent à l'utilisation des biens et des procédés de production importés qui incorporent des innovations à travers un système intégré de recherche et développement.<sup>17</sup>
- la faiblesse de l'accumulation interne induit l'Etat à s'orienter vers une accumulation d'origine externe, ce qui favorise la permanence du cercle vicieux de dépendance.

Pour ce qui est du Gabon, l'objectif de sa politique économique semble semblable à celui de la Côte d'Ivoire, puisqu'il tend à développer le secteur des exportations en négligeant le secteur agricole. Les résultats de ce choix sont les suivants:

- caractère archaïque de l'agriculture,
- faiblesse de la demande intérieure,
- absence d'un marché national assez vaste,
- système de crédit dépendant de l'extérieur,
- insuffisance de promotion et de mobilisation de l'épargne des particuliers et des entreprises.

**SECTION B : PERFORMANCE DES SECTEURS PRODUCTIFS**

Dans cette section, nous examinerons deux principaux secteurs productifs dans les deux pays. La limitation de ce nombre s'explique par l'importance de ces piliers de l'économie et par l'espace restreint du sujet, ces deux secteurs étant l'industrie et l'agriculture.

**ARTICLE 1 : NATURE ET IMPORTANCE DU SECTEUR INDUSTRIEL IVOIRIEN ET GABONAIS**

Cet article sera consacré à la description du secteur industriel tout en situant ses potentialités et ses limites. L'analyse de cette situation devrait cerner les difficultés structurelles intrinsèques à chaque pays de par son contexte général et déterminer les implications de l'environnement international représenté par le système capitaliste mondial.

## PARAGRAPHE A

### Nature et évolution du secteur industriel

Il y a lieu de rappeler ici l'incorporation de la Côte d'Ivoire et du Gabon dans les rapports internationaux dans le cadre des régimes de colonisation française du 19<sup>ème</sup> siècle à l'année 1960, ce qui a donné lieu à un modèle d'économie primaire extravertie.

Le secteur industriel ivoirien a connu ainsi un taux de croissance appréciable, puisque l'économie dans son ensemble s'est développée à un rythme exceptionnel allant de 7% en 1950 à 19,5% en 1960. Avec l'indépendance (1960) s'ouvre une nouvelle étape caractérisée par une stratégie basée sur la libération des droits d'entrée des produits pour l'implantation de nouvelles industries, et l'exonération des impôts sur le bénéfice pendant cinq (5) ans.<sup>18</sup>

Ces avantages découlent du code ivoirien des investissements de 1959 qui prévoit notamment<sup>19</sup> :

- 1 . Exemption des taxes sur les profits pour une période de 5ans
- 2 . Exemption des taxes sur l'exploitation des matières premières et des produits intermédiaires sur une période de 10 ans,
- 3 . Réduction de 50% des taxes sur les exportations pour une période de 10 ans,
- 4 . Rapatriement illimité du capital et des profits,

5 . Absence de dispositions sur le transfert de technologie.

Une telle politique a eu pour résultat la création d'industries dans le secteur agro-alimentaire, de petits équipements domestiques, d'équipements électriques. C'est dans ce cadre qu'apparaissent des entreprises à capitaux ivoiriens à partir de 1970. Cependant, la faiblesse liée à la concentration des revenus, au dualisme du modèle de consommation et à la sous utilisation des capacités productives n'a pas permis aux unités de production d'atteindre des économies d'échelle.<sup>20</sup>

La Chambre d'Industrie de la Côte d'Ivoire a estimé en 1970 que "jusqu'ici l'industrie qui s'est développée au rythme record de 15% par an, a visé en premier lieu la substitution aux importations dans les centres urbains, puis dans les campagnes, la valorisation des produits agricoles. De nouveaux objectifs devant être fixés pour la prochaine décennie (1970-1980) : production de marchandises destinées à l'exportation et constitution d'unités industrielles de grande envergure. D'autre part, l'industrie en 1970 a été réalisée avec une faible participation des Ivoiriens, aussi peu nombreux que comme cadres, techniciens et main-oeuvres".<sup>21</sup>

La politique économique ivoirienne, dans son volet industriel, a par conséquent préconisé depuis 1970, une participation accrue des nationaux à tous les niveaux de l'entreprise. Il convient de préciser que la Côte d'Ivoire croyait nécessaire de passer du stade d'industries de substitution des importations à celui d'industries d'exportations aux alentours de 1975 en prévision d'une éventuelle

saturation du marché national en industries de substitution. Les nouvelles industries devaient se spécialiser dans le domaine de la transformation des matières premières appuyées par les bas salaires. Pour y parvenir, l'Etat comptait sur la promotion des investissements tant auprès des nationaux que des étrangers.<sup>22</sup>

Dans ce cadre, le plan de développement (1976-1980) prévoyait le déclin de la stratégie de l'importation et l'orientation vers les industries d'exportation. Mais ce type d'industries ne peut échapper à la mainmise des multinationales en raison de deux facteurs :

- la faiblesse de la participation ivoirienne dans le secteur secondaire,
- le co-financement des investissements industriels par des investisseurs privés étrangers.

Cet état de fait a amené par conséquent le secteur industriel ivoirien à connaître une très forte participation du capital non national notamment dans des projets à court terme. C'est ainsi que le capital local ne participe qu'à raison de 30% dans le secteur en 1976.<sup>23</sup> L'investissement à long terme demeure laissé à l'Etat en raison du manque de confiance des investisseurs étrangers dans la stabilité politique du pays.<sup>24</sup>

L'industrie ivoirienne se caractérise donc par la limitation du développement des échanges intermédiaires et la faiblesse du degré d'intégration des branches. Il est vrai toutefois que la taille du marché intérieur constitue un

obstacle structurel au développement des industries de base, mais il ne l'est que par rapport aux techniques utilisées par le capital étranger et au seuil de rentabilité qu'elles déterminent.<sup>25</sup>

Sur le plan extérieur, le modèle de développement ivoirien basé sur l'apport des opérateurs non nationaux crée une dépendance croissante envers ce dernier engendrant par là un déséquilibre financier qui ne libère point le pays de la tutelle étrangère.<sup>26</sup>

De son côté, l'industrie gabonaise a connu avant la récente chute brutale des cours pétroliers (1986) un essor remarquable. L'Etat a été la locomotive grâce à sa politique volontariste d'équipements et d'incitation à l'investissement industriel.<sup>27</sup>

La construction du chemin de fer transgabonais a été la plus grande réalisation de cette période. Le premier tronçon (Owendo-Boowé: 340km) est entré en service au début de 1983, et le second (Boowé-Franceville: 357km) devait être achevé en décembre 1986. Le transgabonais devait permettre notamment la mise en exploitation de la forêt au sud-est du pays, et lorsque le port minéralier d'Owendo aura été construit, il serait possible d'évacuer par voie maritime du manganèse et de l'uranium de la région de Franceville. La construction d'un troisième tronçon (Boowé-Bélingua: 320km) est prévu pour permettre la mise en exploitation du minerai de fer au nord-est.

Il faut rappeler ici que le Gabon s'est doté depuis 1967 d'un code des investissements favorable à l'intervention des entrepreneurs étrangers et est semblable à celui de la Côte d'Ivoire que nous avons mentionné.

Le Gabon a déjà installé depuis 1968 des industries de substitution (alimentation, textile, chimie, raffinage, cimenteries, appareils électro-ménagers). L'Etat en participant à la création de ces industries a eu recours à une nouvelle source de financement, instituée depuis 1974, induite du programme dénommé Programme pour Investissements Diversifiés (PID), consistant en une taxe sur le bénéfice des entreprises non nationales. La liberté d'action ainsi accordée aux entreprises étrangères leur a permis d'exercer une influence déterminante sur le secteur. On a recensé à la fin des années 1970 l'existence de 190 entreprises dont seulement 27 appartenaient à des citoyens gabonais. Cette tendance ne semble pas disparaître au cours des années suivantes.

En 1976, l'Etat contrôle à peine 25,3% du secteur industriel du pays. Le privé national y participe pour 3,2%.<sup>28</sup> Dans le but de diminuer la forte présence des compagnies étrangères et d'augmenter l'intervention des entrepreneurs nationaux, il a été prévu dans le cadre du plan triennal (1980-1982) ce qui suit:

- création d'une société d'investissement à capital variable destiné à promouvoir l'actionnariat des particuliers,

- création d'une société de développement dont l'objectif est la prise de participations dans le capital des entreprises et d'assurer le relais de l'épargne privée gabonaise en rétrocédant ultérieurement une partie de ces participations,
- création d'un centre de technologie industrielle à vocation régionale africaine,
- aménagement du code des investissements pour une valorisation maximale des ressources nationales avant exportation, une participation accrue des Gabonais à l'appareil industriel, et pour une contribution à l'aménagement du territoire.

Cette tendance vers l'encouragement des entrepreneurs nationaux et la diversification industrielle a continué de constituer l'un des objectifs fondamentaux des récents plans de développement. Sur le plan régional, le Gabon ne semble pas avoir développé réellement ses relations avec l'UDEAC et la CEAO<sup>29</sup>, avec lesquels ses échanges commerciaux demeurent relativement faibles.<sup>30</sup>

## **PARAGRAPHE B**

### **Importances et limites du secteur industriel**

Le bref examen du secteur industriel ivoirien et gabonais nous montre que l'apport extérieur ne se traduit pas par une meilleure performance des différentes branches composant ce secteur et encore moins lorsqu'il s'agit de l'ensemble de l'économie. De ce fait, l'accumulation du capital national ne peut pas être assurée. La société ne bénéficie pas des rares retombés de la croissance des branches d'exportation. Cette situation semble se maintenir en raison de l'existence d'un certain nombre de facteurs favorables pour ce qui est du cas de la Côte d'Ivoire. Il s'agit de :

- baisse de la croissance industrielle de (10,4%) en 1965 à -2,4% en 1987. (voir le rapport de la Banque Mondiale de 1989, pp.175-177),
- dépendance quasi-totale en commerce et en capital,
- exportation des bénéfices au détriment de réinvestissement,
- exportation presque intégrale des matières premières minières, en 1979, les investissements dans la transformation des métaux n'ont représenté que 1% des investissements industriels,
- absence de recherche dans le domaine des industries de pointe,
- quasi-inexistence des industries de base.

Les autorités ivoiriennes semble être conscientes de telles déficiences notamment de celles liées au lent processus de l'ivoirisation de l'économie nationale.<sup>31</sup> Pour y remédier, certains auteurs proposent ce qui suit<sup>32</sup> :

- nécessité de formation accrue et de qualité de cadres,
- développement de la recherche industrielle,
- promouvoir une véritable politique énergétique,
- encourager l'épargne nationale et l'orienter vers l'industrie.

La situation du secteur industriel gabonais n'est pas fondamentalement différente puisqu'il souffre de divers handicaps dont :

- insuffisance quantitative et qualitative de la main d'oeuvre du secteur privé et des cadres pour l'Administration,
- faiblesse numérique de la population et partant des consommateurs,
- l'étroitesse du marché national,
- médiocrité de l'infrastructure des communications et notamment des ponts et chaussés,
- cherté des facteurs de production (énergie, matériaux de construction, services, etc...),
- absence d'esprit d'entrepreneuriat et manque de capitaux.<sup>33</sup>

## **ARTICLE 2 : POTENTIALITES ET PORTEE DU SECTEUR AGRICOLE IVOIRIEN ET GABONAIS**

Après avoir vu l'importance et les limites du secteur industriel des deux pays ci-dessus mentionnés, il est naturel que l'on traite maintenant du second secteur en importance, en l'occurrence le secteur agricole.

### **PARAGRAPHE A**

#### **Potentialités**

S'agissant de l'agriculture ivoirienne, il y a lieu de rappeler tout d'abord que ce secteur repose sur quelques produits d'exportation en tête desquels arrivent le cacao et le café. Le cacao représente 43% des exportations ivoiriennes au cours de ces dernières années.<sup>34</sup> La zone forestière orientale fournit 38% de la récolte du café et 62% de celle de cacao. Malgré la croissance de la production cafetière, le rendement à l'hectare demeure inférieur de 8 à 10 fois par rapport à celui de l'Amérique latine.<sup>35</sup>

En dépit de cette faiblesse relative, la production agricole a connu, au cours de la période de 1950 à 1965, des taux de croissance exceptionnels supérieurs à 7% par an.<sup>36</sup> Dans l'ensemble, l'agriculture africaine a progressé durant cette période de 6% l'an pour l'agriculture d'exportation et de 3% pour l'agriculture vivrière. La croissance de ce dernier genre d'agriculture avoisine

celle de la population rurale en Côte d'Ivoire. La raison en est la faible densité rurale, qui permet l'extension des superficies cultivées, selon les méthodes traditionnelles et intensives qui impliquent le bouleversement des structures sociales. En Côte d'Ivoire, cette densité varie de 3 à 20 ha/km<sup>2</sup> seulement selon les régions. L'agriculture ivoirienne s'est ensuite progressée à un rythme de croissance de 3 à 4% l'an au cours de la période 1969-1979.<sup>37</sup>

Il faut insister sur le fait que l'agriculture ivoirienne se caractérise par la prédominance du secteur traditionnel. La structure paysanne de ce pays se composait, au début de l'indépendance, d'une bourgeoisie rurale aisée de 20.000 planteurs, d'un prolétariat sans terres de 120.000 travailleurs, le dixième des exploitants possèdent environ 30% des terres mises en valeur. Malgré cette déficience dans le secteur agricole, celui-ci connaît une progression dans la production dont les raisons tiennent à l'existence de deux phénomènes :

- l'accélération de la mise en valeur des terres agricoles par des moyens traditionnels grâce à l'émigration étrangère,<sup>38</sup>
- la mise en place dans un pays qui en était totalement dépourvue d'un ensemble d'industries légères.

Au cours des années (1980-1985), les industries agro-alimentaires demeurent le secteur le plus important en Côte d'Ivoire avec près de 28,5% du

total du chiffre d'affaires de l'industrie, 29,5% de la valeur ajoutée et plus de 35% des exportations.<sup>39</sup>

Après avoir présenté de manière schématique l'état de l'agriculture ivoirienne, il est utile de traiter de sa structure organisationnelle qui n'est pas sans effet sur son rendement et son rôle dans l'économie nationale. De manière générale, les plantations ivoiriennes ont connu trois (3) étapes:

- La Première étape (1914 - 1945)  
Les plantations pendant cette période étaient nombreuses. Elles ont augmenté sensiblement à partir de 1930.
- La Deuxième étape (1945 - 1960)  
Elle s'est caractérisée par l'intensification et le développement d'une culture délicate : la banane.
- La Troisième étape (à partir de 1960)  
Elle correspond à l'expansion, la diversification, l'ivoirisation après l'indépendance, et est caractérisée par la volonté du gouvernement ivoirien d'encourager la propriété ivoirienne.

Dans le secteur agricole, la présence étrangère est aussi forte que dans d'autres domaines. On remarque la réussite de certains planteurs européens, qui s'explique par un investissement massif dans la terre et les équipements, le respect des coutumes autochtones (même si heurts existent parfois avec ces populations),

l'extension de l'exploitation par la création de plantations ou par l'achat d'anciennes, l'intensification constante des cultures et l'adaptation permanente aux conditions nouvelles et ceci soit par l'abandon de productions moins rentables soit par la recherche de nouvelles spéculations, mais les risques encourus sont toujours importants, c'est ce qui explique l'échec de plusieurs planteurs et la vente de leurs exploitations aux Ivoiriens qui, contrairement aux étrangers, ne se sentent pas dans l'obligation de rechercher l'intensification en raison de l'abondance des terres.

Ainsi, il nous a été permis de constater que l'agriculture a toujours constitué l'un des plus importants atouts de l'économie ivoirienne. Cependant, ce secteur ne semble pas être intégré dans une stratégie d'ensemble qui viserait le développement global de l'économie. Il a été au contraire exploité sur la base de son seul avantage naturel, c'est-à-dire l'exploitation extensive des terres et la spécialisation des seules cultures commerciales. Il devient alors nécessaire de réfléchir à une utilisation stratégique du secteur en développant les cultures vivrières pour freiner les importations massives de produits agricoles, à rendre au paysan ivoirien sa dignité en lui assurant des prix rémunérateurs. Ces suggestions seront abordées dans le paragraphe prochain. Mais avant de l'examiner, voyons les potentialités de l'agriculture gabonaise.

Il faut signaler de prime abord que l'agriculture gabonaise n'a pas pu occuper la place qu'elle aurait du avoir dans les différents plans de développement

du pays. Une telle situation est engendrée essentiellement par les choix fixés par les décideurs gabonais et non par l'insuffisance des ressources financières, car celles-ci étaient malgré tout conséquentes. En effet, leur volume a connu une augmentation sensible. Le montant des investissements dans le secteur passe de 2,5 milliards FCFA au cours du premier plan à 4,4 milliards lors du second plan. Les premiers plans, rappelons-le, correspondent respectivement aux périodes suivantes (1966-1970) et (1971-1975). Ces sommes se sont vues davantage accrues au titre des plans ultérieurs. Ainsi, un plan directeur agricole a fixé en 1977 les orientations d'une politique agricole qui prévoyait de moderniser le secteur. Allant dans ce sens, le troisième plan (1976-1981) a consacré une enveloppe financière de 45 milliards FCFA d'investissements en agriculture contre moins de 5 milliards FCFA au cours du second plan.

Au niveau des choix en matière de production, les grands projets réalisés jusqu'à un passé très récent (sucre, banane, poulet industriel, programme viande) restent cantonnés dans le domaine de l'agro-industrie et tendent surtout à l'exploitation des ressources qu'à la promotion des hommes et font appel à l'intervention des multinationales qui possèdent la technologie nécessaire à ce type d'agriculture. Ces lacunes ont été quelque peu prises en considération dès le second plan. En effet, celui-ci visait à trouver un point d'équilibre qui assurerait

un développement agricole homogène. Il s'était fixé comme objectif prioritaire ce qui suit :

- rendre l'agriculture traditionnelle plus rémunératrice par l'organisation des circuits de distribution,
- encouragement de l'agriculture d'exportation par un meilleur encadrement,
- dotation en moyens et en méthodes de production intensives des centres d'exploitation modernes.

Il semble cependant que cet objectif n'aurait pas été atteint, en raison de l'aggravation du déficit agricole résultant du vieillissement des plantations, du caractère toujours traditionnel de l'agriculture qui n'arrive pas à produire abondamment. En vue d'y remédier, le troisième plan ci-dessus évoqué a tenté de réaliser les actions suivantes :

- recherche de l'autosuffisance alimentaire,
- maintien des populations rurales,
- équilibre du développement régional,
- création de ressources renouvelables dans la perspective de l'après-pétrole (le développement de la production de cacao, du café, du palmier, d'hévia, du sucre, etc...)

Le cinquième plan de développement (1984-1988) a tenté, quant à lui, de développer et de diversifier davantage l'économie dominée par l'exportation

notamment d'hydrocarbures dont le taux de dépendance à l'exportation est de 95%.

Du point de vue organisationnel, l'agriculture gabonaise reste le point faible d'une économie dominée par l'extraction minière. Longtemps laissée pour compte, elle n'a été reconnue comme une priorité nationale que depuis 1975, les revenus pétroliers ont alors permis à l'Etat d'investir dans le secteur agricole, mais ces investissements ont surtout bénéficié à l'agro-industrie au détriment du développement rural et des cultures vivrières.<sup>40</sup> Tandis que se mettent en place des projets coûteux et à la rentabilité incertaine, l'économie paysanne, affaiblie par l'exode des jeunes et handicapée par l'isolement des villages, n'est toujours pas en mesure de répondre aux besoins du marché urbain. Cette situation est compliquée davantage par l'inorganisation des grands circuits de commercialisation et des transports.<sup>41</sup>

Le Gabon demeure jusqu'à ces dernières années incapable d'améliorer réellement son agriculture.<sup>42</sup> En effet, la faiblesse des résultats obtenus dans les domaines de la production agricole, d'élevage et de la pêche se traduit par des importations massives des produits alimentaires. Ils représentent plus de la moitié des besoins du pays. Les sommes qui y ont été consacrées se sont élevées à 72,4 milliards FCFA en 1985 contre 42,6 milliards FCFA en 1981. Le but ultime d'arriver à l'autosuffisance à l'horizon 2000 semble difficile à atteindre

dans le court terme. Précisons que l'agriculture gabonaise n'a presque pas progressé de 1969 à 1979, puisque son taux de croissance annuel était de 0 à 1%.<sup>43</sup>

## **PARAGRAPHE B**

### Faiblesses et limites du secteur agricole ivoirien et gabonais

L'examen des potentialités et des objectifs assignés au secteur agricole en Côte d'Ivoire et au Gabon nous a aidé à déterminer la portée du secteur et son ampleur dans l'économie des deux pays. Si ce volet d'activité semble être le moteur du développement en Côte d'Ivoire, il n'est par contre au Gabon qu'un secteur marginal dont les effets n'ont pas tardé à peser lourdement sur l'économie gabonaise, chose qui a amené les autorités du pays à lui accorder un intérêt particulier ces dernières années notamment après la chute des cours pétroliers. Malgré la différence en terme d'importance accordée à ce secteur dans les deux pays, sa participation dans l'économie demeure en deca des espérances. Quelles sont alors ces faiblesses et limites?

Pour ce qui est du secteur agricole ivoirien, ces faiblesses peuvent être regroupées dans les points suivants :

- la faiblesse des connaissances techniques des paysans ivoiriens, ce qui empêche l'existence d'une production de qualité suffisamment compétitive sur le marché,
- la manque du capital qui rend difficile l'acquisition des terres suffisantes pour produire en quantité, l'achat d'équipements et de produits nécessaires à la conduite des cultures, d'avancer avant récolte le salaire d'un grand nombre de mainouvres,
- la faiblesse de l'épargne nationale, les profits réalisés sont souvent dépensés dans la consommation au lieu d'être réinvestis dans l'exploitation.<sup>44</sup>

Sur le plan de la relation de la paysannerie avec la terre, on relève que les paysans ont toujours vécu marginalisés. Ils ne bénéficient pas des résultats de la terre.. A l'indépendance, ils ont été largement exploités aggravant ainsi le chômage, la dépendance alimentaire et la paupérisation générale.<sup>45</sup>

L'un des moyens de cette exploitation a été, malgré son principe d'être un instrument de soutien, la Caisse de Stabilisation et du Soutien des Prix des Produits Agricoles (CSSPPA) qui devait théoriquement protéger la surexploitation du paysan. Elle devait donc garantir un prix minimal pendant les années où les cours fléchissent. Toutefois, selon les calculs effectués sur les prix de vente et le pourcentage réservé à ce dernier, il s'avère qu'il ne perçoit que le tiers. Cette

part semble être insuffisante pour couvrir les frais d'exploitation de base tels que: les frais d'entretien et de subsistance. En conséquence, le marché ivoirien est faible puisque la demande demeure peu importante. Par ailleurs, cette mauvaise rémunération du paysan crée l'exode rural qui s'accroît rapidement. La population des campagnes passe de 86,1% en 1960 à 57,5% en 1980. Une telle situation n'a pu être corrigée en raison, en partie, de l'inexistence de groupes de pression et de l'ignorance des paysans.<sup>46</sup>

Les défaillances de l'agriculture gabonaise sont plus structurelles et tiennent fondamentalement à l'état de développement général du pays. Parmi ces faiblesses figurent en premier lieu l'inorganisation des circuits de commercialisation et l'inexistence d'un réseau de communication suffisant et efficace.<sup>47</sup> Il existe d'autres difficultés non moins paralysantes dont :

- l'étroitesse du marché national,
- le niveau relativement élevé des salaires,
- le contexte socio-culturel gabonais qui ne semble pas être favorable au développement rapide de l'agriculture. Le travail de la terre est laissé aux femmes alors que les hommes s'occupent particulièrement de la chasse<sup>48</sup>,
- insuffisance de la maîtrise des techniques de gestion des exploitations,

Ces distorsions ont engendré une régression de la production par habitant en Afrique de 1976 à 1986.<sup>49</sup>

## **CHAPITRE 2 : ORIGINE ET IMPACT DE L'ENDETTEMENT EXTERIEUR SUR LES APPAREILS PRODUCTIFS IVOIRIEN ET GABONAIS**

Dans cette deuxième partie, nous avons déjà abordé dans le premier chapitre la spécificité et le degré de performance des secteurs productifs de ces deux pays, le résultat auquel nous avons abouti est que ces secteurs souffrent d'un certain nombre de difficultés dont les plus importantes sont d'ordre structurel et consistant en la faiblesse de l'accumulation du capital national. Cette situation a été rendue possible par l'absence d'une politique économique favorisant l'épargne nationale et encourageant l'investissement dans les différents secteurs d'activité en faveur des nationaux.<sup>30</sup> L'intervention du capital étranger était souhaitée par l'existence des codes d'investissements favorables et par l'absence d'une véritable sélection des projets de développement, ce qui a mené à un endettement excessif, mais sans contrepartie de croissance économique homogène et durable.

Afin de donner un aperçu sur l'évolution et les conséquences de ce phénomène destructeur, en l'occurrence l'endettement extérieur que nous avons certes examiné dans la première partie sous l'angle théorique, il est proposé ici de se baser fondamentalement sur ses spécificités dans les deux pays.

**SECTION A : ORIGINE DE L'ENDETTEMENT EXTERIEUR  
DES ECONOMIES IVOIRIENNE ET GABONAISE**

L'origine de l'endettement extérieur dans ces deux pays ne peut être répertorié de manière exhaustive en raison de manque d'informations pertinentes et suffisantes. Il serait cependant possible de déterminer les grandes catégories de ces causes qui pourraient être classifiées en deux volets: interne et externe.

**ARTICLE 1 : DESARTICULATION DES SECTEURS PRODUCTIFS**

Il serait erroné de croire que les raisons de l'endettement extérieur soient d'ordre externe exclusivement. Celles-ci sont réelles mais elles ne sont pas les seules qui interviennent dans l'aggravation du phénomène, elles peuvent même être considérées comme étant d'ordre secondaire. Il nous semble que les causes premières reviennent à la nature des secteurs productifs, lesquels sont caractérisés dans les deux pays objet de notre étude par notamment la faible capacité de l'accumulation du capital national et par l'absence d'une politique économique rigoureuse et cohérente.

## **PARAGRAPHE A**

### **Faible capacité d'accumulation du capital national**

Le degré élevé de l'extraversion des économies ivoirienne et gabonaise peut être mesuré par l'importance du secteur d'exportation, par la présence sinon la domination des secteurs productifs et tertiaire (industrie, agriculture, commerce, transport, etc...) par le capital étranger, la faible participation du capital national dans le développement national, a créé systématiquement la faible participation des ressources nationales dans l'effort d'investissement. En Côte d'Ivoire, par exemple, l'on remarque que d'importants crédits ont été consacrés aux investissements. Le montant de ces derniers (investissements publics) pour la période 1971-1975 est estimée à 252 milliards FCFA, répartis, pour tenir compte des aléas susceptibles d'affecter l'évolution des possibilités de financement, en 220 milliards de noyau garanti et en 32 milliards de tranche optionnelle, non compris le programme complémentaire de 40 milliards de FCFA qui devait être élaboré avant la fin de l'année 1971.

La participation du secteur public dans le total des investissements, passe de 40% au cours des années 60 à 60% lors de la première moitié des années 70. Mais cela ne signifie pas l'ivoirisation du capital car la composante prêts étrangers dans les investissements publics va transcendant. Elle passe de 39% de 1960 à 1965 à 65% de 1972 à 1974.<sup>51</sup>

La répartition par secteurs des investissements publics dans le cadre du plan (1971-1975).<sup>32</sup>

Montants en millions FCFA

Millions FCFA	Réalisation 1960-1966	Loi Plan 1967-1970	Loi Programme 1971-72-73	Plan Garanti	1971 Optionnel	1975 Total
Secteur Agricole	11.140	34.480	48.163	429.600	6.200	49.100
Intra-Économique	42.950	45.450	78.706	113.300	12.400	125.700
Infra-Santé	340	670	812	8.400	100	2.500
Infra-Administrative	16.710	8.800	10.013	12.700	3.500	16.200
Total	93.200	116.000	169.025	22.000	32.000	252.000

Les Investissements publics du plan 1971-1975 sont ceux de l'Etat et des entreprises publiques à l'exclusion des investissements des administrations autres que l'Etat qui représentent environ 3,5 milliards pour la période quinquennale.<sup>33</sup>

La ventilation globale des investissements publics entre l'Etat et les administrations publiques fait ressortir 146,3 milliards d'investissements de l'Etat (117 milliards de formation brute de capital fixe, 14,4 milliards de participation financière) 105,7 milliards d'investissements des entreprises publiques et des sociétés d'Etat agricoles dont 60,7 milliards financés par l'Etat et 45 milliards financés par ressources propres ou sur emprunts.

Investissements publics et privés par quinquennat<sup>54</sup>  
(1971 - 1975) et (1976 - 1980)

Nature des Financement	En Millions de FCFA Prix (1968)		En Pourcentage (%)	
	1971-1975	1976-1980	1971-1975	1976-1980
Publics Administratifs	109	140	21,6	19,4
Productifs Publics	101	106	20,0	14,7
Total Public	210	246	41,6	34,1
Privés Ménages	229	375	45,3	51,9
	66	101	13,1	14,0
Total Non Publics	295	476	58,4	65,9
Total Général	505	722	100,0	100,0

Investissements Productifs<sup>55</sup>  
En Millions de FCFA (Prix de 1968)

Années	1970	1975	1980	Période 71-75	Période 76-80	(%) 71-75	(%) 76-80
Montant général	50	75	114	330	481	65,3	66,6
Don public	21	18	24	101	106	20,0	14,7
Don privé	29	57	90	229	375	45,3	51,9

Au cours des années suivantes, l'on constate l'adoption notamment du Budget Spécial d'Investissements et d'Equipements (BSIE), approuvé par l'Assemblée Nationale le 29 décembre 1981 pour l'année 1982 s'inscrit dans le cadre des grandes orientations de développement définies par le 7<sup>ème</sup> congrès du PDCI-RDA. Le montant global avait

dépassé 300 milliards FCFA en 1980 et qui avait diminué de 12,9% en 1981, progressé de 7,2% en 1982 avec 292.025 millions FCFA.

Les ressources intérieures supérieures régulièrement aux ressources externes depuis 1977, ne représentent plus que 18,06% du BSIE en 1982 diminuant de 152.095 millions au budget 1981 à 52.742 millions au budget 1982 dont 34.930 millions par le trésor et 17.812 millions par la CSSPPA.

Au cours de l'année 1985, il a été constaté que les investissements ont diminué de 21% avec 314,2 milliards contre 406,1 milliards en 1984, 527,7 milliards en 1983 et 539,5 milliards en 1982.

La part des investissements publics dans l'investissement total, qui a diminué de 52,9% en 1983 à 45,4% en 1984, progressait à 50,7% en 1985.

Ces investissements ont participé, pour une large part, dans l'augmentation de la dette extérieure ivoirienne. La grande partie de ces investissements ont porté sur des projets dans le secteur agro-industriel (sucre, palmier, cocotier), du transport, des industries, des télécommunications, de la construction.

Par ailleurs, la part de l'APD dans l'investissement intérieur brut pour l'année 1982 a représenté à peine 8,8%.<sup>36</sup> Son volume était en 1986 de l'ordre de 506 millions \$US.

Pour ce qui est du volume des investissements et de la nature de leur financement au Gabon, on doit signaler que leur montant, dans le cadre du deuxième plan quinquennal (1971-1975), a été de l'ordre de 150 milliards FCFA (valeur de 1970) supérieure d'environ 2/3 par rapport à celui du premier plan quinquennal (1966-1970) qui était arrêté

à 90 milliards FCFA.<sup>57</sup> Dans le cadre du troisième plan de développement 1976-1980, l'Etat gabonais a fixé un certain nombre d'objectifs, dont :

- l'amélioration du rang des gabonais au sein de la société,
- l'élimination de la pression engendrée par le manque de la diversification des revenus,
- l'investissement dans les secteurs productifs importants.

Pour ce faire, une enveloppe financière de 857 milliards FCFA a été fixée, l'Etat compte assurer 681 milliards FCFA, 79,46%. Mais ses ressources propres ne peuvent prendre en charge que 447 milliards FCFA, soit 65,6%, le reste estimé à 234 milliards FCFA doit parvenir des prêts extérieurs, soit 34,4%. L'Etat devait emprunter la somme de 350 milliards FCFA pour le remboursement des prêts antérieurs.<sup>58</sup>

La moyenne annuelle des investissements par secteur économique passe de 18 milliards pour la période 1966-1970 à 30 milliards pour la période 1971-1975. La participation des investissements par secteur économique enregistré par rapport au premier plan, une progression de 50% des investissements consacrés à la production, un doublement de ceux concernant les infrastructures et un accroissement de près de 3/4 de ceux intéressant les équipements sociaux.

Ultérieurement, ces sommes se sont accrues considérablement. Ainsi, les investissements sont passés de 482 milliards en 1983 à 501 milliards en 1984 et à 553 milliards en 1985, soit une progression de 10,4% en 1985. Les investissements privés n'ont progressé que de 2,1% en 1985 (238 milliards en 1985 contre 223 milliards en 1984). Cette baisse serait due au désinvestissement dans le secteur pétrolier.

L'importance de l'APD dans les besoins de financement est tout à fait relative, en 1982 la part de l'APD dans l'investissement intérieur brut était de 5,5%.<sup>59</sup> Son volume est estimé en 1986 à 129 millions de \$US.<sup>60</sup>

En examinant les trois plans de développement du Gabon pour les périodes de 1966-1970, 1971-1975 et 1976-1980, l'on constate une augmentation notable du budget global consacré aux investissements. Ainsi, il passe de 90,2 à 149,2 puis à 857 milliards FCFA au cours de ces années. Les investissements dans les domaines de la production, du développement rural, des infrastructures, des moyens de transport (chemin de fer) ont vu leurs enveloppes financières augmentées dans une large proportion. (Voir annexe n° VIII: le volume des investissements au Gabon durant les périodes 1966-1970 et 1971-1975).

En tout état de cause, le Gabon ne semble pas avoir privilégié les actions liées à l'éducation des citoyens et leur encouragement à occuper les postes clés dans l'appareil productif et dans les autres rouages de l'Etat, même s'il défend l'idée d'une gabonisation progressive. La présence étrangère, dans le pays ne semble pas connaître une baisse. Ce défaut mérite d'être corrigé d'une manière efficace et échelonnée dans le temps afin de donner au pays une gestion nationale et de limiter les transferts des ressources financières vers l'extérieur par le biais du rapatriement des bénéfices et des salaires et d'endiguer le fléau d'une extraversion du savoir-faire prédominé par les entreprises étrangères.

L'Etat a été responsable pour la moitié dans les investissements prévus dans les plans de développement de (1971-1975) et de (1976-1981).

La répartition des investissements par secteur était comme suit :

Deuxième Plan Quinquennal (1971-1975)

Secteurs productifs	: 16%
Transport/commerce	: 47%
Investissements sociaux	: 20%
Investissements Administratifs	: 17%

Troisième Plan Quinquennal (1976-1981)

Secteurs productifs	: 20%
Transport/commerce	: 53%
Investissements sociaux	: 19%
Investissements Administratifs	: 08%

Les investissements gabonais ont accru régulièrement. En 1986, le budget était évalué à 720 milliards FCFA mais n'a pu être réalisé qu'en raison de 620 milliards FCFA en raison de la chute des cours pétroliers. Ceux-ci se sont beaucoup prononcés l'année suivante. En effet, en 1987, le budget était arrêté à 360 milliards FCFA mais les dépenses effectives ont été de l'ordre de 670 milliards FCFA dont près de 160 milliards FCFA pour le seul service de la dette extérieure.<sup>61</sup>

## PARAGRAPHE B

### Absence d'une politique économique rigoureuse et cohérente

Dans le premier paragraphe de cet article, il nous a été donné de constater que le volume des investissements dans les deux pays a connu une progression importante, que l'appel aux prêts étrangers demeure nécessaire et que les investissements destinés aux secteurs productifs représentaient à peine 20% du volume total. Cet état de fait ne fait naturellement qu'aggraver le niveau d'endettement, puisque les crédits ainsi obtenus ne sont pas appelés à être investis seulement mais aussi à rembourser la dette.

Il existe certes du moins pour la Côte d'Ivoire des organismes chargés de la gérer, telle "La Caisse Autonome d'Amortissement" mais cette institution n'a pu empêcher l'augmentation du service de la dette qui passe de 6,8% en 1970 à 36,9% en 1982. Le cas du Gabon ne semble pas enviable puisque son service de la dette a aussi grimpé de 5,5% en 1970 à 12,6% en 1982.<sup>62</sup> Ces prévisions ont été établies avant la chute vertigineuse en 1986 des cours pétroliers dont dépend en grande partie l'économie gabonaise, ce qui laisse supposer l'aggravation de l'endettement de ce pays.

Une autre question mérite d'être traitée. Elle concerne la maîtrise du marché financier international. Il ne semble pas que les autorités des pays concernés aient pu prévoir l'évolution de celui-ci car la récente baisse des prix des matières premières exportées par la Côte d'Ivoire et par le Gabon (le café, le cacao, le pétrole, etc...) a frappé de plein fouet les économies concernées en les obligeant de recourir au rééchellonnement à défaut d'autres alternatives. (Voir annexe n° 2 concernant l'évolution

des indices annuels de certains produits de base dont le cacao, le café et le pétrole pour la période 1970-1990).

## **ARTICLE 2 : EVOLUTION DEFAVORABLE DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**

Le second volet de contraintes ayant entraîné et aggravé le phénomène de l'endettement est, selon nous, d'ordre externe. Il consiste essentiellement en la modification de la structure des prêts, de la sévérité des conditions de prêt et de la dégradation des termes de l'échange en défaveur de la Côte d'Ivoire et du Gabon et dont le taux moyen respectif de croissance par an est de 0,6% et de 17,6% de 1970 à 1982.<sup>63</sup>

### **PARAGRAPHE A**

#### **Raréfaction des prêts publics et foisonnement des crédits privés**

Nous avons déjà signalé dans l'article 1 de cette section que la part des investissements publics a connu un certain fléchissement par rapport aux investissements privés en Côte d'Ivoire et au Gabon. A titre d'exemple, rappelons que les investissements des entreprises publiques et des sociétés d'Etat, en Côte d'Ivoire, qui étaient évalués au cours du plan 1971-1975 à 105,7 milliards de FCFA, l'Etat n'assurant que le financement de 60,7 milliards, le reste devait être pris en charge par le secteur privé.

Pour ce qui est du cas gabonais, il faudrait préciser que l'Etat n'a été responsable que pour la moitié des investissements au cours de la période 1971-1981.

Cette situation a-t-elle favorisé l'accroissement du volume de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire et du Gabon?

## **PARAGRAPHE B**

### Augmentation vertigineuse de la dette extérieure ivoirienne et gabonaise

La dette extérieure ivoirienne s'est caractérisée en 1980 par une augmentation sensible des encours (+30,38% contre 23,8% en 1979, 38,3% en 1978, 54,3% en 1977) et par une légère baisse des engagements laissant apparaître une diminution de 10,88% en 1979, 25,5% en 1978 et 10,8% en 1977. Au total, la dette extérieure a sensiblement augmenté en 1980, avec une augmentation de 17,74% (+10,9% en 1979, 4,5% en 1978, 78,85% en 1977). Ainsi, l'encours de la dette a atteint 1.000 milliards FCFA en 1979. Ce qui a rendu la Côte d'Ivoire parmi les six (6) pays les plus endettés de l'Afrique (Madagascar, Haute Volta, Mali, Niger, Sénégal et Togo) en 1980.

Il s'est situé à 2.000 milliards en 1982 et a dépassé le seuil des 3.000 milliards en 1984.

Rappelons que cet encours a été seulement de 200 milliards en 1973 et de 500 milliards en 1976. Il faut signaler que la partie prélevée de cette dette a représenté un montant de 4,83 milliards de \$US à la fin de 1984 (4,82 milliards \$US à la fin de 1983) dont 1,9 milliards de \$US pour les créanciers publics (sources multilatérales : 1,1 milliard pour la BIRD). (Voir annexe n° IV: évolution de la dette ivoirienne).

Soulignons par ailleurs que le rythme de progression de la dette est cependant en décélération depuis 1982 (+16,7% en 1984 contre 19,6% en 1983, +20% en 1982, +44,6% en 1981 et +17,7% en 1980).

Plusieurs facteurs expliquent également le gonflement de la dette extérieure ivoirienne dont la disponibilité des liquidités sur le marché financier international après le choc pétrolier de 1973 et de 1979, l'appel de plus en plus important au financement extérieur du développement.

Certains auteurs évoquent également la nature des investissements qui se sont effectués dans des projets mal maîtrisés en termes de coûts et de rentabilité. Il ne faut cependant pas sous estimer le cas de détournements dont un prêt de 7 milliards de FCFA pour la reconstruction de l'Hôpital d'Abidjan Plateau qui ne l'a jamais été, le vol de 34 milliards de FCFA perpétré lors de la construction du complexe sucrier.<sup>64</sup>

Concernant la dette gabonaise, le volume de celle-ci a été multiplié par huit (8) fois de 1970 à 1984, en passant de 124,3 millions \$US à 1.083,9 millions \$US.

L'analyse de l'évolution de la dette gabonaise fait ressortir un changement fondamental dans sa composition. En effet, si en 1970, les crédits publics constituaient les 2/3 de la dette totale estimée à 124 millions \$US, la situation est toute autre en 1982 où les crédits privés prédominaient sur les autres types de prêts. Ils se chiffrent à 1,09 milliards \$US sur une dette totale de 1,5 milliard de \$US. (voir annexe n° V: évolution de la dette gabonaise). Il s'en suit l'aggravation du problème du transfert des ressources financières en raison des conditions généralement désavantageuses pour le pays débiteur, qui accompagnent les crédits privés.

Du moins, jusqu'en 1984, ce schéma n'a pas varié. Il s'est amplifié occasionnant au cours des années suivantes avec le contrechoc pétrolier en 1986, un mouvement de désinvestissement dans les secteurs productifs.

L'encours de la dette (partie prélevée) a représenté un montant de 724,5 millions de \$US à la fin 1984 (728,8 millions \$US à la fin 1983 et 869,5 à la fin 1982) dont 467,5 millions \$US pour les créanciers privés. Ainsi nous constatons que la remarque que nous avons formulée plus haut demeure valide pour la dette mobilisée en 1984 où les crédits privés sont de loin les plus importants. Ces crédits sont contractés naturellement sur les marchés financiers internationaux dont une somme de 73,2 millions de \$US est sous forme de crédits fournisseurs.<sup>65</sup> Rappelons que le volume de cette dette a atteint en 1986 le montant de 1,2 milliard de \$US. Les raisons de cette tendance à la hausse de la dette s'explique par la nature des investissements consentis par le pays dans le cadre de son développement. On peut citer à titre d'exemple, le projet de chemin de fer transgabonais qui a coûté, à lui seul, 2,8 milliards de \$US. Mais on peut également se poser la question de savoir si ces investissements colossaux ne préparent pas en réalité un mouvement inverse de capitaux, c'est-à-dire, un transfert financier de ce pays vers le Centre (les pays développés). Les investissements dans des projets à rentabilité incertaine, accouplés à une conjoncture économique défavorable sur le plan international rendent difficile l'accumulation du capital et renforce par là l'emprise du capital financier international sur l'économie du pays débiteur.

**SECTION B : CONSEQUENCES ET IMPACT DE L'ENDETTEMENT EXTERIEUR SUR LES ECONOMIES IVOIRIENNE ET GABONAISE**

A notre avis, ces conséquences sont de deux ordres, l'un concerne la faiblesse de l'appareil productif suite à un mouvement négatif du capital, et l'autre non moins important est relatif aux injonctions de l'environnement international qui renforcent le phénomène de la dépendance extérieure.

**ARTICLE 1 : ASPHYXIE ECONOMIQUE**

Cette asphyxie est la résultante d'un transfert financier des économies des pays considérés vers le Centre. Ce transfert s'obtient notamment par le service de la dette.

**PARAGRAPHE A**

**Un service de la dette de plus en plus lourd**

Analysons tout d'abord le cas ivoirien, l'évolution de la dette extérieure ivoirienne a rendu son service extérieur de plus en plus pesant, en passant de 6,8% en 1970 à 36,9% en 1982. Cela s'est traduit par des remboursements de l'ordre de 38,5 millions \$US en 1970 et de 1,08 milliard de \$US en 1982.<sup>66</sup> Il faudrait préciser que le service de la dette ivoirienne a diminué en volume au cours des années 1983 et 1984, mais il a de nouveau grimpé en 1985, année à laquelle ce pays devait payer une somme de 973 millions de \$US. L'augmentation des sommes dues au service de la dette extérieure contribue à l'apparition d'un mouvement négatif de ressources financières allant de la Périphérie vers le Centre. Ainsi est le cas de la Côte d'Ivoire. En effet, après que ce

mouvement ait été positif en 1982 avec 394,3 millions de \$US, il était négatif aux titre des années 1983 et 1984 avec respectivement -123 millions de \$US et -223,8 millions de \$US. (Voir annexe n° VI concernant l'évolution du service de la dette ivoirienne)

Pour ce qui est du service de la dette gabonaise, il faudrait rappeler que celle-ci constitue un handicap sérieux pour l'économie de ce pays. Son ratio, rappelons le, est passé de 5,5% en 1970 à 12,6% en 1982.<sup>67</sup> Les montants du service de la dette gabonaise ont été respectivement de l'ordre de 11,3 millions de \$US et de 435 millions de \$US. Notons que le service de la dette gabonaise a baissé légèrement en 1981, 1982 et 1983, mais il a grimpé de 350 millions de \$US de 1983 à 423 millions \$US en 1984, avec une autre baisse en 1985 où il a représenté une somme de 375 millions de \$US (voir tableau n° VII relatif au service de la dette gabonaise). Nous constatons que le service de la dette ivoirienne et gabonaise a augmenté progressivement de 1970 à 1980-1981. Puis il a amorcé une légère baisse en 1982-1983, suivie d'une augmentation en 1985 pour ce qui de la Côte d'Ivoire et en 1984 concernant le Gabon.

Cette évolution en dents de scie notamment après l'année 1981 peut s'expliquer par les faits suivants : la raréfaction des capitaux sur les marchés internationaux et la signature d'accords de rééchellonnement par ces deux pays, qui limitent les remboursements aux seuls intérêts et allongent la durée de l'emprunt.<sup>68</sup> Elle n'est donc pas due à l'amélioration des capacités financières internes puisque au cours de ladite période, la balance des paiements des deux pays a enregistré plusieurs déficits (voir les pages suivantes).

## **PARAGRAPHE B**

### **La faiblesse des investissements productifs**

Au cours de ces récentes années caractérisées par l'évolution défavorable des termes de l'échange des produits exportés par les deux pays, le déficit de la balance des paiements s'est aggravé. Le recours aux emprunts a été surtout dicté par cette nécessité. Les Etats cherchaient avant tout à assurer le fonctionnement de l'appareil productif et à subvenir aux besoins de la population en produits de consommation de plus en plus importés. Ainsi, au cours de la période 1960 à 1970 et de 1971 à 1981, les investissements dans les secteurs productifs ont été faibles comparativement au volume global des prêts obtenus.

Même au cours des années postérieures, cette tendance ne semble pas se renverser notamment après la récente chute des cours pétroliers et des matières premières exportées par la Côte d'Ivoire.

### **ARTICLE 2 : RENFORCEMENT DE L'EMPRISE EXTERIEURE**

Les difficultés économiques engendrées par l'augmentation du volume de la dette et l'alourdissement de son service extérieur, ont amené les pays concernés à demander l'appui extérieur pour surmonter cette épreuve et éviter la paralysie de leurs économies. Quels sont les mécanismes et les méthodes utilisées dans ce genre d'assistance du système financier international?

**PARAGRAPHE A****Une application stricte des programmes d'ajustement structurel**

A partir de 1980, le volume total des exportations des pays africains de l'Afrique sub-saharienne a connu, de manière générale, une baisse. Celle-ci a été accompagnée d'une évolution défavorable des termes de l'échange des produits exportés, ce qui a créé un déficit de la balance des paiements des pays concernés. En vue d'y remédier, deux options s'offraient à ces pays : soit réduire le volume des importations, soit chercher du financement. Etant donné la crise de l'endettement de 1982, les pays en difficulté ont sollicité l'appui des organismes financiers multilatéraux (Banque Mondiale, le FMI) ou les organisations de coopération régionale telles que: la Communauté Economique Européenne.<sup>69</sup> A titre d'exemple, le FMI a accordé, au cours de la période 1982-1983, des prêts de l'ordre de 4,2 milliards de \$US, ces prêts se sont vu rétrécir en 1985-1986, en raison des conditions draconiennes qui leur sont rattachées.<sup>70</sup>

Ainsi, la Côte d'Ivoire, en sa qualité de pays lourdement endetté, a pu bénéficier au cours de la période 1980-1987, des prêts à l'ajustement consentis par la Banque Mondiale et destinés à soutenir essentiellement des réformes d'ordre commercial et financier. Les prêts devaient être utilisés pour améliorer la structure des incitations à l'exportation tout en libéralisant les importations par une réduction des restrictions quantitatives et des tarifs douaniers.<sup>71</sup>

Le Gabon, du fait de la nature de ses exportations (le pétrole notamment) n'a pas été contraint de recourir au soutien de ses institutions qu'en 1978 et à partir de 1987 après la chute des cours pétroliers de 1986.

Il apparaît que malgré l'orthodoxie de la thérapie, les pays concernés n'ont pas pu sortir du cercle de l'endettement car le remède est surtout destiné à assainir les finances qu'à assurer au pays un véritable décollage économique qui nécessite certes un certain nombre de conditions que les décideurs nationaux et les acteurs économiques internationaux doivent remplir sur le long terme.

## **PARAGRAPHE B**

### **Le recours au rééchelonnement ou le renforcement du cercle vicieux de l'endettement**

Malgré l'application de programmes d'ajustement structurels, la situation financière et économique des pays considérés ne s'est pas améliorée pour autant. Ainsi, la Côte d'Ivoire a du conclure en 1984 et 1985, trois (3) accords (non compris les prêts du type particulier Club d'Abidjan). Les deux réaménagements obtenus auprès du Club de Paris (créanciers publics) ont porté le 4 mai 1984 sur un montant de 285 millions de \$US, correspondant au service de la dette du 1er décembre 1983 au 31 décembre 1984 (remboursement sur 9 ans, délai de grâce de 4 ans) et le 24 juin 1985, sur 175 millions de \$US, correspondant à 100% du principal et 50% des intérêts dus en 1985 (remboursement sur 9 ans, délai de grâce de 4 ans).

Pour ce qui est du réaménagement réalisé auprès du Club de Londres (créanciers privés), les parties ont convenu de rééchelonner un montant de 115 milliards de FCFA (dette venant à échéance entre le 1er décembre 1984 rééchelonnée à 100 jusqu'au 31 décembre 1986, dette venant à échéance en 1985 rééchelonnée à 90% jusqu'au 31 décembre 1987, remboursement des deux tranches en 11 semestrialités égales, à un taux

d'intérêt égal au libor plus 7/8 ainsi que l'octroi de 50 milliards de FCFA destinés à réduire la dette ultérieure de l'Etat (encours évalués à 258,8 milliards de FCFA à la fin 1984).

Il faut rappeler qu'un protocole d'Accord a été signé le 27 juillet 1984. Il portait sur un montant de 225 milliards d'arriérés de paiement.

Au cours des discussions entre le gouvernement ivoirien et les représentants de ce dernier Club, qui s'étaient tenues en décembre 1985, il a été envisagé de procéder à un nouveau rééchelonnement pour la période 1986-1990.<sup>72</sup>

Pour ce qui est du Gabon, sa balance commerciale a produit un déficit de 44,8 milliards de FCFA en 1977, ce qui a amené le FMI (Fonds Monétaire International) à intervenir pour y remédier en dictant des mesures draconiennes en prélude à une assistance financière. Ces mesures se trouvent insérées dans une politique économique d'austérité. Il est connu que la situation financière du Gabon a évolué négativement ces dernières années, il n'est donc pas exclu que l'extraversion de l'économie de ce pays subisse le contrecoup et se renforce de ce fait. En effet, un nouveau rééchelonnement est intervenu en 1987.<sup>73</sup>

**TROISIEME PARTIE**  
**DISTORSIONS STRUCTURELLES ET COMPARAISON DES MODELES**  
**IVOIRIEN ET**  
**GABONAIS AU CADRE THEORIQUE**

Dans cette troisième partie, nous essayerons d'examiner les défaillances structurelles qui accompagnent le couple accumulation/endettement extérieur dans les pays objet de notre étude et de voir dans quelle mesure les caractéristiques des modèles ivoirien et gabonais ressemblent au schéma du cadre théorique ou jusqu'à quel point ils répondent aux prévisions de notre hypothèse principale ainsi qu'à ses sous-hypothèses secondaires.

## **CHAPITRE 1 : DEFAILLANCES STRUCTURELLES DES MODELES IVOIRIEN ET GABONAIS**

Les catégories de défaillances que nous aborderons dans ce chapitre sont au nombre de trois : politique, économique et social. Ces faiblesses renforcent l'emprise de la domination extérieure sur les modèles en question et toute tentative de construire un nouveau modèle suppose leur élimination préalable.

### **SECTION A : ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET FAIBLESSE DE LA STRUCTURE SOCIALE**

La réussite d'un modèle dépend énormément du contexte intérieur dans lequel il évolue. La classe dirigeante ou le gouvernement ont une très grande responsabilité dans la dynamisation ou la paralysie de leur système économique. Ce dernier ne peut être réellement viable et durable s'il n'est pas soutenu par une demande sociale solvable qui devrait être exprimée par les travailleurs nationaux. Quelle est alors l'importance de ces trois facteurs dans les pays considérés?

## **ARTICLE 1 : ENVIRONNEMENT POLITIQUE INTERIEUR**

Dans cet article, nous entendons par environnement politique intérieur, la nature des régimes politiques au pouvoir et le degré de liberté de prise de décision ou en d'autres termes le degré de démocratisation de la vie politique.

### **PARAGRAPHE A**

#### **Nature des régimes politiques**

Il serait vain de traiter des questions économiques sans aborder la nature des régimes politiques qui sont déterminants dans le choix des stratégies de développement. L'importance de cet aspect peut se mesurer par le poids de la classe politique dans la prise de décision au niveau national ainsi que par la nature des liens de cette classe envers le système international.

Nous insistons sur le type du "régime politique" car il existe une relation organique entre les décideurs politiques et les choix économiques.

Rappelons que la Côte d'Ivoire et le Gabon étaient des colonies françaises du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'à l'année 1960, année à laquelle ils ont obtenu leur indépendances avec toutefois le maintien des liens privilégiés de coopération avec l'ancienne puissance colonisatrice. La conclusion d'accords dits de coopération avec la métropole à la veille de recouvrement de leur liberté constitue un indice sur la mainmise étrangère sur les futurs jeunes Etats. Cette domination n'exclut pas par ailleurs le recours à la force pour défendre les intérêts établis.<sup>1</sup>

En vue de perpétuer une telle situation, la Métropole (la France) a, avant l'octroi des indépendances, préféré installer à la tête de ces Etats des hommes favorables au statut quo. En effet, les nouveaux Chefs d'Etats n'étaient pas étrangers à l'ancienne puissance coloniale. Ainsi, M. BOIGNY, pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, est un homme de culture occidentale, partisan du maintien de l'union avec la France; l'indépendance n'étant pas une exigence fondamentale<sup>2</sup> Il en est de même pour l'ancien président gabonais Léon M'BA que la France n'avait pas hésité à soutenir par la force des armes contre ses rivaux.<sup>3</sup>

Ce comportement de l'ancien Etat colonisateur à l'égard de ceux qui l'ont succédé à l'exercice de la souveraineté a permis à ces derniers d'exercer un pouvoir dictatorial en raison de la faiblesse et de la répression de l'opposition. Le soutien inconditionnel dont ils ont bénéficié a fait passer au second plan la nécessité de mettre en place des systèmes de gouvernements démocratiques.

La dépendance engendrée s'exprime notamment par le rattachement à la zone franc où la politique monétaire est dictée par la Métropole, la présence en force du capital étranger auquel de nombreux avantages fiscaux sont accordés, et qui opère dans un environnement caractérisé par l'absence de règles en mesure de le contraindre à participer réellement au progrès et l'épanouissement des populations locales, la forte présence de cadres et fonctionnaires étrangers dans les différents rouages et à divers niveaux de responsabilité au sein de l'appareil de l'Etat.<sup>4</sup> Ce dernier n'existe pas en tant qu'institution relativement autonome du champ politique. Il est au service d'une minorité qui est, par exemple en Côte d'Ivoire, représentée par la bourgeoisie des planteurs qui

détient le véritable pouvoir économique. Elle est le groupe dominant auquel la bourgeoisie d'Etat accorde des privilèges (politique des prix agricoles, retardement de l'ivoirisation du capital industriel).<sup>5</sup> Cet Etat, Alschuler le qualifie d'Etat relais. Au Gabon, il est entre les mains d'une bourgeoisie administrative d'Etat, en l'absence d'une bourgeoisie agraire ou industrielle. La bourgeoisie et l'Etat se confondent dans ces deux pays, en raison, du verrouillage du jeu politique (Parti-Etat, le parlement monocole pendant longtemps, interdiction de fait des partis politiques avant la récente démocratisation) et de la volonté de domination extérieure qu'une telle situation arrange à plus d'un titre. Celle-ci n'a pas été l'expression de la volonté populaire. Des émeutes et troubles sont signalés régulièrement et marquent par là l'inadaptation du modèle avec les aspirations des masses.

A l'indépendance, la manière et le style de gouvernement n'ont pas connu de changement fondamental. L'introduction récente du multipartisme au Gabon et sa réapparition en Côte d'Ivoire où il n'a jamais été interdit constitutionnellement a eu comme effet immédiat de baisser la tension sociale qui a résulté de la dégradation de la vie économique, laquelle provient principalement de la chute dramatique des cours des matières premières exportées.<sup>6</sup> Mais, son impact sur le plan politique demeure limité. Ainsi, les élections présidentielles, qui ont été organisées en Côte d'Ivoire en novembre 1990, ont malgré tout permis à M. BOIGNY d'être réélu au poste de Président de la République avec plus de 90% des voix exprimées. Cela pourrait être expliqué par la crainte de changement et la faiblesse de l'opposition qui venait tout juste de retrouver sa liberté d'action.

A notre avis, les mutations formelles que connaît le système politique en place ne pourraient produire les effets escomptés tant est maintenue la présence au pouvoir d'hommes aux idées préconçues quant à la destinée de leur pays. Leur maintien aux postes de commande ne ferait que perpétuer l'ancien modèle dans la prétendue nouvelle vie politique.

Du point de vue organique, les régimes politiques concernés sont de type présidentiel exécutif. Le rôle du parlement se trouve réduit du fait de la domination du parti unique du moins jusqu'à tout récemment. Le président légifère par décrets pendant les inter-sessions.

Ainsi, les deux régimes se sont caractérisés jusqu'à ces dernières années par le monolithisme. Cela a favorisé l'emprise de l'appareil exécutif sur le reste des institutions de l'Etat et a façonné de manière unilatérale les choix dans l'ensemble des secteurs d'activité.

## **PARAGRAPHE B**

### **Degré de liberté dans la prise de décision**

Nous entendons par degré de liberté dans la prise de décision, la nature des structures et les modalités d'intervention dans la détermination des choix d'importance nationale.

A première vue, il semble que les orientations politiques et économiques à la base des stratégies examinées n'ont pas été conçues avec la participation effective et consciente des populations locales qui se trouvent au contraire marginalisées.<sup>7</sup>

Il ne semble pas également qu'il y ait un plan à long terme et global visant le développement de toutes les couches de la société. Les préoccupations de ces dernières et plus particulièrement du monde rural sont loin d'être prises en considération. Si non comment expliquer l'aggravation de la dépendance alimentaire dans ces pays qui sont avant tout à vocation agricole?<sup>8</sup>

Les choix effectués ont été beaucoup plus dictés par des considérations externes. Privilégier les cultures d'exportation au lieu de développer les cultures vivrières tout comme investir massivement dans des industries capitalistiques sans tenir compte du reste de l'économie témoignent de la primauté et de l'influence du capital étranger et de l'existence d'une bourgeoisie locale complaisante. Le libéralisme économique que défendent les dirigeants de ces pays n'a pu, après plus de deux décennies, réaliser le décollage tant attendu. A notre avis, cet échec ne peut être imputé seulement à la rareté des ressources financières, techniques et humaines. Il est aussi le résultat d'une volonté extérieure, celle du capital internationalisé qui vise à maintenir ces pays en qualité de pourvoyeurs de matières premières avec un passage progressif à l'accueil de certaines industries dont le taux du profit est en baisse tendancielle.<sup>9</sup>

Dans le système monolithique sans traditions démocratiques, les orientations sont fixées par un groupe d'hommes désignés en fonction de leur allégeance au régime établi. La décision n'obéit pas par conséquent à un cadre de concertation et de réflexion, élaboré par la majorité à l'image des régimes démocratiques pluralistes développés. Par ailleurs, le recours au référendum et au plébiscite est rare. Les décideurs estiment être en mesure de pouvoir réfléchir, décider et agir au nom de leurs peuple.

La décision est donc arrêtée par un cercle restreint à l'occasion notamment des fameux congrès des partis uniques qui se tiennent dans les pays concernés tous les cinq ans. Cette instance est chargée à la fois de l'évaluation des réalisations de la période écoulée et de préparer les programmes et plan d'action pour les années à venir. Mais étant donné que les dirigeants de tels partis se trouvent eux même à la tête de ces Etats sur la base de la formule de l'unicité de responsabilité (Etat-Parti), il est inconcevable alors de remettre en question fondamentalement les décisions antérieures. Les mutations qui s'y opèrent portent le plus souvent sur le rééquilibrage intersectoriel (avantager tel ou tel secteur) et non sur la renonciation ou la rupture avec le modèle poursuivi malgré la persistance de carences et d'obstacles structurels empêchant la réalisation de progrès durables au profit de toutes les couches sociales.

Une véritable liberté de prise de décision implique un dialogue à double sens avec une participation active de la société. Celle-ci devrait être constamment sensibilisée par les dirigeants qui au préalable doivent jouir d'une assise sociale, être élus démocratiquement et responsables devant un parlement dépositaire de la confiance populaire. Sans l'existence de telles institutions, les pouvoirs publics ne pourraient se maintenir sans l'assistance multiforme de l'extérieur. Mais ils demeurent dans l'incapacité de créer un environnement propice au progrès. En effet, la politique actuelle de ces pays, qui privilégie la rentabilité et la productivité internationales aboutit à la création d'une armée de chômeurs composée de paysans exploités et dépossédés, des résidents urbains marginalisés. L'agriculture régresse en raison de la faiblesse des investissements jetant à la ville des milliers de personnes par année.<sup>10</sup> Les phénomènes

de chômage et de délinquance sociale se trouvent aggravés, ce qui crée ou risque de créer une crise politique persistante sur fond d'un malaise social.

Les dirigeants actuels, tirant la leçon de ce qui se passe en Europe de l'Est et dans certains autres pays tels que l'Iran, les Philippines etc, tentent d'accorder plus d'espace de liberté tout en étant jaloux de conserver leur mainmise sur la décision politique.

L'insertion dans la Division Internationale du Travail qui fixe aux pays les moins développés un rôle secondaire ne peut continuer à l'infini, car le phénomène de l'appauvrissement s'accroît. Le maintien de la paix et de la stabilité à l'échelle planétaire ne peut s'accommoder avec la poursuite de l'inégalité dans les échanges mondiaux. Les pays industrialisés ont une lourde responsabilité dans l'avènement d'un monde où tous les pays auraient accès au progrès et à la prospérité. La destabilisation actuelle du Sud ne pourrait rester sans écho notamment à une époque où l'internationalisation de l'économie a rendu caduques les frontières géographiques.

## **ARTICLE 2 : FAIBLESSE DE LA STRUCTURE SOCIALE**

La seconde catégorie de défaillances structurelles des modèles ivoirien et gabonais est d'ordre social. Dans cet article, nous essayerons d'examiner le rôle de la paysannerie et de la bourgeoisie ou l'esprit d'entreprendre chez les populations concernées. Aucune stratégie ne pourrait réussir sans la mobilisation de ces deux importants segments de la société. Il conviendrait d'entendre par stratégie, une oeuvre de développement global de la société.

## PARAGRAPHE A

### Marginalisation de la paysannerie

Les deux modèles ci-dessus mentionnés ne semblent pas faire de la promotion de la paysannerie l'objectif fondamental de leurs stratégies de développement. Celle-ci est considérée comme un simple moyen de la croissance envisagée. Sa marginalisation serait le produit de la nature même de ces modèles extravertis qui ne tendent pas à créer un développement national intégré. Son but consiste au contraire à exploiter la faiblesse et l'inorganisation des paysans pour mieux rentabiliser les projets par une exploitation extensive de l'agriculture et par des salaires très bas.<sup>11</sup>

Sur le plan organisationnel de la société, on remarque que les instruments de la sensibilisation des masses demeurent très faibles. L'école n'a jamais pu bénéficier d'une grande attention des autorités compétentes. Le niveau d'éducation est médiocre, ce qui se traduit par des échecs répétitifs.<sup>12</sup> Le président ivoirien n'avait-il pas évoqué dans son discours du 15 janvier 1962 la primauté de la production sur l'éducation? Il est apparu, par la suite, que même les personnes qui ont eu la chance de recevoir une éducation scolaire ne bénéficient pas d'un accès normal aux secteurs d'activité, lesquels sont dominés par des étrangers. Ces derniers connaissant le faible niveau de l'instruction locale, préfèrent recruter des travailleurs venant d'ailleurs. Rappelons que les étrangers, ne contrôlent pas moins de 55% du capital des entreprises industrielles en Côte d'Ivoire en 1976 par exemple.<sup>13</sup>

Par ailleurs, la paysannerie ivoirienne est concurrencée sur son propre terrain. En effet, à côté des plantations traditionnelles, on assiste à l'existence de plantations d'un

autre type, dites "modernes" aux méthodes intensives, mais qui appartiennent soit à des étrangers soit aux Ivoiriens pour lesquels l'utilisation de la terre ne constitue pas leur préoccupation principale.

Cet état de fait crée l'abandon de la terre par un nombre toujours plus grand, aggravant par là les phénomènes de l'exode rural et du chômage. Cela ne prévaut pas uniquement en Côte d'Ivoire mais il est également valable pour le Gabon où les responsables fondent leur espoir sur le développement du secteur de l'extraction minière au lieu de garantir l'autosuffisance alimentaire de leur peuple. Ils ne se sont rendu compte, semble t-il, que récemment de cette donnée fondamentale pour tout développement à caractère durable. Comme nous l'avons vu, les ressources financières provenant des hydrocarbures n'ont pas été d'un très grand apport à ce secteur. Sa négligence a constitué un handicap sérieux à la poursuite du processus du développement national. Il devient de plus en plus difficile d'y mettre fin en raison de la chute des cours pétroliers constituant la principale source des moyens de paiement extérieur du pays.

## PARAGRAPHE B

### Absence d'esprit d'entrepreneuriat chez la "bourgeoisie nationale"

Il nous a été donné de constater que les stratégies de développement ivoirienne et gabonaise n'ont pas accordé assez d'importance au monde rural, il conviendrait de voir si dans les autres acteurs les citoyens de ces deux pays participent activement dans la vie économique?

Il faudrait rappeler que les décideurs de ces pays, en optant pour une extraversion de leurs appareils productifs, ont en réalité ouvert la voie à la pénétration du capital multinational qui en l'absence de compétition effective, monopolise et domine l'ensemble des secteurs économiques. Ainsi le secteur commercial est dirigé presque exclusivement par les non nationaux à plus de 60%, en Côte d'Ivoire. Les étrangers dans ce pays représentaient en 1956 0,5% de la population globale, mais ils recevaient 17% du revenu national. En 1970, leur part dans la population s'élève à près de 10% en contrôlant 60% du revenu national. C'est dire que la présence étrangère exerce une domination de plus en plus déterminante sur l'économie du pays.<sup>14</sup> Cette situation est restée valable en 1978, date à laquelle les étrangers détiennent 60% des entreprises du secteur moderne.<sup>15</sup> Cette description prévaut également pour le Gabon où la présence des entreprises étrangères dans le secteur des hydrocarbures, qui assure plus de 2/3 des recettes d'exportations, dépasse de loin celle de l'Etat, qui ne contrôle que 25% du secteur industriel en 1976.<sup>16</sup> Toutefois les pouvoirs publics ont institué la fameuse taxe connue sous l'appellation PID par laquelle elles participent à certains investissements nationaux. Du fait de la nature extravertie de l'économie gabonaise, l'occasion ne s'est que rarement

donnée aux citoyens d'occuper des positions dominantes dans leur propre pays. Jusqu'en 1976, les privés gabonais participaient à peine à 3,2% dans leur secteur industriel<sup>17</sup>

Il ne faut cependant pas occulter l'absence ou la faiblesse de l'esprit de l'entreprenariat chez eux.<sup>18</sup> Il y a aussi l'imitation du modèle occidental, cette imitation est très forte en Afrique. L'Etat se réduit à une Fonction Publique, il n'existe pas d'idées, ni de vie politique réelle, et le pouvoir est beaucoup plus "un pouvoir administratif" (direction de l'Administration et maîtrise de ses moyens) qu'un pouvoir politique intervenant dans les secteurs vitaux de la nation (économie, vie sociale, culture, etc...). Il existe donc une bourgeoisie de type administrative, au tour de laquelle se développe une petite couche d'hommes d'affaires. Son rôle se limite à la spéculation commerciale. Son intervention dans des projets créateurs d'emploi et vitaux pour la nation demeure très faible. Cet état de fait a été la résultante de l'action de l'ancienne puissance colonisatrice qui a amené ses anciennes colonies à conclure des accords dits de coopération en 1960.<sup>19</sup> Ces accords prévoient un accès privilégié de la France aux ressources naturelles et stratégiques. Cette dépendance est renforcée par l'existence d'accords de défense et d'assistance militaire,<sup>20</sup> ainsi que par des protocoles particuliers comme ceux dans le domaine commercial. Dans ce cadre, la Côte d'Ivoire a signé en 1961 avec la France un protocole commercial par lequel elle s'engage à commercer en priorité avec ce partenaire et à imposer des tarifs douaniers de 35% pour les produits étrangers,<sup>21</sup> Il est vrai cependant que les effets de ce protocole ont été par la suite amoindris en raison de l'accord signé en 1964 avec la Communauté Européenne, qui généralise les tarifs préférentiels à l'ensemble de la Communauté. Les accords en

question sont régulièrement actualisés. Ainsi, le Gabon a signé de nouveaux accords de coopération multiforme avec la France le 12 février 1975.<sup>22</sup>

A notre avis, trois éléments principaux ont contribué à l'apparition de ce phénomène. Il s'agit tout d'abord de la décision politique privilégiant l'étranger, prise par des décideurs qui ne sont d'autres qu'une bourgeoisie compradore ayant des liens privilégiés avec des centres de décision extérieurs. Mais cette bourgeoisie ne participe que marginalement à la production. Ensuite, vient le manque de moyens financiers dont devaient disposer les citoyens des pays concernés. Finalement, il y a l'inexpérience dans la gestion et la faiblesse des connaissances techniques nécessaires à la bonne marche des projets. Cette dernière lacune peut être la résultante d'une école dispensant un faible niveau d'éducation scolaire. En effet, le taux de scolarité en Côte d'Ivoire a été seulement de 55% en 1975.<sup>23</sup>

Il ne serait pas exagéré de dire que l'économie africaine a besoin d'un isolement relatif pour son développement homogène. L'homme d'affaires africain ne peut d'un jour au lendemain engager une compétition avec des concurrents bénéficiant d'un soutien étatique insoupçonnable et d'un réseau de commercialisation fiable à l'échelle internationale. Le renforcement de la coopération régionale s'avère indispensable, mais son importance dans les échanges commerciaux de ces pays demeure médiocre. Elle ne dépasse pas les 10% en raison d'un certain nombre de facteurs dont la différence linguistique des pays membres, l'insuffisance des infrastructures et des voies de communication et la faiblesse du taux de complémentarité des produits à échanger.<sup>24</sup>

La vicacité de la compétition demeure identique que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur des frontières nationales. La bourgeoisie nationale créatrice de richesse a besoin d'un soutien multiforme de son Etat "national" avec une ouverture progressive sur le marché extérieur. Sans doute, cette condition s'avère incontournable pour que les entrepreneurs africains puissent participer à la consolidation de l'économie de leur pays.

La bourgeoisie compradore actuelle doit disparaître pour laisser la place à une couche sociale entreprenante.<sup>25</sup>

## **SECTION B : DEPENDANCE TECHNOLOGIQUE ET VULNERABILITE DU COMMERCE EXTERIEUR**

Le couple accumulation/endettement extérieur ne produit pas uniquement une dépendance financière comme cela a été examiné dans le chapitre relatif à l'endettement extérieur, mais aussi une dépendance technologique et une vulnérabilité du commerce extérieur, ce qui renforce l'extraversion économique des deux pays.

### **ARTICLE 1 : DEPENDANCE TECHNOLOGIQUE**

Par dépendance technologique, il conviendrait d'entendre l'absence ou le faible niveau de maîtrise technologique dans les processus de production et de commercialisation, ce qui conduit à la présence nécessaire des étrangers ou à défaut le recours à des techniques de production archaïque.

## PARAGRAPH A

### Fortes présences des étrangers dans les secteurs de production et de commercialisation

Il n'est pas inutile de dire que les expériences de développement ivoirienne et gabonaise ont rendu nécessaire le recours systématique aux technologies étrangères sans souci d'adaptation des techniques de production aux réalités locales. En effet, les industries établies sont très capitalistiques. Ces choix ont été encouragés par l'absence d'un cadre technique restreignant et par l'option des multinationales pour les marchés extérieurs.<sup>26</sup>

L'ouverture de l'économie sur le monde extérieur a conduit à l'implantation des sociétés multinationales utilisant le marché du pays d'accueil à des fins de production et d'exportation à moindre coût. Les sociétés multinationales agissent rationnellement et modulent leur comportement en fonction des spécificités du modèle de développement du pays d'accueil. Etant donné leur dépendance du marché extérieur, elles sont par conséquent intéressées à mécaniser et à automatiser leurs moyens de production. Cette approche ne favorise guère la participation active des capacités nationales et n'assure également pas la propagation des techniques de production, ce qui crée l'inertie de la production destinée au marché local.

Cet état de fait ajouté à une législation incomplète et laxiste a rendu possible la domination étrangère sur les économies considérées. A titre d'exemple, le capital étranger contrôle plus de 60% de l'industrie ivoirienne. Cette situation est plus visible au Gabon où les sociétés étrangères françaises possédaient déjà en 1976 près de 75% du capital utilisé dans le secteur énergétique.<sup>27</sup>

## **PARAGRAPHE B**

### **Inadaptation de la technologie utilisée aux spécificités des pays d'accueil**

Le recours à la technologie occidentale sans une utilisation à bon escient n'a pu et ne pourrait résoudre l'équation du développement dans ces pays. Le développement réel est celui dont profiterait les masses africaines qui se trouvent malheureusement actuellement exclues et marginalisées. L'emploi des techniques de production simples et faciles à assimiler par les populations rurales serait le moyen le plus adéquat pour la généralisation et la vulgarisation du savoir faire. Ainsi, Samir Amin suggère justement de recourir aux technologies intermédiaires en raison de la possibilité de les assimiler et de les maîtriser plus facilement. Le développement, en effet, ne peut être que la résultante d'une métamorphose intérieure reposant sur la créativité et l'inventivité des populations concernées. L'apport des autres pays ne devrait être que complémentaire à l'effort national.

## **ARTICLE 2 : VULNERABILITE DU COMMERCE EXTERIEUR**

Le volet du commerce extérieur est tout aussi important que les autres aspects des économies examinées. Cette activité se caractérise dans les deux pays par la persistance de la faiblesse de la structure des exportations et par un déficit tendanciel de la balance des paiements.

## **PARAGRAPHE A**

### **Défaut de la diversification des exportations**

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, il est à noter que les principaux produits d'exportation sont au nombre de cinq (5). Il s'agit de : café vert, les fèves de cacao, ananas, banane, produits forestiers. Les deux premiers produits (cacao et café) représentaient 76,8% du total des ventes en 1972 (81,4% en 1970, 85,6% en 1969, 88% en 1968, 83% en 1967, 87% en 1966). On constate qu'il existe malgré tout un effort tendant à la diversification des exportations.<sup>24</sup> Le montant total des exportations ivoiriennes qui a dépassé le seuil de 100 milliards de FCFA en 1968 a progressé de 10% en 1972, après une diminution de 2,7% en 1971 et des accroissements de 20% en 1970, de 13% en 1969 et 30% en 1966 (accroissement annuel moyen de 12,8% en 1960 à 1965 et de 13% de 1965 à 1970).

Les principales marchandises importées sont: le matériel de transport, les machines et appareils électriques. Notons que les deux premiers produits d'exportation sont le cacao et le café vert. Le cacao représente jusqu'à ces dernières années plus de 40% des recettes d'exportations ivoiriennes.

Pour la période de 1970 à 1984, les pays capitalistes développés sont considérés comme les principaux fournisseurs et clients de la Côte d'Ivoire. Leur part dans le commerce extérieur ivoirien compte pour plus de 70%

Durant la même période, la France occupe la première position dans les exportations et les importations de ce pays. Ainsi, en 1970, la France a exporté vers la Côte d'Ivoire pour une valeur de 167 millions de \$US, soit 36,9% des importations

ivoiriennes, et a importé pour la somme de 108 millions de \$US, soit 19% des exportations ivoiriennes. En 1976, les importations françaises en produits ivoiriens ont représenté 414,3 millions de \$US, contre 494 millions de \$US d'exportations. En 1981 et 1984, les importations françaises ont été respectivement de l'ordre de 463,5 millions de \$US et de 449,5 millions de \$US, soit 18,1% et 16,3% du total des exportations ivoiriennes. Au cours de ces dernières années (1981, 1984), la Côte d'Ivoire a importé des produits français d'une valeur de 732 millions de \$US et de 496 millions de \$US, soit 30,5% et 32,8% du total des importations ivoiriennes.

Au Gabon, la structure des exportations a vu un changement fondamental. En 1964, le bois constituait le poste d'exportation le plus important avec 49,5% de la valeur totale des exportations, soit 11.469 millions de FCFA. En 1971, c'est le pétrole qui prédomine dorénavant avec 21.646 millions de FCFA, suivi par le bois dont la vente a rapporté la somme de 11.477,5 millions de FCFA.<sup>29</sup> En 1975, le pétrole continue d'assurer l'essentiel des exportations. Il participe déjà à 82,9% dans le total des exportations. A cette époque, le bois ne représente plus que 6,6% de la valeur totale des exportations, soit moins d'un 1/10 par rapport aux hydrocarbures.

La structure des exportations gabonaises reste inchangée depuis cette date, le pétrole assure au moins les 2/3 des recettes d'exportations pour l'année 1980.<sup>30</sup> En 1982, il a rapporté la somme de 592 milliards FCFA, soit 85% de la valeur totale des exportations estimée à 709,9 milliards de FCFA.<sup>31</sup>

Les exportations gabonaises, dominées par le pétrole, se composent secondairement des minerais (uranium, manganèse,...) et du bois. Du côté des

importations, le Gabon achète des équipements, des matières premières et des produits semi-finis. La valeur totale de ces importations a représenté en 1986, un montant de 763 millions de \$US alors que les exportations totalisaient un montant de 863 millions de \$Us, soit un solde positif de 100 millions de \$US.

Durant la période de 1970 à 1984, les pays capitalistes développés absorbent l'essentiel des exportations gabonaises et fournissent la plus grande partie des importations de ce pays. Leur part dans le commerce extérieur gabonais dépasse les 67%. La France à elle seule, participe à plus de 28,8% en 1970. A titre d'exemple, la France a importé du Gabon en 1970 des produits pour une valeur de 47,10 millions de \$US et en a exporté pour une somme de 51 millions de \$US. Elle a occupé ainsi la place de premier importateur et fournisseur du Gabon. Cette position demeure dans l'ensemble valable pour les années postérieures. En 1976, ses exportations ont été chiffrées à 342 millions de \$US, alors que les importations totales gabonaises ont été de l'ordre de 497,3 millions de \$US, soit 68,7%. En 1981 et 1984, la part française dans les importations gabonaises a été respectivement de 51,7% et 50,3%. Cette situation est également valable pour les exportations gabonaises. Le Gabon a exporté en 1970 vers la France des produits d'une valeur de 51 millions de \$US, ce qui représente 24,9% de ses exportations totales. En 1976, 1981 et 1984, la France absorbait respectivement 68,4%, 21,02% et 29,2% des exportations gabonaises.

Signalons que le solde commercial du Gabon a été positif au titre des années examinées, soit 1970, 1976, 1981 et 1984 (voir le tableau des échanges commerciaux).(annexe X et XI).

Il ressort de ce tableau comparatif concernant les échanges commerciaux du Gabon et de la Côte d'Ivoire que les échanges de ces deux pays restent largement orientés vers les pays capitalistes développés. La France occupe une position de choix à la fois au niveau des importations et des exportations de ces deux pays. Avec le Gabon, elle enregistre un solde négatif sauf en 1981 où elle a connu un bénéfice de 80 millions de \$US.

La France reste le principal partenaire de la Côte d'Ivoire avec laquelle elle enregistre un solde positif tout au long de la période. La coopération régionale a évolué lentement. Le commerce extérieur du Gabon avec ses voisins reste en deçà de 6% sauf en 1981 où il a atteint 11%. La Côte d'Ivoire semble, sur ce chapitre, plus dynamique. Le seuil des 10% a été atteint en 1976. Il a progressé à 12,8% en 1981 et à 14,4% en 1984.

Notons que le choix des années 1970, 1976, 1981 et 1984 explique notre souci de mesurer les changements intervenus dans la structure commerciale de ces deux pays à la suite du premier et du deuxième choc pétrolier (1973, 1979). Ainsi, nous constatons que le commerce extérieur gabonais a quadruplé de 1970 à 1976 en passant de 339,6 à 1633,3 millions de \$US. Il augmente de près de 1/3 de 1976 à 1981. Mais il stagne de 1981 à 1984.

Concernant la Côte d'Ivoire, son commerce extérieur s'est presque triplé de 1970 à 1976 en passant de 1.017,9 à 2.926 millions de \$US. Il augmente de plus de 50% en 1976 à 1981. Mais il régresse de 1981 à 1984 puisqu'il tombe de 4.942 à 4.208 millions de \$US.

Cette évolution défavorable au début de la décennie 80 ne marque t-elle pas un effet conjugué de la pression de l'endettement extérieur et de la baisse des cours des matières premières exportées par ces deux pays ?

Pour clore ce paragraphe, on peut retenir que les exportations de ces deux pays restent malgré tout dominées par un nombre restreint de produits et de faible valeur ajoutée, contrairement aux importations composées essentiellement des machines et autres matériels, ce qui crée un déséquilibre structurel du commerce extérieur. Il est à ajouter que la France, en sa qualité de l'ancienne puissance occupante accapare une part non négligeable dans les importations et les exportations, exerçant par là une influence certaine sur la décision économique et politique.

## **PARAGRAPHE B**

### **Déficit tendanciel de la balance des paiements**

La balance commerciale ivoirienne a enregistré en 1985 un solde positif estimé à 1,2 milliards \$US. Précisons que le taux de couverture des importations des biens et services par les exportations a grimpé de 116% en 1975 à 123% en 1985 en passant par 102% en 1980.<sup>32</sup>

La balance des paiements, en ce qui la concerne, déficitaire en 1979 (-143,3 milliards FCFA) à 1983 (-196,2 milliards) a enregistré en 1984 un solde positif de 124 milliards en raison de l'important excédent de la balance commerciale et du rééchelonnement de la dette extérieure (équivalent à une entrée nette de capitaux de 213

milliards). En 1985, le solde global de la balance des paiements s'établissait à 143 milliards de FCFA.

La balance des capitaux a, quant à elle, enregistré en 1984 un solde de 139 milliards (contre 206,7 milliards en 1983, 306,3 milliards en 1982, 173 milliards en 1981 et 222,7 milliards en 1980) en diminution de 32,8% (-41,9% en 1983).

Le mouvement net de capitaux diminuerait très sensiblement en 1985 (-68,8%). Cette évolution, malgré l'importance des crédits rééchelonnés (+199,8 milliards contre 213 milliards en 1984) serait due à l'accentuation (+138,9%) des sorties nettes de capitaux publics et privés.

Sur la période 1960-1973, s'agissant de la balance commerciale gabonaise, elle avait enregistré quelques excédents dont 25,3 milliards FCFA en 1967. Depuis 1974, la valeur des exportations s'est vue quadruplée avec le renchérissement des prix de pétrole. Par conséquent, le solde de la balance commerciale permettait de couvrir le déficit de la balance des paiements, résultat considéré comme étant assez particulier parmi les pays du Tiers-Monde avec de lourdes charges financières à l'égard des pays développés.<sup>33</sup>

Traditionnellement excédentaire, la balance commerciale gabonaise a connu par exemple en 1983 un surplus de 930 millions de \$US, mais cela n'a pas empêché un léger déficit de la balance des paiements de 64,8 millions de \$US, le premier depuis 1979. Elle enregistre de nouveau un excédent de 17,4 milliards FCFA en 1984 (contre -24 milliards en 1983) mais suivi d'un déficit de 22 milliards en 1985, résultant principalement de la croissance des importations des biens et services et de la stagnation des exportations.<sup>34</sup>

La balance des paiements courants serait négative de 61 milliards FCFA en 1985 contre +49,2 milliards en 1984, +73 milliards en 1983 et +101,6 milliards en 1982. Les raisons de ces déficits sont dues essentiellement à l'augmentation rapide des coûts d'exploration pétrolière, au service de la dette extérieure ainsi qu'au transfert des bénéfices des compagnies. Globalement les exportations ont décliné de 6% en 1983 à cause de la baisse des cours des matières premières alors que les dépenses réservées aux produits importés augmentaient de 14% pendant la même période.

Mais le solde de la balance commerciale demeure positif. Il est de 376,4 milliards FCFA en 1980 à 485,7 milliards FCFA en 1983 et à 561,3 milliards FCFA en 1984. En 1985, il est évalué à 500 milliards FCFA soit une diminution de 10,9% par rapport à l'année 1984. A cette même période, les exportations (FOB) s'élèvent à 887 milliards FCFA (1985) contre 881 milliards en 1984 soit une augmentation de 0,6% (contre 15,7% en 1984 et 7,4% en 1983). Les importations FOB, quant à elles, sont passées de 228,6 milliards FCFA en 1981 à 276,5 milliards FCFA en 1983, à 322,4 milliards en 1984 et à 357 milliards FCFA en 1985.<sup>35</sup>

## **CHAPITRE 2 : COMPARAISON DES RESULTATS DE NOTRE ETUDE EMPIRIQUE AUX PREVISIONS DE L'HYPOTHESE GENERALE (SOUS-HYPOTHESES COMPRISES)**

Dans ce chapitre, nous tenterons de répondre, sur la base des résultats auxquels a abouti notre étude empirique dans la deuxième partie et le premier chapitre de cette troisième partie, aux prévisions de notre hypothèse générale. Cette démarche, même si elle semble non indispensable en raison de la possibilité de trouver ces éléments de réponse dans les différents chapitres, s'explique par notre souci d'éviter de donner des réponses évasives.

### **SECTION A : FAIBLESSE DE L'ACCUMULATION DU CAPITAL ET AGGRAVATION DE L'ENDETTEMENT EXTERIEUR**

Les raisons de ces deux grands facteurs sont explicitées dans les deux prochains articles.

#### **ARTICLE 1 : FAIBLESSE D'ACCUMULATION**

A notre avis, l'insertion des économies périphériques dans le SCM a été précédée par un état économique intérieur caractérisé par une mauvaise répartition du revenu national et par un ordre économique international défavorable.

## **PARAGRAPHE A**

### **Mauvaise répartition du revenu national**

Rappelons que l'accumulation du capital signifie la reproduction élargie du capital par incorporation de plus-value. La reproduction élargie vise à reproduire des biens en vue de réaliser un bénéfice appelé plus-value. Dans le souci de fructifier son profit, l'entrepreneur utilise la totalité ou une partie de cette PL comme source additionnelle au capital initial sous forme de réinvestissement.<sup>36</sup> L'intervention de l'Etat dans ce processus est nécessaire en vue d'assurer une croissance équilibrée en participant à l'orientation des investissements.<sup>37</sup>

Dans les pays périphériques, l'accumulation du capital est faible en raison de leur capacité limitée de dégager des ressources financières suffisantes pour investir. Cette situation s'explique à son tour par entre autres la mauvaise répartition du revenu national et par l'évolution défavorable des termes de l'échange international.<sup>38</sup>

En Côte d'Ivoire, le revenu national a été réparti de la manière suivante en 1974

:

- 20% de la population dispose de 51,6% du total du revenu national
- 40% n'en bénéficie que de 28,7%
- 40% n'en reçoit que 19,7%

Cela signifie que 80% de la population dispose de moins de 50%, ce qui crée des inégalités importantes au plan social et influe négativement sur le modèle de consommation dominé par les riches. Il faudrait également préciser que dans ce pays les salaires ne suivent pas la même tendance dans les différents secteurs d'activité. Ainsi les

salaires non agricoles ont augmenté plus rapidement que dans l'agriculture, ceci donne lieu à l'exode rural. Cet excédent de la population dans les villes n'est pas absorbé dans le secteur manufacturier où l'emploi, après avoir augmenté de 12% de 1966 à 1970, a baissé à 6% durant la période 1970-1974.<sup>39</sup>

Cette mauvaise répartition du revenu donne lieu à une consommation de luxe et improductive et à une demande très faible par rapport à l'échelle nationale d'où la faiblesse de la consommation des larges couches de la société ivoirienne. Cette situation est valable pour le Gabon où la population est encore moins importante en termes numériques.

## **PARAGRAPHE B**

### **L'échange international inégal**

Partant du postulat que les économies périphériques se sont insérées dans le SCM avec un état économique relativement faible, la Division Internationale du Travail leur a réservé un rôle particulier consistant en la fourniture de matières premières ou à la limite la spécialisation dans les industries non compétitives au Centre. Cette situation renforce le caractère délicat des économies périphériques. Elles dépendent ainsi de la variation des cours, de la stratégie industrielle du Centre et de son approvisionnement en moyens de production et en technologie.

Les échanges extérieurs de la Périphérie avec le Centre se caractérisent par :

- la prédominance tendancielle des valeurs mondiales sur les valeurs nationales, résultant de la mondialisation... du processus de la production.
- la désarticulation des secteurs "consommation de masse" et des secteurs "biens d'équipements" à la Périphérie.
- la variation des prix va dans le même sens des transferts de valeurs des pays où les salaires ont diminué ou n'ont pas augmenté vers les pays où les salaires ont augmenté (voir page 25).

Il nous apparaît donc que les échanges extérieurs des pays périphériques s'effectuent dans des conditions défavorables, ce qui leur créent souvent un déficit de leurs balance des paiements. La Côte d'Ivoire et le Gabon n'échappent pas à cet handicap (voir pages 158-162).

## **PARAGRAPHE C**

### **Environnement politique, économique et social défavorable**

Il a été expliqué que l'échec du modèle de développement "libéral" n'est pas du uniquement au contexte international, il y a aussi les facteurs internes dont l'existence d'un Etat comprador, un Etat relais qui ne maîtrise pas le procès d'accumulation et ne détient pas les atouts susceptibles d'être utilisés dans l'oeuvre du développement à savoir, un cadre juridique créant les conditions d'investissement national, les moyens financiers tirés des exportations et de l'épargne intérieure, une stratégie de développement élaborée sur une base démocratique, l'encouragement de la formation et l'utilisation des cadres

nationaux. On doit également mentionner la nécessité de diversifier les exportations, d'augmenter leur valeur ajoutée et d'élargir le nombre des partenaires commerciaux pour tirer avantage de la compétition internationale.

Le modèle de développement ne doit pas être exclu. Seule la participation entière de la société à travers ses différentes couches est en mesure d'assurer un développement durable et réel.

## **ARTICLE 2 : RAISONS DE L'AGGRAVATION DE L'ENDETTEMENT EXTERIEUR**

L'aggravation de l'endettement extérieur des pays périphériques s'explique à notre avis, par l'existence de deux facteurs essentiels. Il s'agit de la faiblesse de l'épargne nationale et d'un transfert négatif des ressources financières engendré par un service de plus en plus lourd de la dette extérieure.

### **PARAGRAPHE A**

#### **Faiblesse de l'épargne intérieure**

Nous avons indiqué dans la page (60) de cet ouvrage que selon Pierre Salama, la difficulté de mobiliser l'épargne intérieure (ou en quelque sorte sa faiblesse) incite les gouvernements à autoriser les entreprises à emprunter sur le marché international d'où l'alourdissement de la dette extérieure.

Mais, pourquoi les gouvernements ne disposent pas d'épargne intérieure suffisante? Selon George Corm et autres dans l'ouvrage intitulé "Dette et développement",<sup>40</sup> la politique financière des pays périphériques encourage rarement la

mobilisation de l'épargne, soit par le maintien de taux élevés d'inflation qui aboutit à confisquer l'épargne de certaines couches sociales au profit d'autres couches, soit par un blocage artificiel à un niveau très bas des rémunérations de l'épargne déposée dans les organismes financiers et bancaires.

Il faudrait ajouter à cet argument fondamental, l'existence d'une pratique archaïque consistant en la tésaurisation de la monnaie notamment au niveau des couches peu cultivées, et l'instabilité politique qui amène les détenteurs de capitaux à devenir méfiants des institutions financières de leurs pays.

Cette situation prévaut en Côte d'Ivoire et au Gabon où nous avons constaté que la participation des ressources intérieures à l'effort d'investissement a diminué sensiblement notamment ces dernières années. En effet, les ressources intérieures n'ont représenté que 18% du total du montant des investissements en Côte d'Ivoire pour l'année 1982 (voir page 122). Au Gabon, l'Etat n'a pu financé que la moitié des investissements au cours de la période 1971-1981 (voir page 124).

Il faudrait préciser que cette situation est créée par la faible participation des nationaux dans les activités rémunératrices et par le faible poids économique et financier de la bourgeoisie des deux pays. Il y a lieu de rappeler que la mauvaise gestion et l'absence de maîtrise des coûts des projets et de leur rentabilité a joué également un rôle dans l'aggravation de l'endettement.

## **PARAGRAPHE B**

### **Désarticulation des secteurs productifs**

A travers l'examen des secteurs productifs ivoirien et gabonais (industrie et agriculture), il ressort que, malgré la disponibilité de ressources financières à une certaine période notamment pour le Gabon, les autorités de ces pays n'ont pas mis en oeuvre une véritable politique d'intégration des différents secteurs et branches à l'échelle nationale. La spécialisation à l'échelle mondiale a prévalu en fonction de l'avantage comparatif.

Cette désarticulation intersectorielle ajoutée aux limites et aux distorsions intrinsèques ont amené à l'incapacité de l'Etat "national" de créer une base relativement autonome de développement économique et social.

Le recours au financement extérieur devient inévitable. Il sert non seulement à maintenir le fonctionnement de l'appareil productif mais aussi à alléger le fardeau des dettes extérieures créées pour le même phénomène. Cela donne lieu évidemment à une économie de l'endettement qui extériorise à outrance les mécanismes et les objectifs des politiques économiques en contradiction avec les intérêts de larges couches sociales.

## PARAGRAPHE C

### Transfert négatif des ressources financières

Les raisons de l'endettement ne sont pas uniquement d'ordre interne. Il y a aussi les contraintes liées au marché financier international.

Nous avons vu dans le chapitre consacré à cette question comment a évolué le phénomène de l'endettement extérieur. Cette mutation s'explique par deux éléments principaux à savoir: la surliquidité créée par le dépôt dans les banques privées des profits engendrés par la hausse des prix du pétrole (pétro-dollars) et par le durcissement du marché financier après la crise de l'endettement de 1982. En effet, les banques ont élevé leur taux d'intérêt et évitent de trop prêter en raison de la montée du risque-pays dans le Tiers-Monde.

De l'examen de la situation de la Côte d'Ivoire et du Gabon, l'on retient que le montant de la dette ivoirienne passe de 136 milliards de FCFA en 1971 à 3000 milliards FCFA en 1984. Malgré sa richesse en hydrocarbures et la faiblesse numérique de sa population, la dette extérieure du Gabon a été multipliée par huit (8) de 1970 à 1984, en passant de près de 124 millions à 1 milliard de \$US. Son service extérieur a augmenté de 11,3 millions de \$US en 1970 à 288 millions de \$US en 1982, tout comme celui de la dette ivoirienne qui grimpe de 38,5 million de \$US en 1970 à 1,084 milliard de \$US en 1982.

**SECTION B : LE ROLE DU CAPITAL ETRANGER DANS LA  
DEPENDANCE STRUCTURELLE**

Nous entendons par le capital étranger tout type d'apport financier extérieur que ce soit sous forme d'investissement, de dons ou de prêt. Dans le cas qui nous concerne, il s'agit surtout des investissements étrangers publics et privés et de l'aide internationale. Ce qui nous préoccupe ce n'est pas l'existence du capital humain, technologique et financier puisqu'il s'avère nécessaire, mais c'est sa forme et son niveau. Au delà d'un certain seuil, la présence du capital étranger représente une menace pour l'autonomie de la décision économique et partant de la décision politique.

**ARTICLE 1 : FAIBLESSE DE L'AIDE PUBLIQUE INTERNATIONALE ET  
LE RENFORCEMENT DE LA PLACE DU CAPITAL  
PRIVE INTERNATIONALISE**

Nous avons vu dans la première partie que le volume de l'aide internationale a doublé de 1960 à 1980 tant en termes nominaux que réels. Mais sa relation avec le PIB des pays développés a connu à la même période une baisse importante. Les crédits d'origine privé représentent près de 70% de la dette extérieure des pays à revenu intermédiaire et supérieur. Comment cela s'est effectué ?

**PARAGRAPHE A****Faiblesse de l'aide publique internationale est-elle un instrument pour encourager la pénétration du capital privé internationalisé ?**

De 1960 à 1980, la part du volume de l'aide internationale dans le PIB des pays développés est tombée de 0,51 % à 0,35 % contrairement aux prévisions des Nations-Unies qui souhaitaient un taux de 0,70 % pour les années 1970. Malgré cette faiblesse relative, le degré de liement de l'aide est très élevé. En effet, la plupart des pays occidentaux exigent au moins une part de 50% de l'argent prévu soit dépensé dans les pays donateurs, ceci serait contraire aux intérêts des pays bénéficiaires puisqu'il n'est pas évident que les marchandises achetées soient les plus compétitives.

Cette situation n'a guère favorisé le processus de développement dans les pays périphériques puisque le Tiers-Monde est devenu une source de transfert de capitaux vers les pays du Centre. Le montant global des transferts nets des capitaux par an était de l'ordre d'au moins de 19 milliards de \$US en 1985 (voir pages 72-73).

Par conséquent, les pays périphériques recourent le plus souvent aux crédits d'origine privée où le prêteur dicte ses conditions sans l'existence d'un pouvoir de négociation des pays d'accueil.

En Côte d'Ivoire, la part de l'aide dans le financement du développement est importante, mais demeure loin d'être suffisante. Un simple indice relevant cet état de fait se manifeste dans la composition de la dette extérieure ivoirienne, dont 70% est d'origine privée.<sup>41</sup> Au Gabon, l'aide participe à un seuil de 20% dans le budget de développement de 1978.<sup>42</sup> Ainsi se renforce le recours au capital privé internationalisé.

## **PARAGRAPHE B**

### **Le rôle de plus en plus important du capital privé internationalisé dans le financement du développement**

Nous avons déjà précisé que le recours au capital privé internationalisé a été dicté par l'évolution du marché financier international. Ce phénomène s'est accentué à partir du début des années 1980 en raison, rappelle-t-on, de l'existence de surliquidité dans les banques privées internationales et de la diminution des prêts publics à cause de la récession qu'a connu le monde occidental au début de la décennie 1980.

L'endettement extérieur a par conséquent changé de forme. La dette extérieure de la Côte d'Ivoire et du Gabon est composée de plus de 70% de prêts à caractère privé, ce qui alourdit le service de la dette. La Côte d'Ivoire est déjà considérée comme étant un pays lourdement endetté (voir page 137).

L'intervention du capital privé international conduit aussi au rééchelonnement, ce qui laisse la latitude au système financier international de dicter sa politique monétaire et financière au pays débiteur. La Côte d'Ivoire a du recourir plusieurs fois à ces procédés sans pour autant réussir à trouver une issue finale au fléau. Le Gabon est déjà passé devant le FMI à deux reprises en 1978 et en 1987.

L'injection de fonds dans les économies périphériques ne semble pas être la condition essentielle au décollage économique. Sinon pourquoi le Gabon, qui est le pays le plus riche de l'Afrique noire, n'a pas pu sortir du cercle du sous développement ? La réponse est simple. Son économie se trouve être caractérisée par une dépendance structurelle.

## **ARTICLE 2 : EFFETS DE DEPENDANCE STRUCTURELLE**

Il conviendrait d'entendre par dépendance structurelle une dépendance relative et chronique. Cette dépendance s'exprime par la forte présence des hommes, du capital et de la technologie étrangers à côté d'une bourgeoisie compradore, d'une économie pas ou peu développée et de l'absence d'un projet de société qui vise la création d'un véritable développement national.

### **PARAGRAPHE A**

#### **Dépendance multidimensionnelle des économies ivoirienne et gabonaise**

L'examen des stratégies de développement ivoirienne et gabonaise nous a permis de conclure que l'Etat "national" n'a ni la volonté politique, ni les moyens juridiques et financiers pour amorcer un modèle de développement populaire et authentique. L'insertion de ces économies dans la D.I.T. a renforcé cette situation et l'a rendue structurelle. Cette dépendance structurelle se caractérise par le fait que le rythme, l'orientation et la reproduction de la croissance de l'économie nationale sont déterminés de l'extérieur.<sup>43</sup>

De tous points de vue commercial, financier et technologique, les économies ivoirienne et gabonaise dépendent largement du capital multinational. L'autonomie de la décision politique (si elle existe) devient vulnérable.

La démocratisation du jeu politique pourrait être la condition sine qua non pour une révision positive des expériences de développement et leur réorientation dans le sens du progrès des populations locales.

## **PARAGRAPHE B**

### **Y a-t-il développement dans la dépendance structurelle ?**

Cette question semble insolite et illogique. Mais une réponse catégorique permet de mettre fin à la confusion qui entoure le concept de développement. Il faudrait tout d'abord

distinguer entre la croissance et le développement. La première peut exister dans une économie dépendante puisqu'elle peut concerner un ou plusieurs aspects du développement, comme les secteurs de production, les secteurs tertiaires ou les services. Mais le développement au sens global y compris l'être humain ne peut, à notre avis, s'accommoder avec la misère et la paupérisation des masses. Au contraire, le développement populaire fait de ces dernières le moteur de toute oeuvre.

Pour parvenir à un tel objectif, il faudrait que la bourgeoisie nationale change de comportement et devienne entreprenante. Elle devrait avec le concours de son Etat "national" maîtriser le procès d'accumulation qui exige les actions suivantes :

- La maîtrise locale de la centralisation du surplus, ce qui implique l'existence d'institutions financières nationales capables d'orienter l'investissement,
- La maîtrise locale du marché, l'encouragement et l'amélioration de la production nationale,
- La maîtrise locale des ressources nationales: la capacité de l'Etat de les exploiter et de les garder en réserve,

- La maîtrise locale de la reproduction de la force de travail, dégager des surplus vivriers en quantité suffisante et à des prix compatibles avec la rentabilité du capital,
- La maîtrise locale de la technologie.<sup>44</sup>

Seule la démocratisation des régimes politiques ivoirien et gabonais pourrait y mener. A défaut, le cercle du sous-développement ne peut que se maintenir.

COMPARAISON DE DEUX SITUATIONS (CÔTE D'IVOIRE ET GABON)

Sous-hypothèses et hypothèses générales	Côte d'Ivoire	Gabon
<p><u>Première sous-hypothèse:</u> faiblesse de l'investissement national</p> <p>a: au niveau de l'épargne (% de l'épargne intérieure brute dans le PIB)</p> <p>b: échange inégal (évolution des termes de l'échange 1980 = 100)</p>	<p>faible<sup>1</sup> (29% en 1965) (19% en 1987)</p> <p>fort<sup>2</sup> 109(1970) 119(1979) 91(1982)</p>	<p>moyen<sup>1</sup> (37% en 1965) (34% en 1878)</p> <p>fort<sup>2</sup> 17(1970) 68(1979) 111(1982)</p>
<p><u>Deuxième sous-hypothèse:</u> l'aggravation de l'endettement extérieur</p> <p>a: service de la dette/recettes d'exportations</p> <p>b: encours de la dette / PNB</p>	<p>fort 7,1% (1970) 36,9 (1982) et 19,6% 1987) après rééchelonnement<sup>3</sup></p> <p>fort 19,5% (1970) 124% (1987)<sup>4</sup></p>	<p>moyen 5,7% (1970) 12,6% (1982) et 5,1% (1987) après rééchelonnement<sup>3</sup></p> <p>fort 28,8% (1970) 52,5% (1987)</p>
<p><u>Troisième sous-hypothèse: l'APD</u></p> <p>a: volume</p> <p>b: lié en (%)</p> <p>c: (%) de l'APD dans l'investissement intérieur brut</p>	<p>506 millions \$US en 1986<sup>5</sup></p> <p>54,5% (1982-1983)<sup>6</sup></p> <p>faible 8,8% (1982)<sup>7</sup></p>	<p>129 millions \$US en 1986<sup>5</sup></p> <p>54,5% (1982-1983)<sup>6</sup></p> <p>faible 5,5% (1982)<sup>7</sup></p>

<p><u>Quatrième sous-hypothèse: État comprador</u></p> <p>a: signature d'accords dits de coopération (1960)</p> <p>b: signature d'accords de défense et d'assistance militaire</p> <p>c: maîtrise du procès d'accumulation</p> <p>d: niveau de diversification des exportations</p> <p>e: régime politique</p>	<p>oui (limitation de la souveraineté nationale)</p> <p>oui (limitation de la souveraineté nationale)</p> <p>faible: le secteur industriel est contrôlé par les étrangers à raison de 55%</p> <p>faible: le cacao représente plus de 43% de la valeur totale</p> <p>monolithique</p>	<p>oui (limitation de la souveraineté nationale)</p> <p>oui (limitation de la souveraineté nationale)</p> <p>faible: le secteur industriel est contrôlé par les étrangers à raison de 71%</p> <p>faible: le pétrole représente plus de 82% de la valeur totale</p> <p>monolithique</p>
<p><u>Cinquième sous-hypothèse: domination de l'appareil productif local (dépendance structurelle)</u></p> <p>a: un commerce extérieur largement concentré sur les pays capitalistes avancés</p> <p>b: contrôle étranger sur le secteur industriel</p> <p>c: contrôle étranger sur le secteur commercial</p> <p>d: rapport (dette/PNB)</p>	<p>+70%</p> <p>élevé (voir 4<sup>ème</sup> s/hypothèse)</p> <p>70%</p> <p>en augmentation (voir 2<sup>ème</sup> s/hypothèse)</p>	<p>+70%</p> <p>élevé (voir 4<sup>ème</sup> s/hypothèse)</p> <p>90%<sup>10</sup></p> <p>en augmentation (voir 2<sup>ème</sup> s/hypothèse)</p>

Hypothèse générale: l'insertion dans le SCM		
a: Capacité d'investissement (croissance)	faible (12,7% en 1960-1970) (10,1% en 1970-1982) <sup>8</sup>	faible (2,1% en 1960-1970) (8% en 1970-1982) <sup>8</sup>
b: endettement excessif	fort (voir encours de la dette/ PNB)	fort (voir encours de la dette/ PNB)
c: croissance du PNB par hab (1965-1987)	faible 1% <sup>9</sup>	faible 1,1% <sup>9</sup>

## Sources

1. Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, systèmes financiers et développement, indicateurs du développement dans le monde, Washington DC., 1989, pp. 206-207.
2. Banque Mondiale, Un programme d'action concertée pour le développement stable de l'Afrique au sud du Sahara, Washington DC., 1984, p.79.
3. Banque Mondiale, Rapport sur le développement..., 1989, pp. 236-237.
4. Ibid, pp. 234-235.
5. OCDE, Financement et dette extérieure des pays en voie de développement, étude 1987 Paris, 1988, pp. 123-133.
6. OCDE, Coopération pour le développement, efforts et politiques poursuivis par les membres du comité pour l'aide au développement, Paris, 1984, pp. 220-221.
7. Banque Mondiale, Un programme d'action concertée..., p. 86.
8. Ibid, p. 72.
9. Banque Mondiale, Rapport sur le développement..., 1989, pp. 190-191.
10. "Situation économique au Gabon", Marchés tropicaux et méditerranéens no. 1639 du 18 mars 1977, p. 136.

## CONCLUSION

De l'analyse du couple accumulation - endettement extérieur dans les modèles de développement ivoirien et gabonais sur la période 1970-1985, il nous a été donné de constater que le processus du développement global, populaire et auto-entretenu est difficilement réalisable dans le cadre du modèle capitaliste mondialisé dans sa partie périphérique. Cette difficulté s'explique par le fait que le capitalisme périphérique ne répondrait pas à la condition de base du fordisme consistant en une demande sociale solvable. Celle-ci, moteur du procès de production, permettrait la maîtrise du procès d'accumulation dans les pays du centre. A la périphérie, le fordisme ne s'applique, en réalité, que dans son volet productif, puisque les secteurs "production de masse" et "biens d'équipement" ne réalisent pas la conjonction nécessaire. Cette analyse est valable pour les pays objet de notre étude.

Une telle situation rend inéluctable le recours systématique et fondamental au marché capitaliste international où les contingents, les prix et la qualité sont fixés par les pays développés du centre. A travers de longues périodes, les termes de l'échange des produits et marchandises provenant des pays périphériques ont connu une évolution défavorable. Ils participent au déficit de la balance des paiements. Le processus de développement entamé dans ces derniers pays ne pouvait et ne pourrait se poursuivre sans un apport financier extérieur de plus en plus important et vital, d'où une dépendance structurelle et chronique envers le SCM.

La dépendance structurelle et chronique s'explique par le fait qu'il n'existe pas de possibilité réaliste dans le SCM permettant de faire sortir les pays considérés de leurs situations de dépendance caractérisées par des défaillances multiples allant du régime politique monolithique et dictatorial aux faiblesses de l'appareil productif (organisation, gestion, intégration, etc) et à la marginalisation d'importants segments de la société

Cette dépendance se renforce par l'endettement international qui bloque toute perspective de dégager des fonds propres à consacrer aux investissements et par là au renforcement du procès d'accumulation du capital. Il existe certes des techniques pour desserrer l'étau de la dette extérieure, consistant à réaménager ou à rééchelonner les crédits arrivés à terme, mais elles n'ont jamais été en mesure d'assurer aux pays concernés l'adoption de politiques radicales et conformes aux attentes de l'ensemble de la société. Au contraire, les programmes d'ajustement structurel qu'ils doivent mettre en oeuvre visent à les insérer davantage dans le SCM. Ainsi, le cercle vicieux de dépendance se confirme par la conjugaison des phénomènes de la faiblesse de l'accumulation du capital national et l'aggravation de l'endettement extérieur dans les pays périphériques.

Nous avons remarqué dans la seconde partie, consacrée à l'étude du cas des expériences de développement ivoirienne et gabonaise, que quelque soit les ressources naturelles disponibles, les moyens financiers ou l'importance de la population, le résultat est identique quant à la nature des liens avec le SCM et à l'évolution de l'économie vers une sorte de tutelle étrangère.

développés, et dans le cas qui nous concerne par les pays anciennement colonisateurs, a préparé l'environnement intérieur (signature d'accords dits de coopération) avant que les pays périphériques (anciennes colonies) ne soient insérées dans le marché capitaliste international en tant qu'Etats souverains. Notre confirmation se base sur le constat que la Côte d'Ivoire et le Gabon, après trois décennies de développement, n'ont pas encore pu réaliser leur décollage économique.

D'aucuns rétorquent en affirmant que le modèle libéral ou le capitalisme périphérique n'a pas connu que des échecs. Le premier exemple qui vient à l'esprit est celui des pays nouvellement industrialisés (NPI). Mais rien ne confirme que les fruits de développement dans ces pays sont équitablement répartis. Au Brésil, la différence des salaires serait de cinquante (50) fois. La démocratie politique en Corée du sud ne semble pas, du moins jusqu'à l'heure actuelle, effective. Dans les autres pays, la croissance a été obtenue par le recours à une taylorisation primitive. Il est donc préférable, à notre avis, de parler de la croissance industrielle et non du développement avec une homogénéisation sociale.

Comment sortir alors de cette situation de dépendance des pays de la périphérie, Samir Amin a proposé la déconnexion ou la rupture avec le système mondial capitaliste. Mais cette démarche nécessite des conditions préalables. D'abord, un régime politique démocratique où la classe dirigeante travaille dans l'intérêt exclusif des populations locales. Ensuite, la maîtrise et l'exploitation optimale des ressources naturelles et humaines, ajouté à une volonté politique réelle favorisant l'esprit d'inventivité et de créativité au niveau national. Enfin, un réaménagement des relations internationales de

l'Etat concerné. Les rapports avec l'étranger doivent obéir à la logique de l'accumulation du capital national, c'est-à-dire faire en sorte que ceux-ci s'effectuent dans l'intérêt du développement intégral du pays. A ce sujet, une coopération régionale bien établie et sérieuse avec des objectifs à long terme pourrait aider beaucoup les jeunes Etats à réaliser les investissements nécessaires et à canaliser leurs efforts vers les secteurs ou les créneaux où ils détiennent des avantages comparatifs. Une telle orientation s'avère de plus en plus impérative en raison des ensembles régionaux qui se forment de part le monde.

Cette nouvelle optique de développement n'exclut pas l'apport étranger venant notamment des pays capitalistes développés, qui demeure malgré tout indispensable en raison des possibilités financières existantes, des compétences humaines et du savoir faire qu'ils possèdent. Mais elle vise à l'orienter et à l'utiliser plus rationnellement dans l'édification d'une économie globale, harmonieuse et intégrée.

Etant donné l'interdépendance économique du monde et le caractère caduc des frontières géographiques, les pays développés devraient aider ces Etats à parvenir à leurs objectifs, car en dernier ressort la paix mondiale ne peut être basée sur la terreur si l'on veut qu'elle soit durable et juste. Le seul facteur garant serait, à notre avis, une répartition juste des richesses mondiales basée sur la contribution effective des nations au progrès. Pour y arriver, il faudrait de prime abord rémunérer le travail à sa juste valeur dans les échanges internationaux. Il y a lieu également de changer en quelque sorte la conception des rapports internationaux. Ils devraient s'effectuer dans l'esprit du développement de l'humanité toute entière car la sécurité dans un monde de plus en plus

interdépendant ne peut être qu'unique. Le nouvel ordre économique international semble être toujours d'actualité.<sup>1</sup>

La prise en charge du problème de l'endettement devient urgente. Il constitue un handicap sérieux pour la poursuite de l'oeuvre de développement. Il n'est pas exagéré de dire qu'il est sa négation. La solution consisterait en l'annulation de certains prêts publics, la réduction des taux d'intérêts sur les prêts privés, la transformation d'une autre partie en guise de participation aux projets productifs dans les pays d'accueil, la fixation d'un seuil supportable du service de la dette par rapport aux recettes d'exportation.

Ces mesures pourraient être applicables si les pays créanciers arrivent à être convaincus que cette voie d'endettement est sans issue. Pour éviter de reproduire la même situation, les consommateurs et les producteurs devraient s'aider pour la stabilisation des prix des produits d'exportation des pays en voie de développement. Ces derniers devraient à leur tour utiliser tous les moyens disponibles aux fins de leur développement et ne recourir aux emprunts extérieurs qu'en cas de nécessité.

L'idée d'un changement radical des rapports actuels est partagée par un grand nombre d'auteurs dont Amin, Arrighi, Wallerstein et Gunder Frank.<sup>2</sup> Les mutations politiques (le rapprochement entre les Etats-Unis et l'ex URSS, entre les anciens pays socialistes d'Europe et les pays capitalistes, l'abandon du socialisme dogmatique et bureaucratique, l'orientation vers la social-démocratie, etc...) et économiques (l'adoption des mécanismes de l'économie du marché notamment) devraient inciter les décideurs politiques à réfléchir sur les meilleures voies de progrès, adaptées à leur contextes locaux et à ne plus privilégier les solutions toutes faites venant d'ailleurs.<sup>3</sup>

La réalisation d'un développement global dans les pays périphériques appelle aussi une connaissance suffisante du milieu pour favoriser l'éclosion de ses potentialités et sa dynamisation. Notre contribution ici devrait sans doute être complétée par l'étude de quelques autres facteurs dont, à titre indicatif, les cultures locales, les spécificités civilisationnelles, les modes de production traditionnels, les problèmes du monde rural, les problèmes démographiques, etc afin de mieux saisir les difficultés de ces nations et de contribuer à l'élaboration de solutions qui auraient plus de chance de réussir.

## Notes

### Introduction

1. Samir AMIN, La déconnexion: pour sortir du système mondial, La Découverte, Paris, 1986, p. 89.
2. Samir AMIN, La déconnexion: pour sortir du système mondial, La Découverte, France, 1986, p. 55.

### Première partie

1. Pierre Masset, Les cinquante mots-clés du Marxisme, Privat, Toulouse, 1970, p. 9.
2. Ibid, p. 10.
3. Ibid, p. 10.
4. Petit Larousse, Editions Françaises inc., Paris, 1987, p. 9.
5. Janine Bermond et Alain Galedan, Dictionnaire économique et social, Hatier, Paris, 1981, p. 10.
6. Ibid., p. 11.
7. Ibid., p. 11.
8. Christian Palloix, Internationalisation du capital, François Maspero, Paris, 1975, p. 91.
9. Mark Blaug, La pensée économique, origine et développement, OPU, Alger, 1981, p. 266.
10. David A. Wolfe, "Mercantilism, liberalism and Keynesianism: changing forms of state intervention in capitalist economies", Canadian journal of political and social theory Revue canadienne de théorie politique et sociale, vol. 5, nos.1-2, (winter/spring 1981) p. 77.
11. Karl Marx, Capital: A critical of political economy, vol. 1 : capitalist production, Edition Frederick Engels, London: Lawrence and Wishart, 1970, p. 751.
12. Wolfe, op.cit., p. 81.
13. David A. Wolfe, "Mercantilism, liberalism and Keynesianism..", p. 82.
14. V. I. Lénine, L'impérialisme, stade suprême du capitalisme, Editions sociales/Editions du progrès, Paris/Moscou, 1979, p. 105.
15. Ibid., p. 103.
16. Paul M. Sweezy, "Quelques problèmes de la théorie de l'accumulation du capital", Temps Modernes, n° 330, janvier 1974, p. 1215.
17. Charles Oman, Les nouvelles formes d'investissements dans les pays en développement, OCDE, Paris, 1984, p. 28.
18. Ibid., p. 12.

19. Alain Lipietz, Mirages et miracles, problèmes de l'industrialisation dans le Tiers-Monde, La Découverte, Paris, 1986, p. 32.
20. Christian Palloix, Internationalisation du capital, Maspero, Paris, 1975, pp. 90-91.
21. Alain Lipietz, "L'impérialisme ou la bête de l'apocalypse", Temps modernes, n° 447, octobre 1983, pp. 734-735.
22. Palloix, op.cit., pp. 90-91.
23. Lipietz, Mirages et miracles..., p. 34.
24. Charles A. Michalet, Le capitalisme mondial, PUF, Paris, 1985, p. 334.
25. Ibid., pp. 334-335.
26. S. Amin, L'impérialisme et le développement inégal, Editions de minuit, Paris, 1973, p. 117.
27. V. I. Lénine, L'impérialisme, stade suprême du capitalisme, Editions sociales/Editions du progrès, Paris/Moscou, 1979, pp. 144-145.
28. S. Amin et al., La crise de l'impérialisme, Editions de Minuit, Paris, 1976, pp. 17-18.
29. Ibid, pp. 127-128.
30. Paul M. Sweezy, "Quelques problèmes de la théorie de l'accumulation du capital" Temps Modernes, n°330, janvier 1974, p. 1215.
31. Paul M. Sweezy, "Quelques problèmes de la théorie de l'accumulation du capital" Temps Modernes, n°330, janvier 1974, p. 1215.
32. Ibid, p. 1238.
33. Raymundo De Andrade et al., L'idéologie et la reproduction du capital, Université d'Ottawa, 1986, p. 86.
34. Michel Chossudovsky, the politics of world accumulation, Ottawa University, 1979, p. 45.
35. Samir AMIN, Impérialisme et sous-développement en Afrique, Edition Anthropos, France, 1988, p. 10.
36. Samir AMIN, L'impérialisme et le développement inégal, Editions de Minuit, France, 1976, pp. 120-121.
37. Eugenio Somaini et al., Un débat sur l'échange inégal, François MASPERO, France, 1975, pp. 13-14.
38. Eugenio Somaini et al., Un débat sur l'échange inégal, pp. 20-21.
39. Christian Palloix, Problèmes de la croissance en économie ouverte, François Maspero, Paris, 1977, p. 84.

40. Denis Henri, "Marchés nouveaux et accumulation du capital" "L'homme et la société", n° 22, oct-déc. 1971, France, pp. 103-110.
41. Denis Henri, "Marchés nouveaux et accumulation du capital", pp. 105-106.
42. Ernest Mandel, Traité d'économie marxiste, C. Bourgeois, France, 1986, p. 427.
43. Henri Denis, "Marchés nouveaux et accumulation du capital",... pp. 102-103.
44. Marcel Rudloff, Economie internationale: itinéraires et enjeux, Cujaus, France, 1982, p. 150.
45. Ibid., p. 150.
46. Ralph Miliband, L'Etat dans la société capitaliste, analyse du système de pouvoir occidental, François Maspero, Paris, 1973, pp. 62-81.
47. Ralph Miliband, L'Etat dans la société capitaliste, analyse du système de pouvoir occidental, François Maspero, Paris, 1973, pp. 62-81.
48. Nicos Poulantzas, Pouvoir politique et classes sociales, François Maspero, Paris, 1972, p. 104.
49. S. Amin, La Déconnexion: pour sortir du système mondial..., p. 36.
50. P. Houle, "Du libéralisme au néo-libéralisme...", La métamorphose de la pensée libérale, Presses de l'Université de Québec, 1987, p. 29.
51. J. Locke (1960), Essai sur le pouvoir social, traduction de J.L. Fyot, PUF, Paris, Edition de 1953, p. 63.
52. Celso Furtado, Théorie du développement économique, PUF, Paris, 1983, p. 73.
53. Janine Bremond et Alain Gelledon, Dictionnaire économique et social, Hatier, Paris, 1981, p. 229.
54. Alain Lipietz, Mirages et miracles..., p. 39.
55. Lynn Krieger Mytelka, "La gestion de la connaissance dans les entreprises multinationales" Economie prospective internationale, n°20, Paris, 4ème trimestre 1984, pp. 7-29.
56. Charles A. Michalet, Le capitalisme mondial, PUF, Paris, 1985, pp. 323-324.
57. Charles A. Michalet et Carlos Omiami, Nationalisations et Internationalisation, La Découverte/Maspero, Paris, 1983, p. 139.
58. Michalet, op.cit., p. 326.
59. Rianne Mahon and Lynn Krieger Mytelka, "Industry, the state and the new protectionism : textiles in Canada and France", International Organisation, vol.37 number 4, autumn, 1983, p. 47.
60. Raymundo De Andrade et al., L'idéologie de la reproduction du capital., p. 127.

61. Raymundo De Andrade et al., L'idéologie de la reproduction du capital., p. 142.
62. Robert ROWTHORN, "Internationalisation du capital et pouvoir national d'Etat", Temps Modernes n°329, décembre 1973, France, p. 984.
63. Robert ROWTHORN, "Internationalisation du capital et pouvoir national d'Etat", Temps Modernes, p. 989.
64. S. Amin, Impérialisme et sous-développement en Afrique, Anthropos, Paris, 1988, pp. 78-80.
65. S. Amin, Impérialisme et sous-développement en Afrique, Anthropos, Paris, 1988, pp. 96-97.
66. Thierry Michalon, Quel Etat pour l'Afrique, l'Harmattan, Paris, 1984, p. 74.
67. Ibid., p. 88.
68. L. Sylla, Tribalisme et parti unique en Afrique noire, Université nationale de Côte d'Ivoire, Abidjan, 1977, p. 354.
69. S. Amin, La Déconnexion, pour sortir du système mondial, Paris, 1986, pp. 27-161.
70. Jean Ziegler, Main basse sur l'Afrique, la recolonisation, Editions du Seuil, Paris, 1980, pp. 7-8.
71. Echimane Mozou Vincent, Niamkey Amlou Madeleine, "Politique d'ajustement structurel et désengagement de l'Etat, un regard sur la Côte d'Ivoire", Africa development, n°4, 1988, pp. 49-70.
72. Ignacio Ramonet, "Un monde à reconstruire", Le monde diplomatique, mai 1992, pp. 13-20.
73. Giovanni Arrighi, Crise, quelle crise, dynamique de la crise mondiale, la Découverte, Paris, 1982, pp. 57-109.
74. Alain Lipietz, Mirages et miracles..., p. 39.
75. P. Kennedy, "The relative decline of America" The Atlantic, Autumn 1987, pp. 29-38.
76. S. Strange, "The persistent myth of lost hegemony" International organization, Autumn 1987, pp. 51-70.
77. A. Gunder Frank, Crise, quelle crise, dynamique de la crise mondiale, pp. 137-163.
78. S. Amin, Le développement inégal, Editions de Minuit, Paris, 1973, pp. 126-127.
79. Alain Lipietz, Mirages et miracles..., pp. 39-42.
80. Ibid., p. 41.
81. Gunder Frank, Crise, quelle crise, dynamique de la crise mondiale..., pp. 137-163.
82. Ben Fine and Lawrence Harris, "Ideology and Markets: economic theory and the new right", Socialist register, The Merlin Press, London, p. 369.

83. Charles A. Michalet, Le capitalisme mondial..., pp. 347-348.
84. A. Lipietz, Mirages et miracles..., p. 119.
85. Ibid., pp. 58-59.
86. A. Lipietz, Mirages et miracles..., pp. 58-59.
87. H. Chossudovsky, The politics of world accumulation, Ottawa University, 1979, p. 45.
88. A. Lipietz, Mirages et miracles..., p. 97.
89. Ben Fine and Lawrence Harris, "Ideology and Markets: economic theory and the new right", Socialist register, The Merlin Press, London, p. 365.
90. A. Lipietz, Mirages et miracles..., p. 153.
91. J. Brian Quinn and C.E. Gagnon, "Will services fellow manufacturing into decline" Harvard Business Review, november-december 1986.
92. P.A. Hall, Governing the economy, the politics of state intervention in Britain and France, Oxford University Press, N.Y. 1986, p. 136.
93. P.A. Hall, Governing the economy..., p. 145.
94. P.A. Hall, Governing the economy..., p. 213.
95. M.J. Piore and C.P. Sabel, The second industrial divide, Basic books inc, Publishers, N.Y. 1985, p. 161.
96. John Zysman, Governments, markets and Growth, Cornell University Press, Ithaca and London, 1983, p. 36.
97. J. Zysman, Governments, markets and growth..., p. 36.
98. Bruce R. Scott and George C. Lodge, U.S. competitiveness in the world economy, Harvard Business School Press, Boston, 1985, p. 141.
99. A. Lipietz, Mirages et miracles..., p. 138.
100. S. Amin, La Déconnexion, pour sortir du système mondial..., pp. 108-115.
101. Jean Suret Concle, Afrique et capitaux, tome 2, L'arbre Verdroyant, Paris, 1987, p. 550.
102. Samir Amin, Impérialisme et sous-développement en Afrique, Editions Anthropos, France, 1986, p. 16.
103. Samir Amin, Le développement inégal, p. 165.
104. Ibid, p. 167.
105. Samir Amin, La crise de l'impérialisme, pp. 138-139.

106. Alain Lipietz, "L'impérialisme ou la bête de l'apocalypse", pp. 758-759.
107. Palloix Christian, "A propos de l'accumulation à l'échelle mondiale", L'homme et la société, n°18, dernier trimestre 1970, pp. 204-205.
108. Samir Amin, La crise de l'impérialisme, p. 138-139.
109. Frank Magnard et Nicolas Tanzer, "La crise africaine, quelle politique de coopération pour la France", vol I III n°1, 1979, p. 18.
110. Conclins Gastoriadas et al., Le mythe de développement, Editions du Seuil, France, 1977, pp. 258-259.
111. Jean Yves Lavoie, La gestion étrangère du développement en Afrique, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1986, pp. 20-24.
112. Celso Furtado, Théorie du développement économique..., p. 204.
113. H. Hebtoul, Réflexion sur les problèmes économiques de l'heure, PUF, Alger, 1985, p. 24.
114. H. Benaouda, Système productif algérien et indépendance nationale, tome 1, OPU, Alger, pp. 10-12.
115. S. Amin, L'accumulation à l'échelle mondiale, tome 1, Anthropos, Paris, 1970, p. 37.
116. G. Corm, "Péto-dollards, endettement et reconquête des pays pauvres", Monde diplomatique du mois d'avril 1992, pp. 16-17.
117. OCDE, L'endettement international, définition, couverture statistique et méthodologique, Paris, 1988, pp. 162-163.
118. Ernest Mandel, Traité d'économie marxiste... p. 427.
119. Pierre Salama, "Recherche d'une gestion libre de la force de travail et D.I.T.", Critique de l'économie politique, n°12 octobre-décembre 1980, France, p. 45.
120. A. Amara, Modèle d'analyse des limites d'endettement externe en incertitude, HEC de Montréal, Québec, 1982, p. 1.
121. Georges Corm et al., La dette et le développement, J.C. Sanchez Arneau, France, 1982, p. 19.
122. George Corm et al., La dette et le développement, p. 16.
123. Ibid, p. 16.
124. David Jacques Henri, Crise financière et relations monétaires internationales, Economica, France, 1985, p. 163.
125. Georges Corm, La dette et le développement..., pp. 16-17.
126. Pierre Salama, "Endettement et disette urbaine" Critique de l'économie politique, n°25, sept-déc. 1983, pp. 9-18.

127. Pierre Salama, "Endettement et disette urbaine", pp. 12-13.
128. Marie France L'Hériteau, "Dette extérieure et modèle de développement", Revue Tiers-Monde, n°80, oct-déc. 1979, pp. 708-709.
129. Marie France L'Hériteau, "Dette extérieure et modèle de développement", pp. 708-709.
130. A. Amara, Modèle d'analyse des limites d'endettement externe en incertitude..., p. 6.
131. Charles Oman, Les nouvelles formes d'investissement dans les pays en développement, O.C.D.E., France, 1984, p. 12.
132. Charles Oman, Les nouvelles formes d'investissements dans les pays en développement, p. 39.
133. Denis Kesler, Épargne et développement, Economica, France, 1985, p. 264.
134. Denis Kesler, Épargne et développement, p. 272.
135. Ibid., p. 272.
136. Frank Magnard et Nicolas Tanzer, "La crise africaine: quelle politique de coopération pour la France.", p. 11-12.
137. Ibid., p. 18.
138. Bureau International du Travail, Les aspects sociaux du développement en Afrique, Genève (Suisse), 1983, pp. 4-5.
139. Henri Bourguinat, La crise de l'endettement international, l'Approfondissement de la connaissance économique, France, 1986, p. 37.
140. Henri Bourguinat, La crise de l'endettement international., p. 37.
141. OCDE., Financement et dette extérieure des pays en développement, étude 1985, OCDE, Paris, 1986, p. 63.
142. Henri Bourguinat, La crise de l'endettement international, p. 16.
143. Charles Oman, Les nouvelles formes d'investissements., p. 203.
144. Ibid., p. 204.
145. Charles Oman, Les nouvelles formes d'investissements., p. 204.
146. Henri Bourguinat, La crise de l'endettement international., pp. 250-253.
147. Henri Bourguinat, La crise de l'endettement international, p. 254.
148. David Jacques Henri, Crise financière et relations monétaires internationales..., p. 185.
149. A Sid Ahmed, développement sans croissance, OPU, Alger, 1983, p. 451-452.

150. Ministère Canadien des Affaires Extérieures, Rapport annuel 1988-1989, Canada, 1989, p. 13.
151. Samir Amin, La loi de la valeur et le matérialisme historique, Editions de Minuit, France, 1977, pp. 60-62.
152. Charles Albert Michalet, Le défi du développement indépendant, Editions Rochevignes, France, 1983, p. 22.
153. Université d'Alger, Le développement économique: théorie et politiques en Afrique, OPU, Algérie, 1984, p. 113.

#### Deuxième partie

1. Marcel Amondji, Félix Houphouët Boigny et la Côte d'Ivoire, l'envers d'une légende, Karthala, France, 1984, p. 280.
2. J. Massini et al., les multinationales et le développement. trois entreprises et le Côte d'Ivoire, PUF, France, 1979, p. 186.
3. Ibid, p. 20.
4. Ibid, p. 39.
5. Henri Minko, La fiscalité gabonaise du développement, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, France 1981, p. 13.
6. Pierre Claver Maganga-Moussavou, L'aide publique de la France au développement du Gabon depuis l'indépendance (1960-1978), Publications de la Sorbonne, France, 1982, p. 206.
7. Henri Minko, La fiscalité gabonaise de développement..., p. 56.
8. Maganga Moussavou, L'aide publique de la France..., p. 212.
9. Jean Suret Carole, Afrique et capitaux, l'Arbre Verdoyant, France, 1987, p. 367.
10. L. Sylla, Tribalisme et parti unique en Afrique noire, Université nationale de Côte d'Ivoire, 1977, p. 354.
11. J. Massini et al., Les multinationales et le développement.. p. 186.
12. Marcel Amondji, La Côte d'Ivoire, la dépendance et l'épreuve des faits, l'Harmattan, France, 1988, p. 113.
13. Henri Minko, La fiscalité gabonaise de développement, pp. 20-22.
14. Ibid, p. 55.
15. Ibid, pp. 19-21.
16. J. Massini et al., Les multinationales et le développement.., pp. 186-190.

17. Ibid, p. 187.
18. J. Massini et al., Les multinationales et le développement.. p. 12.
19. L.R. Alschuler, Multinationals and maldevelopment, Mc Millan Press, Hampshire/London, 1988, pp. 76-77.
20. Ibid, pp. 86-87.
21. Guy Cangah et Simon P. Ekanza, La Côte d'Ivoire par les textes, Les Nouvelles Publications Africaines, Abidjan (Côte d'Ivoire) 1977, p. 224.
22. Ibid, p. 221.
23. A. Benachenou, Le Tiers Monde en jeu, CREA, Alger, 1981, p. 107.
24. J. Massini et al., Les Multinationales et le développement..., p. 12.
25. Ibid, p. 63.
26. Samir Amin, Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire Editions de Minuit, France, 1967, p. 263.
27. Géopolitique Africaine, "Le contre choc pétrolier: le cas du Gabon", décembre 1986, Belgique, pp. 38-39.
28. A. Benachenou, Le Tiers Monde en jeu, CREA, Alger, 1981, p. 107.
29. Marc Aicardi de ST Paul, Le Gabon du roi Denis à Omar Bongo Editions Albatros, Paris, 1987, pp. 138-139.
30. Statistiques africaines du commerce extérieur, échanges par pays, série A, n°30, Nations Unies, N.Y., 1988, pp. 86-89.
31. Guy Cangah et Simon P. Ekanza, La Côte d'Ivoire par les textes, p. 226.
32. Laurent Gbagbo, Côte d'Ivoire pour une alternative démocratique, l'Harmattan, France, 1983, p. 166.
33. Lorenzo Fredino, Système bancaire du Gabon, Casa Du Risparmio Delle Provencio Milan-Italie, 1973, pp. 353-354.
34. L'Annuaire Jeune Afrique 1991, Rapport annuel sur l'état de l'Afrique, JA Press, Paris, 1991, pp. 81-85.
35. Samir Amin, Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire, Editions de Minuit, France, 1967, p. 60.
36. Ibid, p. 63.
37. Banque Mondiale, Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara, Washington D.C., 1981, p. 59.

38. L.R. Alschuler, Multinationals and Maldevelopment, pp. 96-97.
39. Bulletin de l'Afrique noire, "L'évolution de l'économie ivoirienne de 1984 et 1985", n°1306 du 20 février 1986, France, pp. 4-9.
40. Guy Belloncle, La question paysanne en Afrique noire, Karthala, France, 1982, p. 447.
41. Université d'Ottawa, Le Gabon, données et tendances, Ottawa, 1977, pp. 5-28.
42. Elikia M'bokolo, L'Afrique au XXème siècle, le continent convoité, Editions Etudes Vivantes, Paris/Montréal, 1980, p. 153.
43. Banque Mondiale, Le développement accéléré en Afrique.., p. 59.
44. Pierre Pélissier et al., Le développement rural en question, Editions de l'Orston, France, 1984, p. 350.
45. Marcel Amondji, La Côte d'Ivoire, la dépendance et l'épreuve des faits, p. 108.
46. Laurent Gbagbo, Côte d'Ivoire, pour une alternative démocratique, p. 136.
47. Université d'Ottawa, Le Gabon, données et tendances, Ottawa, 1977, pp. 5-28.
48. Pierre Pélissier et al., Le développement rural en question, p. 448.
49. Statistical pocket book, twelfth edition, United Nations Publications, New York, 1988, pages sans numéro,
50. Banque Mondiale, Un programme d'action concertée pour le développement de l'Afrique au sud du Sahara, Washington D.C., 1984, p. 72.
51. L.R. Alschuler, Multinationals and Maldevelopment..., pp. 94-95.
52. L'évolution de l'économie ivoirienne, Bulletin de l'Afrique noire, n° 1326 du 20 février 1986, p. 4-9.
53. Ibid, pp. 4-5.
54. Ministère ivoirien du Plan, Plan quinquennal du développement économique, social et culturel, Abidjan, décembre 1971, p. 75.
55. Ibid, p. 76.
56. Banque Mondiale, Un programme d'action concertée pour le développement stable en Afrique au sud du Sahara, Washington D.C., 1984, p. 86.
57. "Le 2ème Plan quinquennal 1971-1975 du Gabon", Bulletin de l'Afrique noire, n°673 du 5 janvier 1972, p. 13133.
58. Marchés tropicaux et méditerranéens, numéro spécial, "Gabon: 1960-1980", n°1646, le 27 mai 1977, Paris.

59. Banque Mondiale, Un programme d'action concertée..., p. 86.
60. OCDE., Financement et dette extérieure des pays en développement, étude 1987, Paris, 1988, p. 133.
61. Francois Gèse et al., L'Etat du monde 1987-1988, Edition le découverte, France, 1987, p. 300.
62. Banque Mondiale, Un programme d'action concertée pour le développement stable de l'Afrique au Sud du Sahara, New York, 1984, p. 81.
63. Ibid, p. 79.
64. Laurent Gbagbo, Côte d'Ivoire, pour une alternative démocratique, p. 161.
65. Bulletin de l'Afrique Noire, "La dette publique et la dette garantie du Gabon", n°1321 du 12-01-1986, France, pp. 12-13.
66. OCDE, Financement et dette extérieure des pays en développement, étude de 1985, Paris, 1986, p. 139.
67. Banque Mondiale, Un programme d'action concertée..., p. 81.
68. Sid Ahmed Boukrami, Les mécanismes monétaires et financiers internationaux, E.N.A.P., Alger, 1986, p. 259.
69. Roy Culper, Forced ajustment, the export collapse in sub-saharan Africa, The North-South Institute Ottawa, Canada, 1987, p. 22.
70. Ibid, p. 22.
71. Finances et développement, "Prêts à l'ajustement et applications des réformes", mars 1989, New York, USA., p. 32.
72. Bulletin de l'Afrique Noire, "L'évolution de l'économie ivoirienne en 1984 et 1985", n°1326 du 20 février 1986, France, pp. 4-9.
73. O.C.D.E., Financement et dette extérieure..., p. 74.

### Troisième partie

1. François Gaulare, Le Gabon et son ombre, Karthala, France, 1988, p. 139.
2. Marcel Amondji, Félix Houphouët et la Côte d'Ivoire, l'envers d'une légende, Karthala, France, 1984, p. 281.
3. Ibid, p. 282.
4. Marcel Amondji, Côte d'Ivoire, le PDCI et la vie politique de 1944 à 1985, L'Harmattan, France, 1986, p. 128.

5. L.R. Alschuler, Multinationals and Maldevelopment..., pp. 100-101.
6. Soudan François, "Gabon, un premier pas vers le multipartisme", Jeune Afrique, n°1484 du 14 juin 1989, Paris, pp. 36-37.
7. Jean Yves Lavoie, La gestion étrangère du développement de l'Afrique, Presse de l'Université du Québec, Québec, 1986, p. 24.
8. Samir Amin, La faillite du développement en Afrique et dans e Tiers-Monde, l'Harmattan, France, 1989, p. 15.
9. Samir Amin et al., La crise quelle crise? dynamique de la crise mondiale, François Maspéro, France, 1982, p. 17.
10. Banque Mondiale, Un programme d'action concertée..., p. 69.
11. Ba Mamadou Allasaw, Quel modèle de société construire en Afrique, Anthropos, France, 1977, pp. 142-143.
12. Cangah et Ekanza, La Côte d'Ivoire par les textes, Les Nouvelles Editions Africaines, Côte d'Ivoire, 1978, p. 233.
13. Marcel Amondji, Félix Houphouët Boigny et La Côte d'Ivoire, l'envers d'une légende, Karthala, France, p. 291.
14. Marcel Amondji, Félix Houphouët Boigny..., p. 291.
15. L.R. Alschuler, Multinationals and Maldevelopment, pp. 98-98.
16. A. Benachenou, Le Tiers-Monde en jeu, p. 107.
17. Ibid, p. 107.
18. Albert Bernard Bongo, Dialogue et participation, Société Nouvelle de l'Imprimerie Nationale de Monca-Libreville Gabon, 1973, p. 82.
19. Pierre Claver Maganga-Moussavou, L'aide publique de la France au développement du Gabon depuis l'indépendance (1960-1978), Publications de la Sorbonne, France 1982, pp. 198-199.
20. Jean Pierre Alaux, "Changements démocratiques et réalisme politique, les contradictions de coopération française en Afrique", Monde diplomatique, Paris, Mars 1992, p. 4.
21. L.R. Alschuler, Multinationals and Maldevelopment.., pp. 72-73.
22. Maganga Moussavou op.cit., p. 187.
23. L.R. Alschuler, Multinationals and Maldevelopment..., pp. 78-79.
24. Ibid, pp. 72-73.
25. Jean Ziegler, Main basse sur l'Afrique, la recolonisation, Seuil, Paris, 1980, p. 7.

26. L.R. Alschuler, Multinationals and Maldevelopment..., pp. 82-83.
27. Pierre Claver Maganga Moussavou, L'aide publique de la France pour le développement du Gabon depuis l'indépendance (1960-1978)..., pp. 187-188.
28. Economie Ivoirienne, "Vie économique ivoirienne", la documentation française, France, 1973, p. 177.
29. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, numéro spécial Gabon (1960-1980), n°1646 du 27 mai 1977, pp. 168-169.
30. Ambassade du Gabon à Ottawa, Gabon vingt ans (1961-1981), Multipress, Ottawa, 1981, p. 63.
31. Roland Pourtier, Le Gabon (tome 2) Etat et développement, l'Harmattan, France, 1989, p. 189.
32. J. Massini et al., Les multinationales et le développement, p. 40.
33. Henri Minko, La fiscalité gabonaise..., p. 71.
34. Bulletin de l'Afrique Noire, "L'agriculture constitue l'une des priorités du Vème plan 1984-1988", n°1333 du 2 octobre 1986, France, pp. 8-15.
35. Bulletin de l'Afrique Noire, "L'agriculture constitue l'une des priorités du Vème plan 1984-1988", n°1333 du 2 octobre 1986, France, pp. 8-15.
36. Rosa Luxembourg, L'accumulation du capital (tome 1), François Maspero, France, 1976, p. 33.
37. Y. Bernard et Jean-Claude Colli, Vocabulaire économique et financier, Le Seuil, 1979, p. 13.
38. George Corm et al., Dettes et développement, OPU, Algérie, 1982, pp. 83-84.
39. L.R. Alschuler, Multinationals and Maldevelopment., pp. 92-93.
40. George Corm et al., Dettes et développement, OPU, Algérie, 1982, p. 84.
41. O.C.D.E., L'endettement international, définition, couverture statistique et méthodologique, France, 1988, p. 162.
42. P-C. H. Moussavou, L'aide publique de la France au développement du Gabon depuis 1960, France, Publications de la Sorbonne, France, 1982, p. 182.
43. A. Benachenou, Développement et coopération internationale, OPU, Algérie, 1982, pp. 24-26.
44. S. Amin, La Déconnexion: pour sortir du système mondial, La Découverte, France, 1986, p. 89.

#### Conclusion

1. Nations Unies, ABC des Nations Unies, Publications des Nations Unies, NY, 1988, p. 78.

2. Samir Amin et al., La crise, quelle crise? dynamique de la crise mondiale, François Haspéro, Paris, 1982, p. 9.
3. Peter Drucker, Les entrepreneurs, traduit de l'américain par Patrice Hoffmann, L'Expansion/Hachette/Edition Jean-Claude Lattès, Cher, 1985, p. 59.

ANNEXE I

L'ENDETTEMENT AUPRES DES BANQUES COMMERCIALES PARTOUT EN  
AUGMENTATION  
(1970-1990)

En milliard de dollars et en pourcentage

	INSTITUTIONS PUBLIQUES					BANQUES COMMERCIALES					
	Dettes Bilatérale		Dettes Multilatérale		Total	Crédits garantis à l'exportation		Banques		Total	
<b>Amérique Latine</b>											
1970	5	33%	3	19%	8	52%	3	21%	4	27%	16
1980	17	13%	14	11%	31	24%	13	10%	86	66%	130
1985	33	12%	31	11%	64	23%	21	8%	192	69%	276
1990	58	18%	60	19%	118	37%	25	8%	117	55%	319
<b>Afrique du Nord Proche Orient.</b>											
1970	3	73%	0	3%	3	76%	1	22%	0	2%	4
1980	25	45%	6	10%	31	55%	15	26%	11	19%	56
1985	51	57%	9	10%	61	67%	19	21%	11	12%	90
1990	65	55%	16	13%	80	68%	23	19%	15	13%	118
<b>Asie du Sud-Est</b>											
1970	8	74%	2	20%	11	94%	1	6%	0	1%	11
1980	21	63%	9	29%	30	92%	2	7%	0	0%	32
1985	23	43%	20	37%	43	80%	8	14%	3	6%	54
1990	34	34%	39	39%	73	73%	16	16%	10	10%	100
<b>Asie de l'Est et Pacifique</b>											
1970	3	56%	0	8%	4	64%	2	28%	0	8%	6
1980	16	31%	8	15%	23	46%	12	24%	15	30%	51
1985	28	26%	19	18%	47	44%	17	16%	42	40%	106
1990	50	30%	37	23%	87	53%	25	15%	52	32%	164
<b>Afrique Subsaharienne</b>											
1970	3	55%	1	16%	4	71%	1	20%	0	9%	5
1980	17	41%	8	19%	24	60%	8	20%	8	21%	41
1985	29	41%	17	23%	46	64%	14	20%	12	16%	72
1990	68	49%	37	26%	105	76%	16	11%	18	13%	139

Europe de l'Est et Méditerrané- enne											
1970	8	65%	1	22%	3	87%	0	4%	0	9%	3
1980	16	33%	5	11%	21	44%	7	15%	20	41%	47
1985	31	32%	12	12%	43	45%	10	11%	43	45%	97
1990	41	29%	20	14%	61	43%	14	10%	66	47%	140

- (1) Les crédits à l'exportation sont financés par les banques commerciales internationales sous la garantie de l'Etat exportateur (par exemple, par l'intermédiaire de la COFACE, en France). En cas de rééchellonnement des créances, ils font partie des créances réaménagées dans le cadre du Club de Paris (Crédits Publics).

Source: World Dept. Tables 1991-1992, Banque Mondiale, Washington, DC, *Monde Diplomatique*, Avril 1992, pp. 16-17.

**ANNEXE II**  
**EVOLUTIONS DES INDICES ANNUELLES DE CERTAINS PRODUITS DE BASE**  
**1980 = 100, CONCERNANT LA PERIODE 1970 - 1990**

	1970	1973	1975	1979	1981	1985	1990
Pétrole Brut	5,9	8,7	29,9	82,3	96,1	76,1	48,5
Thé, Café, Cacao	31,2	39,4	45,3	107,0	82,1	85,1	52,4
Huile et Oléagineux	46,1	75,3	77,7	115,3	95,3	85,3	63,2
Autres matières agricoles	31,4	60,1	54,2	90,3	87,0	73,3	100,6
Phosphate	25,6	30,9	151,2	79,1	122,1	77,9	94,2
Etain	21,9	26,7	40,9	92,0	84,3	59,3	25,3
Produits industriels	34,0	46,2	63,4	90,2	94,8	87,1	136,8

Source: Manuel de statistiques du commerce international et du développement, 1990, CNUCED, Genève

Monde diplomatique, "Pétro-dollars, endettement et reconquête des pays pauvres, les habits neufs de la domination néo-coloniale", Par George Corm, avril 1992 pp.16-17

ANNEXE III

INDICATEURS DE LA DETTE DES PAYS EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA A  
FAIBLE REVENU  
POUR LA PERIODE 1970 - 1984

Indicateurs	1970	1974	1976	1978	1980	1981	1982	1983	1984
Ratio : Dette/PNB	17,5	23,8	27,7	26,9	39,8	43,4	47,7	52,0	54,5
Ratio : Dette/Exportations	75,2	99,5	135,3	162,3	175,8	216,5	260,6	279,5	278,1
Ratio : Service dette/PNB	6,1	8,6	8,5	9,6	12,5	13,8	15,7	16,5	19,9
Ratio : Intérêts/PNB	0,5	0,7	0,6	0,7	1,3	1,2	1,1	1,4	2,1
Taux de (dette privée/total)	33,5	39,3	36,6	38,9	29,8	29,3	26,9	22,4	18,4

Pour les pays à revenu intermédiaire en Afrique au Sud du Sahara, le ratio de la dette en PNB passe de 12,4% en 1970 à 29% en 1984. Le ratio dette/exportations évolue de 103,3% en 1970 à 136% en 1980.

Source: Denis Paye "la dette des pays en Afrique au sud du Sahara", le mois en Afrique, n°241-242 de février-mars 1986, Paris, p. 98

## ANNEXE IV

## ÉVOLUTION DE LA DETTE EXTÉRIEURE IVOIRIENNE (1971-1984)

Millions F.C.F.A.	En cours			Engagements			Dettes totales		
	CCA	NON CCA	TOTAL	CCA	NON CCA	TOTAL	CCA	NON CCA	TOTAL
Fin 1971	68.104	23.631	91.735	32.304	12.423	44.727	100.408	36.054	136.62
Fin 1972	60.582	30.471	100.323	38.736	30.127	68.863	100.318	60.868	169.168
Fin 1973	76.030	68.931	134.962	37.303	37.935	75.238	113.333	96.867	210.200
Fin 1974	89.480	78.827	168.308	48.160	49.022	97.182	137.641	127.849	265.490
Fin 1975	112.203	102.816	215.019	72.688	39.131	111.820	184.892	141.947	326.839
Fin 1976	154.382	127.484	281.866	127.215	109.447	236.662	281.597	236.931	518.528
Fin 1977	241.327	193.719	435.047	332.186	170.042	492.228	563.513	363.762	927.275
Fin 1978	355.167	246.696	601.813	245.356	121.443	366.799	600.523	368.090	978.613
Fin 1979			745.044			326.892			1.071.936
Fin 1980			971.388				255.892		1.226.892
Fin 1982									2.000.000
Fin 1984									3.000.000

Ce tableau laisse apparaître une augmentation vertigineuse du montant global de la dette extérieure ivoirienne, qui passe de 136.462 millions FCFA à la fin 1981 à 3000 milliards en 1984 soit une hausse de plus de 20 fois en l'espace de 13 ans (1971-1984). Cette hausse a été accompagnée naturellement par l'alourdissement du service de la dette accentuant par là les transferts financiers vers l'étranger.

Source de 1971 à 1978: "La dette extérieure ivoirienne", Bulletin de l'Afrique noire, no. 1044, du 10 avril 1980, p. 16-17

Source de 1979 à 1984: "L'évolution de l'économie ivoirienne en 1984 et 1985". Bulletin de l'Afrique noire, no. 1326 du 20 février 1982.

## ANNEXE V

## EVOLUTION DE LA DETTE EXTERIEURE GABONAISE (1970 - 1984)

Millions \$US	1970	1975	1978	1980	1981	1982	1983	1984
Dettes totales	124,7	849,8	1.670,1	1.487,0	1.208,3	1.595,1	1.283,3	1.083,8
Créanciers publics	81,6	228,4	475,1	505,9	490,1	497,5	428,2	358,4
Don Multinational	39,2	42,9	85,9	98,7	120,8	107,0	115,4	100,2
(B.I.R.D.)	33,5	29,4	26,0	20,4	18,6	16,7	14,7	12,5
(I.D.A.)	-	-	-	-	-	-	-	-
Don bilatéral	42,4	185,5	389,1	407,2	369,3	388,6	312,8	258,2
Créanciers privés	43,1	621,4	1.195,1	981,1	718,2	1.097,6	854,0	725,4

De l'analyse de ce tableau, il nous apparaît que la composition de cette dette a connu un changement fondamental. En effet, si 1970, les crédits publics constituaient les 2/3 de la dette totale estimée à 124 million de \$US, la situation est toute autre en 1982 où les crédits privés prédominaient sur les autres types de crédits. Ils se chiffraient à 1.09 milliard \$US sur une dette totale de 1,5 milliard \$US.

Il s'en suit l'aggravation du problème du transfert des ressources financières en raison des conditions généralement désavantageuses pour le pays débiteur, qui accompagnent les crédits privés.

Source: "La dette publique et la dette garantie du Gabon", Bulletin de l'Afrique noire, no. 1321 du 12 juin 1986, pp. 12-13

## ANNEXE VI.

Côte d'Ivoire

SERVICE DE LA DETTE (F.M.I. exclu)  
Valeurs en millions de dollars US

Service de la dette				
Années	Amortissement dette à long terme	Intérêt, Dette à long terme	Intérêt, Dette à court terme	Total
1970(1)	-	-	-	38,5
1975(2)	-	-	-	136
1980(2)	-	-	-	894
1981(2)	-	-	-	1.043
1982(2)	499	467	117	1.084
1983(2)	396	419	93	902
1984(2)	255	411	69	735
1985(3)	248	671	55	973

(1) Banque Mondiale, Un programme d'action concertée pour le développement de l'Afrique au sud du Sahara, N.Y., 1984, p. 82

(2) OCDE, Financement et dette extérieure des pays en développement, étude 1985, Paris, 1986, p. 139

(3) OCDE, Financement et dette extérieure des pays en développement, étude 1987, Paris, 1988, p. 123

## ANNEXE VII

SERVICE DE LA DETTE (F.M.I. exclu)  
Valeurs en millions de dollars US

Gabon

Service de la dette				
Années	Amortissement dette à long terme	Intérêt, Dette à long terme	Intérêt, Dette à court terme	Total
1970(1)	-	-	-	11,3
1975(2)	-	-	-	113
1980(2)	-	-	-	479
1981(2)	-	-	-	456
1982(2)	279	143	13	435
1983(2)	248	82	21	350
1984(2)	290	112	20	423
1985(3)	256	90	28	375

- (1) Banque Mondiale, Un programme d'action concertée pour le développement de l'Afrique au sud du Sahara, N.Y., 1984, p. 62
- (2) OCDE, Financement et dette extérieure des pays en développement, étude 1985, Paris, 1986, p. 149
- (3) OCDE, Financement et dette extérieure des pays en développement, étude 1987, Paris, 1988, p. 133

ANNEXE VIII

LE VOLUME DES INVESTISSEMENTS AU GABON DANS LE CADRE DU PLAN 1966-1970 ET DU  
PLAN 1971-1975

En million FCFA	1966-1970	1971-1975	En million FCFA	1966-1970	1971-1975
Production	60.886	92.114	Infrastructure	26.248	53.375
Forêt et industrie du bois	22.957	13.776	Chemin de fer	1.634	16.500
Mines	27.400	29.957	Routes	11.753	11.030
Energie et Eau		11.948	Aéronautique	982	4.375
Industrie	7.528	31.913	Ports	4.138	2.686
Commerce, Industrie et services	1.600	3.500	P.T.T.	518	1.265
Développement rural	2.558	4.411	Radio et T.V.	100	819
Equipement sociaux Santé	712	2.430	Tourisme	271	4.510
Enseignement	1.846	1.833	Urb. Equip. Administrat.	1.200	12.500
Action sociale	-	148	Etudes générales	575	-
			Total	90.267	149.900

Source: Le Plan quinquennal 1971-1975 du Gabon, Bulletin de l'Afrique noire, no. 673 du 5 janvier 1972, France pp. 31-33

## ANNEXE IX

## PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PUBLICS ET PARA PUBLICS

En milliard de FCFA, année 1975 pour la période ( 1960- 1980)

Total des investissements en (€)			Financement	
			État	Revenus privés et prêts publics
Secteur	%	Montant	Montant	Montant
Secteur de production	20,3	174.690	86.020	88.670
Développement des populations	4,5	38.820	18.280	20.540
Développement forestier	0,5	4.280	4.280	-
Mines	0,6	5.540	5.540	-
Eau et électricité	8,5	72.950	22.070	50.880
Tourisme et hôtellerie	2,8	23.750	6.500	17.250
Artisanat	-	320	320	-
Encouragement des PMI	0,1	1.130	1.130	-
Particip. de l'État dans les entrep.	3,3	27.900	27.900	-
Transport, communication et commerce	52,5	449.740	362.560	87.180
Réseau routier	16,6	142.250	142.250	-
Voie ferrée	21,0	100.000	50.000	50.000
Voie fluviale	0,5	4.200	4.200	-
Ports	6,4	54.930	33.200	21.730
Aviation civile	2,5	21.700	20.700	1.200
Transport et commerce	0,7	5.600	600	5.00
Postes et télécommunications	1,9	16.610	7.360	9.250
Information, radio et T.V.	2,9	34.450	34.450	-
Investissements sociaux et publics	2,5	227.250	227.250	-
Enseignement	4,9	41.510	41.510	-
Investissements sociaux et culturels	2,3	19.810	19.810	-
Santé	4,2	35.960	35.960	-
Habit.entret. et eau en zones rurales	-	60.870	-	-

Équipements administratifs	8,1	69.100	69.100	-
Études générales et rech. scientif.	0,8	5.700	5.700	-
Total	100,0	857.380	681.530	175.850

Source : Marché tropicaux et méditerranéens, no. spécial : Gabon 1960-1980, no. 1696 du 27 mai 1977, p. 143.

**ANNEXE X**  
**TABLEAU DES ECHANGES COMMERCIAUX POUR LA PERIODE 1970-1984**  
 En dollars courants, Concernant la Côte d'Ivoire et le Gabon  
 Valeurs en millions de \$US

**1. Côte d'Ivoire**

Année	Montant total du commerce extérieur	Exportations par partenaire en valeur et en pourcentage	Importations par partenaire en valeur et en pourcentage	Solde
1970	1.017,9	- Total Export : 565,9 - Pays capitalistes développés : 516 (91,9%) dont France : 108 (19%) - Afrique : 56,5 (9,9%)	- Total Import : 452 - Pays capitalistes développés : 311,9 (69%) dont France : 167 (36,9%) - Afrique : 49 (10,8%)	113
1976	2.926,0	- Total Export : 1631 - Pays capitalistes développés : 1367 (83,8%) dont France : 414,3 (25,4%) - Afrique : 210 (12,8%)	- Total Import : 1295 - Pays capitalistes développés : 981 (75,7%) dont France : 494 (38,1%) - Afrique : 102 (7,8%)	336
1981	4.942,0	- Total Export : 2549 - Pays capitalistes développés : 1887 (74%) dont France : 463,5 (18,1%) - Afrique : 414,9 (16,2%)	- Total Import : 2393 - Pays capitalistes développés : 981 (40,9%) dont France : 732 (30,5%) - Afrique : 221,7 (9,2%)	156
1984	4.208,0	- Total Export : 2700 - Pays capitalistes développés : 1976 (73,1%) dont France : 442,5 (16,3%) - Afrique : 366,6 (13,5%)	- Total Import : 1508 - Pays capitalistes développés : 1029 (68,2%) dont France : 496 (32,8%) - Afrique : 240,2 (15,9%)	1192

Source: EuroStat (1970-1981), échanges CE/ACP, une analyse statistique, Office des Publications Officielles des Communautés européennes, Bruxelles, 1983, pp. 127-176

Statistiques africaines du commerce extérieur, échanges par groupe, série A, no. 30, Nations Unies, New York, 1988, pp. 38-41

ANNEXE XI.  
 TABLEAU DES ECHANGES COMMERCIAUX POUR LA PERIODE 1970-1984  
 En dollars courants, Concernant la Côte d'Ivoire et le Gabon  
 Valeurs en millions de \$US

2. Gabon

Année	Montant total du commerce extérieur	Exportations par partenaire en valeur et en pourcentage	Importations par partenaire en valeur et en pourcentage	Solde
1970	339,9	- Total Export : 204,5 - Pays capitalistes développés : 137,8 (67,3%) dont France : 51 (24,9%) - Afrique : 10,9 (5,3%)	- Total Import : 135 - Pays capitalistes développés : 90 (66,6%) dont France : 47,1 (34,8%) - Afrique : 9,45 (7%)	69,5
1976	1.633,3	- Total Export : 1136 - Pays capitalistes développés : 971 (85,4%) dont France : 778 (68,4%) - Afrique : 163,5 (14,3%)	- Total Import : 497,3 - Pays capitalistes développés : 463,9 (93,2%) dont France : 342 (68,7%) - Afrique : 16,3 (3,2%)	638,7
1981	2.573,5	- Total Export : 1718 - Pays capitalistes développés : 1212 (70,5%) dont France : 361,2 (18%) - Afrique : 82,2 (4,7%)	- Total Import : 855,5 - Pays capitalistes développés : 780,6 (91,2%) dont France : 442,5 (51,7%) - Afrique : 35,9 (4,1%)	862,5
1984	2.568,8	- Total Export : 1.785 - Pays capitalistes développés : 1703 (95,4%) dont France : 522,3 (29,2%) - Afrique : 48,8 (2,7%)	- Total Import : 783,8 - Pays capitalistes développés : 579,9 (73,9%) dont France : 394,8 (50,3%) - Afrique : 78,4 (10%)	10012

Source: EuroStat (1970-1981), échanges CE/ACP, une analyse statistique, Office des Publications Officielles des Communautés européennes, Bruxelles, 1983, pp. 127-176

Statistiques africaines du commerce extérieur, échanges par groupe, série A, no. 30, Nations Unies, New York, 1988, pp. 86-89

## BIBLIOGRAPHIE

### LIVRES

- Aicardi de Saint, Paul, Marc, Le Gabon. du rois Denis à Omar Bongo, Paris, Albatros, 1987.
- Allasaw, Ba Mamadou, Quel Modèle de société construire en Afrique, Paris, Anthropos, 1987.
- Alschuler, L.R., Multinationals and Maldevelopment, Hampshire/London, McMillan, 1988.
- Amara, A., Modèle d'analyse des limites d'endettement externe en incertitude, Montréal, HEC de Montréal, 1982.
- Amin, Samir, Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire, Paris, Éditions de minuit, 1967.
- Amin, Samir, L'accumulation à l'échelle mondiale (tome 1), Paris, Anthropos, 1970.
- Amin, Samir, Le développement inégal, Paris, Éditions de minuit, 1973.
- Amin, Samir, L'impérialisme et le développement inégal, Paris, Éditions de minuit, 1976.
- Amin, Samir, La loi de la valeur et le matérialisme historique, Paris, Éditions de minuit, 1977.
- Amin, Samir, La Déconnexion pour sortir du système mondial, Paris, Éditions de minuit, 1986.
- Amin, Samir, L'impérialisme et le sous développement en Afrique, Paris, Anthropos, 1988
- Amin, Samir, La faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde, Paris, L'Harmattan, 1989.
- Amin, Samir et al., La crise de l'impérialisme, Paris, Éditions de minuit, 1976
- Amin, Samir et al., La crise. Quelle crise? La dynamisme de la crise mondiale, Paris, François Maspéro, 1982.
- Amondji, Marcel, Félix Houphouet Boigny et la Côte d'Ivoire, 1944 à 1985, Paris, L'Harmattan, 1986.
- Amondji, Marcel, La Côte d'Ivoire, la dépendance à l'épreuve des faits, Paris, L'Harmattan, 1988.

- Belloncle, Guy, La question paysanne en Afrique noire, Paris, Karthala, 1982
- Benachnou, A., Le Tiers-Monde en jeux, Alger, CREA, 1981
- Benachnou, A., Développement et coopération internationale, Alger, Office des publications universitaires, 1982.
- Benaouda, H., Système productif algérien et indépendance nationale, tome 1, Alger, OPU, 1983.
- Bernard, Janine et Galedan A., Dictionnaire économique et social, Paris, Hatier, 1981
- Bernard, Y. et Colli, Jean-Claude, Vocabulaire économique et financier, Paris, le Seuil, 1973.
- Blaug, Marc, La pensée économique, origine et développement, Alger, Office des publications universitaires, 1981.
- Boukrami, S.A., Les mécanismes monétaires et financiers internationaux, Alger, ENAP, 1986.
- Bourguinat, Henri, La crise de l'endettement international, Paris, l'approfondissement de la connaissance économique, 1986.
- Bongo, Albert Bernard, Dialogue et participation, Libreville, Société nouvelle de l'imprimerie nationale de Monaco, 1973.
- Carole, Jean Suret, Afrique et capitaux, Paris, l'Arbre verdroyant, 1987
- Castordias, Conclins et al., Le mythe de développement, Paris, le Seuil, 1977
- Chossudovsky, Michel, The Politics of World Accumulation, Ottawa, Ottawa University, 1979.
- Corm, Georges et al., La dette et développement, Paris, J.C. Sanchez Arneau, 1982
- DeAndrade Raymundo et al., L'idéologie et la reproduction du capital, Ottawa, Université d'Ottawa, 1986.
- Drucker, Peter, Les entrepreneurs, Paris, l'Expansion / Hachette / Éditions Jean-Claude Lattes, 1985.
- Fredino, Lorenzo, Système bancaire au Gabon, Milan, Casa Di Rasparamio Delle Provencio, 1973.

- Furtado, Celso, Théorie du développement économique, Paris, PUF, 1983
- Gaulare, François, Le Gabon et son ombre, Paris, Karthala, 1988
- Gbagbo, Laurent, Côte d'Ivoire, pour une alternative démocratique, Paris l'Harmattan, 1983
- Gèse, François et al., l'État du monde 1987-1988, Paris, La Découverte, 1987
- Gungah, Guy et Simon P. Ekanza, La côte d'ivoire par les textes, Adidjan, Les nouvelles publications africaines, 1987.
- Hall, F.A., Governing the Economy, the Politics of State Intervention in Britain and France, N.Y., Oxford University Press, 1986.
- Jacques Henri, David, Crise financière et relations monétaires internationales, Paris, Economica, 1985.
- Kesler, Denis, Épargne et développement, Paris, Economica, 1985
- Lavoie, Jean-Yves, La gestion étrangère du développement en Afrique, Québec, Presse de l'université du Québec, 1986.
- Lenine, V.I., L'impérialisme stade suprême du capitalisme, Paris/Moscou, Éditions Sociales/Éditions du progrès, 1979.
- Lipietz, Alain, Mirages et miracles, problèmes de l'industrialisation dans le Tiers-Monde, Paris, la Découverte, 1982.
- Locke, J. (1960), Essai sur le pouvoir social, Introduction de J.L. Fyot, Paris, PUF, Éditions de 1953.
- Luxembourg, Rosa, L'accumulation du capital (tome 1), Paris, François Maspéro, 1976
- Mabtoul, A., Réflexion sur les problèmes économiques de l'heure, Alger, OPU, 1985
- Mandel, Ernest, Traité d'économie marxiste, Paris, C. Bourgeois, 1986
- Marx, K., Capital, A Critical of Political Economy, vol. 1, Capitalist Production, London, Lawrence and Wishart, Edition Fredirick Engels, 1970.
- Masset, Pierre, Les cinquante mots clés du marxisme, Paris, Privat, 1970
- Massini, J. et al., Les multinationales et le développement, trois entreprises et la Côte d'Ivoire, Paris, PUF, 1979.

- Michalet, Charles Albert, Le défi du développement indépendant, Paris, Éditions Rochevignes, 1983.
- Michalet, C.A. et Omniami Carlos, Nationalisations et internationalisation, Paris, la Découverte/Maspéro, 1983.
- Michalet, Charles Albert, Le capitalisme mondial, Paris, PUF, 1985
- Michalon, Thierry, Quel état pour l'Afrique, Paris, l'Harmattan, 1984
- Miliband, Ralph, l'État dans la société capitaliste. Analyse du système du pouvoir occidental, Paris, François Maspéro, 1973 Minko, Henri, La fiscalité gabonaise du développement, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1981.
- Moussavou, Pierre Claver M., L'aide publique de la France au développement de Gabon depuis l'indépendance (1960-1978), Paris, Publications de la Sorbonne, 1982.
- M'bokolo, Elikia, L'Afrique au XXème siècle. Le continent convoité, Paris/Montréal, Éditions études vivantes, 1980.
- Oman, Charles, Les nouvelles formes d'investissements dans les pays en développement, Paris, OCDE, 1984.
- Palloix, Christian, Internationalisation du capital, Paris, François Maspéro, 1975
- Palloix, Christian, Problèmes de la croissance en économie ouverte, François Maspéro, Paris, 1977, p. 84.
- Pélissier, Pierre et al., Le développement rural en question, Paris, Éditions de l'Orstom, 1984.
- Piore, M.J. and Sabel, C.F., The Second Industrial Divide, N.Y. Basic Books Inc. Publishers, 1985.
- Pourtier, Roland, Le Gabon. État et développement (tome 2), Paris, l'Harmattan, 1989
- Paulantzas, Nicos, Pouvoir politique et classes sociales, Paris, François Maspéro, 1972
- Rudolff, Marcel, Économie internationale: itinéraire et enjeux, Paris, Cujas, 1982
- Scott, B.R. and Lodge G.C., U.S. Competitiveness in the World Economy, Boston, Harvard Business School Press, 1985.

Sid Ahmed A., Développement sans croissance. l'expérience des économies pétrolière du Tiers-Monde, Alger, Office des Publications Universitaires, 1983.

Somainsi, Eugénio et al., Un débat sur l'échange inégal, Paris, François Maspéro, 1975

Sylla, L., Tribalisme et parti unique en Afrique noire, Abifjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 1977.

Ziegler, Jean, Main basse sur l'Afrique. la recolonisation, Paris, Éditions du Seuil, 1980

Zysman, J., Governments, Markets and Growth, Ithaca and London, Cornell University, 1983.

### **OUVRAGES ÉDITÉS PAR DES INSTITUTIONS**

Ambassade du Gabon à Ottawa, Gabon vingt ans (1961-1981), Ottawa, Multipress, 1981

Banque Mondiale, Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara, Washington, DC, 1981.

Banque Mondiale, Un programme d'action concertée pour le développement stable de l'Afrique au sud du Sahara, Washington, DC, 1984.

Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde. systèmes financiers et développement indicateurs du développement dans le monde, Washington, DC, 1989.

Banque Mondiale, Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara, Washington, DC, 1981.

Bureau international du travail, Les aspects sociaux du développement en Afrique, Genève, BIT, 1983.

Canada, Ministère des affaires extérieures, Rapport annuel 1988-1989, Ottawa, 1989

United Nations, Statistical pocket-book, N.Y., 1988

Ministère ivoirien du plan, Plan quinquennal du développement économique, social et culturel, Abidjan, 1971.

OCDE., Coopération pour le développement. Efforts et politiques poursuivis par les membres du Comité pour l'aide au développement, Paris, 1984.

OCDE., Financement et dette extérieure des pays en développement. Étude de 1985, Paris, 1986.

OCDE., Financement et dette extérieure des pays en développement, Étude de 1987, Paris, 1988.

OCDE., L'endettement international, Définition, couverture statistique et méthodologique, Paris, 1988.

Petit Larousse, Éditions françaises inc., Paris, 1987

Nations Unies, Statistiques africaines du commerce extérieur, Série A, no. 30, N.Y., 1988

The North South Institute, Roy Culper, Forced adjustment, the export collapse in sub saharan Africa, Ottawa, 1987.

Université d'Alger, Le développement économique, théorie et politique en Afrique, Alger, Office des publications universitaires, 1984.

Université d'Ottawa, Le Gabon, données et tendances, 1977

### **ARTICLES DE PÉRIODIQUES**

Ben Fine and Harris L., "Ideology and Markets: Economic Theory and the New Right", Socialist Register, The Merlin Press, London, p. 369.

Biarnes, Pierre, "Small is Beautiful", Géopolitique africaine, décembre 1986, Bruxelles, pp. 37-43.

Brian J. Quinn and Gagnon C.E. "Will Services Follow Manufacturing Into Decline", Harvard Business Review, novembre-décembre 1986, p. 87.

Corm, G., "Petro-dollars, endettement et reconquête des pays pauvres", Monde diplomatique, avril 1992, pp. 16-17.

David A. Wolfe, "Mercantilism, Liberalism and Keynesianism: Changing Forms of State Intervention in Capitalist Economies", Canadian Journal of Social Theory, Revue canadienne de théorie politique et sociale, vol. 5, numéros 1-2 (winter-spring/hiver-printemps 1981), p. 77.

Denis, Henri, "Marchés nouveaux et accumulation du capital", L'homme et la société, no. 22, oct-nov-déc 1971, pp. 102-110.

Denis Paye, "La dette des pays d'Afrique au sud du Sahara", Le mois en Afrique, no. 241-242, février-mars 1986, p. 98.

- Houle, François, "Du libéralisme au néolibéralisme", La métamorphose de la pensée libérale, Presses de l'université de Québec, 1987, p. 29.
- Jean Pierre Alaux, "Changements démocratiques et réalisme politique", Monde diplomatique, mars 1992, p. 4.
- Kennedy, P. "The Relative Decline of America", The Atlantic, Autumn 1987, pp. 29-38
- L'Heriteau, Marie-France, "Dette extérieure et modèle de développement", Revue Tiers-Monde, no. 80, oct-déc 1979, pp. 708-709.
- Lipietz, Alain, "Impérialisme ou la bête de l'apocalypse", Temps modernes, no. 444, octobre 1983, pp. 734-735.
- Magnard Frank et Tanzer Nicolas, "La crise africaine, quelle politique de coopération pour la France?", Africa Development, no. 1, III 1978, p. 18.
- McCleary, William, "Prêts à l'ajustement en application des réformes", Finances et développement, mars 1989, p. 32.
- Mozou, Vincent E., Amnou Madeleine N., "Politique d'ajustement structurel et désengagement de l'état, un regard sur la côte d'ivoire", Africa Development, no. 4, 1988, pp. 49-70.
- Mytelka, L.K., "La gestion de la connaissance dans les entreprises multinationales", Économie prospective internationale, no. 20, 4ème trimestre, 1984, pp. 7-29.
- Mytelka, L.K. et Mahon Rianne, "Industry, The State and the New Protectionism: Textiles in Canada and in France", International Organization, vol. 37, no. 4, Autumn, 1983, p. 47.
- Pallois, Christian, "A propos de l'accumulation à l'échelle mondiale", l'Homme et la société, no. 18, oct-déc. 1970, pp. 204-205.
- Ramonet, Ignacio, "Un monde à reconstruire", Le monde diplomatique, mai 1992, pp. 13-20
- Rowthorn, Robert, "Internationalisation du capital et pouvoir national d'état", Temps modernes, no. 329, décembre 1973, pp. 984-989.
- Strange, S., "The Persistent Myth of Lost Hegemony", International Organization, Autumn, 1987, pp. 51-70.
- Salama, Pierre, "Recherche d'une gestion libre de la force de travail DIT", Critique de l'économie politique, no. 13, oct-déc. 1980, p. 45.

Salama, Pierre, "Endettement et disette urbaine", Critique de l'économie politique, no. 25, sep-déc 1983, pp. 9-10.

Soudan, François, "Gabon, un premier pas vers le multipartisme", Jeune Afrique, no. 1484 du 14/6/1989, pp. 36-37.

Sweezy, P.M., "Quelques problèmes de la théorie de l'accumulation du capital", Temps modernes, no. 330, janvier 1974, pp. 1215-1238.

### **ARTICLES DE PÉRIODIQUES SANS MENTION D'AUTEURS**

"Le deuxième plan quinquennal 1971-1975 du Gabon", Bulletin de l'Afrique noire, no. 673 du 5 janvier 1982, p. 13133.

"L'évolution de l'économie ivoirienne en 1984, 1985", Bulletin de l'Afrique noire, no. 1326 du 30 février 1986, pp. 4-9.

"La dette publique et la dette garantie du Gabon", Bulletin de l'Afrique noire, no. 1321 du 12 janvier 1986, pp. 12-13.

"L'agriculture constitue l'une des priorités du cinquième plan 1984-1988", Bulletin de l'Afrique noire, no. 1333 du 2 octobre 1986, pp. 8-15.

"Vie économique ivoirienne", Économie ivoirienne, 1973, p. 177

"Rapport annuel sur l'état de l'Afrique", Jeune Afrique, 1991, pp. 81-85

"Gabon 1960-1980", Marché tropicaux et méditerranéens, numéro spécial, no. 1646 du 25/5/1977, p. 120.

"L'endettement auprès des banques commerciales partout en augmentation (1970-1990)", Monde diplomatique, avril 1992, pp. 16-17.

"La dette extérieure ivoirienne", Bulletin de l'Afrique noire, no. 1044 du 10 avril 1980, pp. 16-17.

"Échanges CE/ACP, une analyse statistique", Eurostat (1970-1980), Office des publications officielles des communautés européennes, Bruxelles, 1983, pp. 127-176.